
PLAN D'ACTION EN FAVEUR DES ENERGIES RENOUVELABLES

COMMUNE DE LEHON

Novembre 2012- Novembre 2020



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
Le contexte énergétique	3
1- La situation en Europe	3
2. La situation en Bretagne	4
Les défis du projet ENESCOM.....	6
1. Qu'est-ce la Convention des Maires ?.....	6
2. En quoi consiste le plan ENESCOM ?	6
3. Pourquoi le département des Côtes d'Armor a-t-il été choisi pour le projet ENESCOM ?	7
4. Quelles sont les parties prenantes au projet ENESCOM ?.....	8
▪ FR CIVAM.....	8
▪ SCIC ENR du pays de Dinan	8
▪ MIR.....	9
Le projet ENESCOM en action : le pays de Dinan.....	10
1. Le contexte de mise en œuvre	10
2. Le calendrier des communes signataires.....	10
La Commune de Léhon	12
1. Présentation de la commune.....	12
2. L'engagement de la commune dans le projet ENESCOM	15
Le Bilan carbone.....	19
1. Présentation des outils d'analyse	19
▪ L'outil ENER'GES.....	19
▪ Les autres outils utilisés	19
2. Les données d'extraction : Pays de Dinan & Léhon	20
▪ Présentation des données du Pays de Dinan	20
▪ Présentation des données de la commune de Léhon.....	23
3. Les priorités d'actions du bilan carbone.....	25
Le Plan d'Action pour l'Énergie Durable.....	19
1. Aspects organisationnels	28
▪ Explication de la méthodologie de travail	28
▪ Intervention de la compagnie Alter Ego	33
2. Le Tableau de bord du PAED	37
3. Les Fiches Actions : composantes principales du PAED.....	44
Évaluation du PAED	57
1. Évaluation par la Commission :.....	57
2. Évaluation par la SCIC (ou MIR)	58
Annexes	59

Le contexte énergétique

1- La situation en Europe

En novembre 2000, La Commission européenne sur la sécurité et l'approvisionnement énergétique a publié son Livre vert dressant un portrait pessimiste concernant la situation énergétique de l'Union Européenne. En effet, l'UE reste largement dépendante de l'extérieur pour couvrir les besoins énergétiques de ses habitants en raison d'une surexploitation des champs de gaz et de pétrole de la Mer du Nord. Ainsi, **45% des importations de pétrole de l'UE** proviennent actuellement du Moyen-Orient et la Russie assure **44% des importations européennes en gaz**¹. D'après l'Office statistique des communautés européennes (Eurostat), le taux de dépendance énergétique est passée de **45% en 1997 à 54% en 2006**. En l'absence d'une politique énergétique commune, il est prévu que **cette dépendance passera à 70% en 2030**, laissant supposer un accroissement des tensions diplomatiques comme le confirme le conflit entre la Russie et la Géorgie en 2008. La Russie étant le premier fournisseur d'hydrocarbures de l'UE, il était délicat pour cette dernière de parvenir à un accord de coopération mettant fin aux tensions. De plus, la consommation énergétique européenne représente **3,6 tonnes d'équivalent pétrole (tep) par an et pour chaque européen**². Les Luxembourgeois restent les plus grands consommateurs d'énergie avec 9,2 tep. Viennent ensuite les Finlandais avec 5,1 tep et les Suédois avec 3,6 tep. Les Européens les moins consommateurs d'énergie sont les Maltais, les Roumains (1,1 tep) et les Bulgares (1,3 tep). **Avec le Royaume-Uni (2,5 tep) et l'Allemagne (2,7 tep), la France reste globalement dans la moyenne européenne**. Au final, la consommation énergétique des pays membres de l'UE atteint environ **15% de la consommation mondiale** et connaît une augmentation de 1 à 2% par an.

Cette situation problématique peut cependant être relativisée grâce au potentiel que détient l'Europe concernant la production d'énergies renouvelables. Dès 1995, apparaissent dans le Traité d'Amsterdam les premières observations sur la nécessité de construire une politique communautaire sur l'environnement. La stratégie européenne en matière de développement durable sera finalement adoptée **en 2001 lors du conseil européen de Göteborg** prouvant une prise de conscience officielle des problèmes énergétiques de l'UE. Elle a ainsi pris l'engagement que la part d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables **devait atteindre 21% dans la consommation de l'UE d'ici 2010**. Après le sommet de la Terre de Johannesburg en 2002, il était prévu qu'au moins 5,75 % de la consommation totale de gaz et de pétrole devait être constituée de biocarburants d'ici 2010. Au début des années 2000, de nombreux engagements ont ainsi été pris au niveau mondial et européen. Le marché communautaire des sources d'énergies renouvelables comme alternative aux énergies fossiles représente désormais un chiffre d'affaire annuel d'environ 15 milliards d'euros et **emploie 300 000 personnes**³. A titre d'exemple, l'UE dispose d'une capacité de production d'énergie éolienne correspondant à 50 centrales de charbon.

1 <http://www.euractiv.fr/approvisionnements-energetiques>

2 <http://www.touteurope.eu/fr/actions/energie-environnement/l-europe-et-l-energie/presentation/la-consommation-d-energie-dans-l-ue.html>

3 http://ec.europa.eu/energy/green-paper-energy/doc/2006_03_08_gp_document_fr.pdf

Cependant, en 2005, la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique de l'UE ne s'élevait qu'à 6,38%, laissant supposer que les objectifs initialement prévus ne seraient pas atteints pour 2010. Aussi, **en janvier 2008**, la Commission européenne a adopté **son propre plan Climat-Énergie contenant les fameux « trois fois vingt »**, à savoir : réduction des gaz à effet de serre de 20% par rapport au niveau de 1990, amélioration de 20% en matière d'efficacité énergétique et augmentation de 20% de la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'ici 2020. Cela s'est traduit concrètement par **la mise en place de la Convention des maires** dont l'enjeu primordial est de permettre aux collectivités territoriales d'atteindre ces objectifs à une échelle géographique réduite.

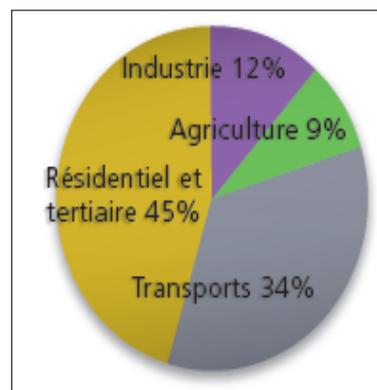
2. La situation en Bretagne

Le constat d'un contexte énergétique problématique semble également se confirmer à l'échelle régionale. En effet, **la consommation d'énergie a quadruplé** en Bretagne entre 1980 et 2004, alors que sur la même période, cette consommation a à peine doublé au niveau national. Cette évolution peut s'expliquer au regard de plusieurs facteurs :

- Le développement économique important de la Bretagne au cours de ces quarante dernières années et la croissance démographique qui l'a accompagné
- Le réseau d'approvisionnement en électricité a été particulièrement développé pour desservir les exploitations agricoles. Les particuliers ont donc favorisé le chauffage électrique.
- La grande quantité de maisons secondaires (qui sont également équipées pour la plupart de chauffage électrique)
- L'habitat plus diffus que dans les autres régions augmente les pertes liées au transport de l'énergie.

En tep (EP)	Territoire									Part (%)
	Electricité	Gaz de réseau	GPL	Chauffage urbain	Produits pétroliers	Bois	Charbon	Autres	Total	
Résidentiel	1.955.494	494.608	147.729	33.423	731.204	374.334	6.681	0	3.743.473	40%
Tertiaire	985.369	248.278	30.136	11.889	199.634	1.586	0	0	1.476.892	16%
Total bâtiment	2.940.863	742.886	177.865	45.312	930.838	375.920	6.681	0	5.220.365	56%
Fret	19.852	0	0	0	700.255	0	0	0	720.107	8%
Transport de voya	43.053	0	0	0	1.422.249	0	0	0	1.465.302	16%
Total transport	62.905	0	0	0	2.122.504	0	0	0	2.185.409	23%
Industrie	964.136	332.534	39.344	0	77.920	39.977	20.885	0	1.474.796	16%
Agriculture	192.767	38.822	64.413	0	160.876	0	0	0	456.878	5%
Déchets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
Pêche	0	0	0	0	54.053	0	0	0	54.053	1%
Total	4.160.671	1.114.242	281.622	45.312	3.346.191	415.897	27.566	0	9.391.501	100%
Part (%)	44%	12%	3%	0%	36%	4%	0%	0%	100%	

Répartition des consommations d'énergies primaires (Source : Ener'ges, 2005)

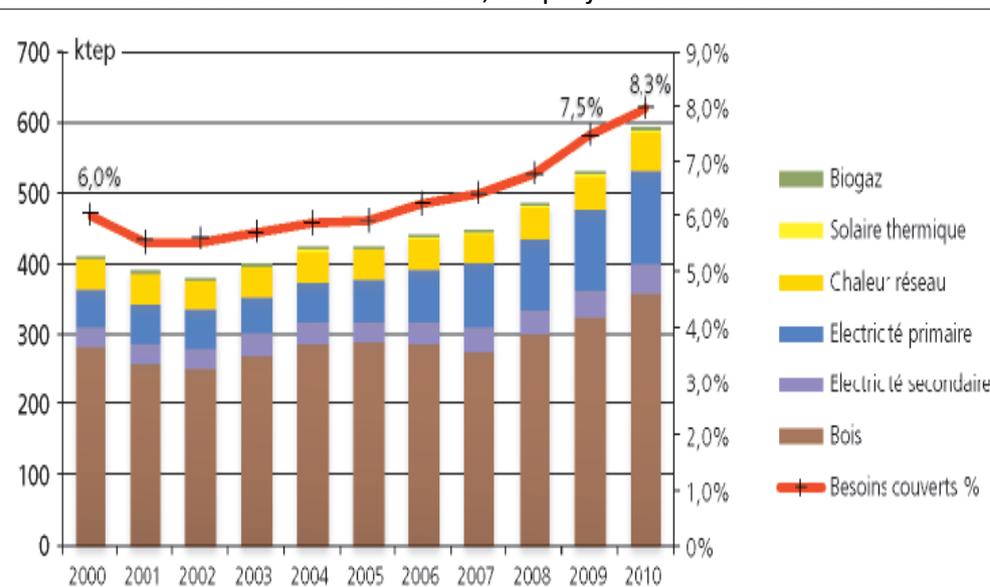


Source : Observatoire de l'énergie 2010

Les graphiques ci-dessus expliquent en détail la répartition de la consommation énergétique en Bretagne. En 2010, 83 715 Gwh ont été consommés dans la région. Cela représente **4,4% de l'énergie finale en France pour 5,1% de la population**. Les vagues de froid de 2010 ont provoqué une hausse d'environ 1,4% de la consommation. A ce propos, il faut souligner le fait que la péninsule bretonne est fragile du point de vue de son approvisionnement électrique, en particulier le Nord de la Bretagne qui n'est desservi que par 2 lignes de 225 000 Volts. Outre la question de la dépendance énergétique, il existe donc un problème de **pics de consommation en hiver** que ne

peut supporter le réseau engendrant des « **black-out** » (**coupures**). Concernant l'utilisation des sources d'énergies primaires, les produits pétroliers (carburants et fiouls) occupent le premier rang avec 50% de la consommation devant l'électricité (26%) et le gaz naturel (17%). Notons enfin que 9,9% de l'énergie consommée est d'origine renouvelable. De plus, comme au niveau national, **le secteur du tertiaire et du résidentiel** ont la plus importante consommation énergétique (45%). Viennent ensuite **les transports** (45% des consommations) et **l'industrie**, qui a la particularité d'être peu énergivore en Bretagne (12%). La part de **l'agriculture et de la pêche est la plus faible (9%) mais reste plus élevée que la moyenne nationale** de l'ordre de 3%.

Face à une consommation énergétique importante, force est de constater que la Bretagne produit très peu d'énergie. En effet, la région **importe environ 92% de sa consommation globale en énergie**. Seule une centrale nucléaire bretonne avait été construite à Brennilis 1962 mais suite à un endommagement provoqué par une attaque de FLB-ARB, la production est définitivement arrêtée en 1985. En 1975 un projet de centrale nucléaire a vu le jour et devait s'implanter à Plogoff dans le Finistère mais suite à de violentes manifestations de la population portées par des associations anti-nucléaire, ce projet a été finalement abandonné.



Actuellement, trois Pays contribuent à plus de 10% à la production régionale d'énergie : les Pays de de Saint-Malo, de Rennes et de Brest. En 2010, la production d'énergies renouvelable atteignait 7,1% de sa consommation finale, contre 13% au niveau nationale. En Bretagne, la **filière Bois Énergie** constitue la première source d'énergies renouvelables produite en 2010 dans la plupart des territoires bretons. Viennent ensuite **l'éolien qui représente**

45% de la production d'électricité bretonne et le photovoltaïque dont l'activité a été multipliée par 4 entre 2009 et 2010. Depuis 2001, **le fort développement de la production d'électricité primaire** s'appuyant sur l'éolien a permis à la Bretagne d'augmenter la part des besoins couverts de 5,5% à 8,3% en 2010. Nous pouvons enfin remarquer que le biogaz, le solaire et le thermique constituent des activités faiblement exploitées mais restent tout de même des alternatives possibles pour l'avenir. A cela, il faut ajouter que la région compte **des installations de petites puissances inférieures à 100kW⁴ et une installation de 238 MW, à savoir le barrage de la Rance**. Cependant, l'industrie de l'énergie reste peu développée en Bretagne. D'où l'importance de définir des politiques sur des échelles plus restreintes (au niveau des Pays par exemple) afin de développer des filières de production d'énergies durables.

4 Avec entre autres, 400 000 installations pour le Bois Bûche et 5000 installations photovoltaïques.

Les défis du projet ENESCOM

1. Qu'est-ce la Convention des Maires ⁵?

Après l'adoption en 2008 du plan Climat-Énergie, la Commission Européenne a lancé la **Convention des Maires**. L'idée de la Convention provient d'une initiative ambitieuse de la Commission dont l'objectif a été de mettre en avant **le rôle clé des villes européennes** dans la lutte contre le réchauffement climatique. En effet, plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre sont générées dans et par les villes. 80% de la population vit et travaille dans les villes où plus de 80% de l'énergie est consommée. Les collectivités locales, parce qu'elles représentent l'administration publique la plus proche des citoyens, sont idéalement situées pour comprendre les problématiques environnementales. Par leur engagement, les signataires de la Convention se doivent de respecter les 3*20 et de dépasser également l'objectif de l'Union européenne de réduire les émissions de CO₂ de 20 % d'ici 2020.

Actuellement, pas moins de **4 104 collectivités locales** ont signé la Convention des Maires. Elles s'engagent ainsi à respecter une démarche d'action rigoureuse divisée en plusieurs étapes. La signature de la Convention suppose dans un premier temps la création de structures administratives adéquates, l'élaboration d'un bilan des émissions de CO₂ et d'un **plan d'action en faveur de l'énergie durable** (PAED) en partenariat avec les entrepreneurs et les citoyens. La deuxième étape consiste en la validation du PAED avec l'application concrète des actions et le suivi des progrès réalisés. Enfin, ces actions nécessitent la transmission tous les deux ans de rapports de mise en œuvre afin de contrôler la conformité des résultats intermédiaires par rapport aux objectifs prévus en termes la réduction des émissions de CO₂.

2. En quoi consiste le plan ENESCOM ?

En 2003, la commission européenne à travers l'Executive Agency for Competitiveness and Innovation a mis en place **le programme Intelligent-Energy-Europe** : un outil européen qui finance les actions visant à développer les énergies renouvelables en Europe. C'est au sein du programme IEE qu'a été créé **le projet ENESCOM** : Réseau Européen des centres d'information pour la promotion des énergies renouvelables, des économies d'énergie et la réduction de production de gaz à effet de serre au sein des collectivités locales. Ce projet a démarré en juin 2010 et s'achèvera à la fin de l'année 2012. Le coordinateur principal est l'Union des Communes de la Vallée de Samoggia (Italie). **14 partenaires issus de différents pays européens** se sont engagés en tout dans cette démarche : Malte, Hongrie, République Tchèque, Grèce, Slovaquie, Slovénie, Pologne, Espagne, Pays de Galle, Roumanie, Croatie, Portugal, France et Italie.

Les objectifs du projet ENESCOM sont multiples et ambitieux :

- **Augmenter le nombre de collectivités locales** impliquées dans l'action contre le changement climatique à travers la promotion et l'adhésion à la convention des Maires.
- **Développer les capacités** pour construire une durabilité énergétique et mettre en place des politiques énergétiques durables, locales et « intelligentes ».

5 www.conventiondesmaires.eu/

- **Promouvoir l'intégration et l'institutionnalisation** de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables vers tout type de public (administrations publiques, entreprises, porteurs de projets, etc.).
- **Accompagner des collectivités locales** souhaitant s'engager dans la Convention des Maires, à travers sa signature et la mise en place d'un plan d'actions.
- **Sensibiliser** et former des acteurs de terrain.

Ainsi, le projet ENESCOM représente une opportunité pour le territoire et ses habitants afin de changer la manière de voir et d'utiliser l'énergie. La question de la durabilité fait partie de l'évolution économique et sociale des collectivités, ce qui nécessite une vraie prise de conscience de la part des citoyens. Le projet vise donc à aider les administrations locales à organiser des événements de sensibilisation pour faire comprendre les enjeux liés au réchauffement climatique et la démarche de la Convention des Maires.

3. Pourquoi le département des Côtes d'Armor a-t-il été choisi pour le projet ENESCOM ?

Comme nous avons pu le remarquer précédemment, le Nord de la Bretagne est un **territoire instable concernant l'approvisionnement en énergie** puisqu'il n'est en effet relié au réseau d'approvisionnement en électricité que par des lignes de 225 000 Volts. La filiale d'EDF Réseau et Territoire d'Énergie (RTE) a notamment recensé les secteurs fragiles dans lesquels nous retrouvons le secteur du pays de Saint Briec. Par conséquent, ses particularités en font un territoire d'étude particulièrement intéressant.

Les enjeux du changement climatique et de la situation énergétique délicate de la Bretagne ont conduit la préfecture de région et le Conseil Régional à établir une concertation sur ces thématiques en créant **la Conférence Bretonne de l'Énergie** qui s'est tenue pour la première fois le 19 janvier 2010. Concrètement, elle réunit deux fois par an des représentants des collectivités territoriales, des services de l'État, des professionnels de l'énergie, des organisations syndicales et des associations de la société civile. L'objectif est de donner davantage de cohérence aux initiatives locales et d'intégrer les paramètres nationaux et internationaux. Les réflexions ont été dès le début organisées autour de trois piliers :

- développement des énergies renouvelables en Bretagne
- maîtrise de la consommation
- mise en place d'une centrale de production de pointe pour limiter les risques de black-out

Ainsi, dès la première conférence en janvier 2010, a émergé la nécessité de construire **une organisation régionale de l'efficacité énergétique**. Même si le troisième pilier n'a pas fait l'unanimité notamment auprès des associations environnementalistes, les leviers intéressants à mettre en œuvre pour limiter les consommations ont tout de même été évoqués.

Dans le secteur des Côtes d'Armor, nous pouvons noter que beaucoup de collectivités s'engagent désormais dans une démarche plus écologique. Quelques élus sont sensibles au problème et sont moteurs dans la réalisation des politiques d'aménagement. L'avancée de l'efficacité énergétique est donc en marche, mais les choses changent lentement. Il semble donc que beaucoup d'efforts restent à réaliser sur la voie de la durabilité.

Face à ce constat, le département des Côtes d'Armor a été choisi comme **département pilote** pour le projet ENESCOM en France, de part sa dépendance énergétique, sa proximité avec les bureaux de la FR CIVAM⁶ ainsi que le faible développement de la Convention des maires contrairement à l'Ille et Vilaine par exemple.

4. Quelles sont les parties prenantes au projet ENESCOM ?

▪ FR CIVAM

La FR CIVAM (Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) est le **partenaire français principal du projet ENESCOM**, qui comporte au total 14 partenaires européens. Ces centres sont nés dans le Sud de la France à la fin des années 50 et ce mouvement s'est développé en Bretagne dans les années 90. On dénombre aujourd'hui une vingtaine de groupes associant un millier de membres. Leur objectif principal est de mobiliser les habitants pour dynamiser les campagnes autour d'une agriculture et des activités rurales insérées dans les territoires, créatrices d'emploi de qualité et respectueuses de l'environnement.



Les groupes CIVAM de Bretagne travaillent sur **six thématiques** :

- l'agriculture durable, la multifonctionnalité et les systèmes herbagers
- les circuits alimentaires de proximité et la restauration collective
- les initiatives concertées dans les territoires ruraux
- l'installation et la création d'activité en milieu rural
- les économies d'énergies et les énergies renouvelables

Suite à un appel d'offre lancé par l'Union Européenne, la FR CIVAM a été sélectionnée devenant ainsi le coordinateur principal du projet ENESCOM en France. Pour permettre une réalisation efficace et concrète des actions, la FR CIVAM de Bretagne s'est appuyée sur deux organisations : **l'association Menée Initiatives Rurales (MIR) et la SCIC Énergies Renouvelables du pays de Dinan.**

▪ SCIC ENR du pays de Dinan

Née d'une réflexion collective au sein de la Commission Environnement du pays de Dinan, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) œuvre pour le développement des énergies renouvelables par **la structuration en particulier d'une filière Bois Énergie** sur le territoire. La coopérative regroupe actuellement 104 associés regroupant des salariés, agriculteurs, propriétaires forestiers, collectivités locales et particuliers, tous engagés au quotidien dans diverses activités autour du Développement Durable.



Engagée dans la replantation du bocage mais également dans la gestion et l'entretien de ce

⁶ FR CIVAM est le partenaire français pour l'application du projet ENESCOM.

dernier, la SCIC valorise une ressource locale encore peu utilisée dans son intégralité. Ainsi, **la production de bois déchiqueté, de paillage et de bois de chauffage permet le recours à une énergie renouvelable créatrice d'emplois locaux non délocalisables.**

Mais la SCIC a aussi élargi ses activités vers **des actions de sensibilisations** auprès des scolaires, auprès de jeunes bénévoles internationaux, auprès de personnes en situation de réinsertion. Elle réalise également **des sessions de formations** auprès des professionnels déjà en place et s'engage dans les autres énergies renouvelables (éolien, solaire photovoltaïque notamment), par le biais d'une **réflexion collective autour de l'investissement participatif.**

Grâce à l'action de la SCIC, onze communes ont décidé de signer la Convention des Maires. **Dans le cadre du projet ENESCOM, le rôle de la SCIC est :**

- d'accompagner les onze communes dans les présentations du projet en conseil municipal,
- de les aider à établir les bilans des émissions GES avec l'outil ENER'GES,
- de définir avec chaque commission les plans d'action de la commune,
- de mettre en place des animations (tables rondes thématiques, concertation des acteurs concernés...) pour mobiliser les habitants.

▪ MIR

Née d'un **regroupement entre agriculteurs en 1997**, l'association MIR est **une pépinière de projets**. La réflexion initiée par MIR autour du compostage puis de la méthanisation pour répondre aux problématiques environnementales et de traitement des déchets, a conduit, 12 ans plus tard, à l'inauguration de **l'usine Géotexia**. Depuis, MIR travaille sur des thématiques diverses, la principale étant **l'éducation à l'environnement** avec, à l'appui, **une œuvre d'art contemporain implantée dans un fond de vallée** (support des animations réalisées).

Depuis peu, MIR a relancé son travail autour des questions énergétiques en s'occupant de **l'animation et du développement de la route des énergies du Mené**, donnant un sens à toutes les réalisations innovantes mises en place dans le cadre du projet de la collectivité de devenir autonome en énergie d'ici 2030.

En complément de cette démarche, MIR coordonne localement (Pays Centre Bretagne) le projet ENESCOM et accompagne donc 3 communes qui se sont engagées à respecter les 3*20 à travers la signature de la Convention des Maires. Comme la SCIC ENR, **MIR se charge dans ce cadre, de l'accompagnement à l'atteinte de ces objectifs** (création de commissions de travail, animation des réunions de travail, accompagnement pour l'organisation d'évènements ponctuels inscrits dans le plan d'actions, ...).

Le projet ENESCOM en action : le pays de Dinan

La Convention des maires, via le projet ENESCOM, est mise en œuvre actuellement sur **deux territoires en Bretagne : le Pays de Dinan** avec 11 communes engagées et **le Pays Centre Bretagne** avec **3 communes engagées (Le Gouray, Plessala et Plemet)**.

Le plan d'action de Léhon ne présente que le contexte et les données du Pays de Dinan.

1. Le contexte de mise en œuvre

La réunion des pionniers du 16 février 2011 constitue une date phare puisqu'elle marque **la première étape de l'engagement de onze communes du pays de Dinan dans le projet ENESCOM**. En effet, en présence de la SCIC ENR et de la FR CIVAM, des chargés de mission de Dinan et des maires, il a été question dans un premier temps d'expliquer avec davantage de précisions les principes de la Convention des Maires ainsi que les impacts liés à une ratification du projet ENESCOM par une commune.

Afin de mieux sensibiliser les maires aux questions environnementales, cette réunion a été l'occasion dans un deuxième temps de revenir sur **l'expérience fructueuse de St Juvat**. Depuis 2008, cette commune s'est engagée dans une démarche respectant les objectifs de la Convention. Ainsi, le maire Dominique Ramard a présenté son bilan carbone et le plan d'action associé aux problématiques qui ressortaient de cette étude. Face à une augmentation de l'électricité de 18% entre 2000 et 2009, le maire a démontré l'importance de cette convention dans la prise de conscience de la nécessaire stabilisation de la consommation énergétique de la commune. De plus, de nombreux thèmes concernant la signature de la Convention ont été évoqués en matière de cohérence des projets environnementaux sur le Pays de Dinan et des aides concourant l'élaboration du plan d'action.

Le bilan de cette réunion reste au final plus que positif puisque **onze communes ont pris l'engagement moral de ratifier la Convention** et de se lancer dans le Projet ENESCOM.

2. Le calendrier des communes signataires

Le tableau ci-dessous permet de montrer l'avancement de chaque commune dans le projet commune en fonction de la date de signature de la Convention des maires et des réunions effectuées pour élaborer les fiches action.

Communes Signataires	Nom du Maire de la commune	Nombre d'habitants	Date intervention de la SCIC en conseil municipal	Date d'approbation par le conseil municipal	Date de signature de la Convention des Maires	Date de la transmission du formulaire d'adhésion	Création d'une commission	Date des comités
LANGROLAY SUR RANCE	Jean-Paul GAINCHE	831	09.11.11	09.11.11	09.11.11	25.11.11	oui	03.03.2012-07.04.2012-12.05.2012
LEHON	Léo CARABEUX	2872	24.05.11	24.05.11	09.06.11	30.06.11	oui	13.02.2012-réunion sur chaudière à bois-04.04.2012 forum citoyen le 12.05.2012-01.06.2012
PLELAN LE PETIT	Didier MIRIEL	1609	23.05.11	23.06.11	19.07.11	19.07.11	oui	29.09.2011-02.11.2011-08.12.2011-29.03.2012-Alter ego le 27.04.2012-02.05.2011-20.06.2012-Réunion publique le 03.07.2012 -11.07.2012
PLESLIN TRIGAVOU	Jean-Paul LEROY	3373	18.07.11	26.09.11	26.10.11	25.11.11	oui	Alter ego le 02/03/2012- Réunion publique le 12.06.2012-10.07.2012
PLOUASNE	Michel DAUGAN	1463	26.05.11	26.05.11	27.05.11	30.06.11	oui	19.12.2011-29.02.2012-20.04.2012-01.06.2012-Réunion publique le 06.06.2012
PLOUER SUR RANCE	Jean-Claude HAVARD	3058	30.03.11	30.03.11	22.04.11	02.05.11	oui	25.05.2011-28.06.2011- 13.09.2011-13.10.2011- Réunion entre communes signataires le 14/12/2011- 19.12.2011-06.03.2012-Alter Ego le 26/03/2012-14.05.2012
PLUMAUGAT	Mickaël CHEVALIER	1028	19.03.11	26.04.11	26.04.11	02.05.11	oui	22.11.2011-13.12.2011-09.03.2012-19.04.2012-19.06.2012
ST SAMSON SUR RANCE	René REGNAULT	1429	20.06.11	01.08.11	10.10.11	14.10.11	en cours	Réfèrent commission : Daniel DURE
TADEN	Bertrand CLAUDEVILLE	1920	22.08.11	22.08.11	05.09.11	06.09.11	en cours	Réfèrent commission : Jean-Michel MOISANT
TREBEDAN	Didier IBAGNE	378	23.02.11	30.03.11	19.04.11	02.05.11	oui	11.05.2011-22.06.2011- 29.09.2011-14.12.2011-15.06.2012-28.06.2012-Réunion publique le 28.06.2012
TREMEREUC	Pierre LAFERTE	560	15.09.11	20.10.11	28.10.11	25.11.11	oui	Début des réunions depuis mai 2012
TOTAL	11	18521						

La Commune de Léhon

1. Présentation de la commune

- Les habitants :

- Nombre d'habitants – chiffre INSEE actualisé : **3035**
- Densité – chiffre INSEE 2009 : **645,4**
- Tranches d'âge – chiffres INSEE 2009 :
 - 0-14 ans : 21%**
 - 15-29 ans : 13%**
 - 30-44 ans : 21%**
 - 45-59 ans : 26%**
 - 60-74 ans : 15%**
 - 75 ans ou + : 6%**
- CSP – chiffres INSEE 2009 :
 - Agriculteurs exploitants : 0%**
 - Artisans, commerçants, chefs d'entreprise : 8,6%**
 - Cadres et professions intellectuelles supérieures : 5,2%**
 - Professions intermédiaires : 29,9%**
 - Employés : 44,7%**
 - Ouvriers : 11,6%**
- Logement – chiffres INSEE
 - Nombre de logements : 1301 dont 1173 résidences principales**
 - Logements occasionnels, secondaires ou vacants : 110**
 - Logements sociaux : 324**

- Patrimoine :

« Petite Cité de Caractère de Bretagne » toute proche de Dinan, à 35 kilomètres de Saint-Malo, 55 de Rennes et 63 de Saint-Brieuc, Léhon se situe au centre de la CODI (Communauté de Communes de Dinan).

Elle s'impose par son charme et son authenticité à travers notamment son patrimoine historique et religieux, dont les vestiges rappellent la place importante tenue par cette bourgade à l'époque médiévale.

L'abbaye bénédictine a conservé son cloître et l'ensemble de ses bâtiments conventuels ; le château édifié sur la colline domine le pont sur la Rance. Ces édifices forment, avec les maisons du vieux bourg, un ensemble qui séduit les visiteurs affluant en ces lieux tout au long de l'année.

Aujourd'hui, la commune d'origine rurale s'est urbanisée du fait de sa situation dans la première ceinture périphérique de Dinan. Sur le plateau à l'ouest du bourg, le long de l'axe Dinan/Saint-Brieuc et de l'axe Dinan/Vannes s'établit la zone commerciale, qui avoisine un ensemble de lotissements groupés.

Dans la partie centrale de la commune, non loin du calvaire gothique du Saint Esprit, l'habitat résidentiel se déploie le long de deux vallées vertes. On peut y admirer d'anciens manoirs rénovés.

Avec sa crèche, ses trois écoles et garderies, son restaurant scolaire, la commune se donne les moyens d'accueillir une population jeune.

Ses équipements de loisirs sportifs et culturels et ses nombreuses associations témoignent du dynamisme des habitants, qui apprécient de vivre dans ces lieux où le passé crée un trait d'union avec l'avenir.⁷



Léhon : les jardins de l'abbaye (à gauche) et la zone commerciale (à droite)

⁷ <http://www.mairie-lehon.fr/decouvrir-presentation.php>

- **Géographie**⁸:

○ **Situation :**

La commune de Léhon est située dans la partie orientale du département des Côtes d'Armor, en limite Sud de Dinan, sur la rive gauche de la Rance. D'une superficie de 473 hectares, elle jouxte également les territoires de Quévert (au Nord-Ouest), Trélivan (à l'Ouest), Saint-Carné (au Sud), et Lanvallay (à l'Est).

La commune fait partie de la Communauté de Communes de Dinan (CODI). La CODI rassemble 18 communes et 38 000 habitants. Elle est compétente en matière d'économie, d'environnement, d'eau-assainissement et déchets, de sports, de culture, de tourisme et de petite enfance.

Léhon adhère également au Pays de Dinan qui regroupe 81 communes et compte 94 839 habitants.

○ **Relief :**

Le territoire communal est situé sur le versant Ouest de la vallée de la Rance et présente à ce titre un dénivelé progressif d'Ouest en Est. La partie Ouest de la commune (les Clos Gastel) est la plus haute et se situe à des altitudes comprises entre 100 et 125 m. Le bourg, en partie basse, se situe entre 15 et 30 mètres d'altitude.

○ **Paysages :**

La vallée de la Rance

La vallée boisée

Les franges urbaines

Le secteur agricole

○ **Spécificités géographiques :**

➤ ***Une structure urbaine hétérogène :***

Le territoire léhonnais peut être scindé en plusieurs parties : une partie historique, protégée, centre patrimonial de la commune ; une grande partie résidentielle, moderne, où l'habitat, en majorité pavillonnaire domine, avec néanmoins une partie réservée au logement social à hauteur de 25% ; une partie naturelle, composée de bois et de zones humides préservés ; une zone commerciale.

➤ ***Une cité dortoir :***

Léhon est considérée comme une cité dortoir, en dehors du centre historique, il n'y a pas de centre-bourg.

➤ ***Zones humides :***

Le territoire de Léhon est composé de zones humides, lesquelles ont fait l'objet d'un inventaire en 2004, par l'association Cœur de Rance.

➤ ***Gestion de l'eau :***

Un Schéma Directeur des Eaux Pluviales a été établi en pour une gestion raisonnée de l'eau sur le territoire.

⁸ PLU de Léhon, Rapport de présentation

➤ **Petite Cité de Caractère :**

« L'Association des Petites Cités de Caractère de Bretagne rassemble des communes atypiques, à la fois rurales par leur population limitée, et urbaines par leur histoire et leur patrimoine. Ces villes, autrefois capitales, ont souvent vu leurs fonctions urbaines se réduire après les Révolutions administratives et industrielles de la France. Mais cela n'a rien ôté à leurs charmes. »⁹

2. L'engagement de la commune dans le projet ENESCOM

La Commune de Léhon s'est engagée depuis déjà plusieurs années dans la protection de son environnement :

- *La réduction de ses coûts énergétiques*
- *La construction d'un bâtiment BBC+*

C'est donc tout naturellement que nous avons examiné avec le plus grand intérêt le projet ENESCOM.

Ce n'est qu'après plusieurs réunions d'information que nous prenons la décision d'adhérer à cette Convention, dont la signature interviendra le 20 mai 2011, suite à l'accord unanime du Conseil Municipal.

L'engagement est donc pris d'atteindre d'ici 2020 :

- *Une réduction de 20% de la consommation énergétique*
- *Une réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre*
- *Un développement des énergies renouvelables à hauteur de 20%*

Pour compléter notre action, nous poursuivons et renforçons avec l'élaboration d'un Agenda 21, un programme d'actions sur le long terme, visant à respecter tous les critères inhérents au développement durable. C'est une démarche beaucoup plus large que la Convention des Maires. Elle va au-delà de la thématique énergie.

Elaborer un Agenda 21, c'est aussi s'intéresser davantage aux habitants de la commune.

C'est donc un très grand projet motivant et participatif en perspective, auquel toute la population léhonnaise est conviée.

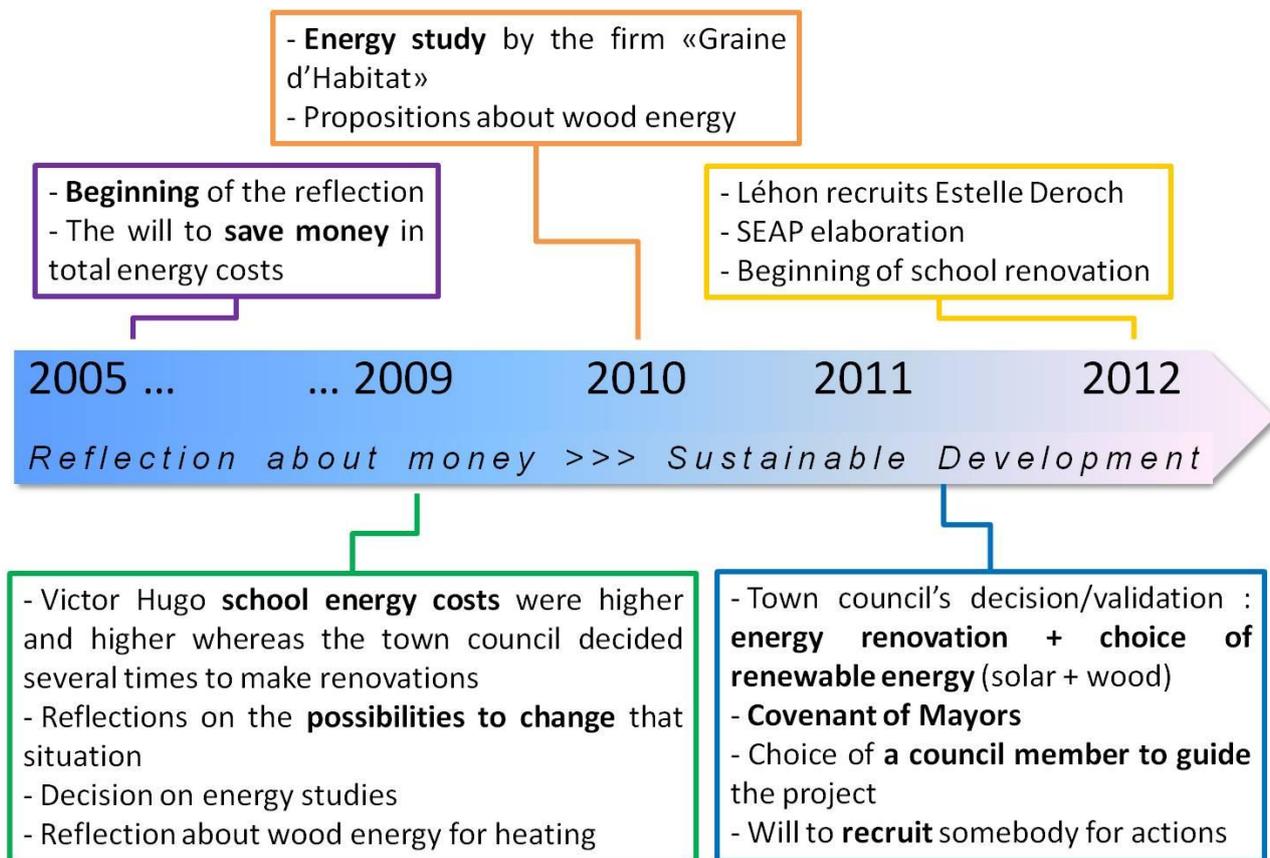
Pour réussir ce grand défi européen, français et léhonnais, il nous faut rassembler nos forces, nos moyens, pour qu'en 2020 (ce n'est pas si lointain), nous puissions mesurer quantitativement et qualitativement le résultat de nos actions et la réussite de notre engagement.

En conclusion, écrire aujourd'hui que cet objectif ambitieux, mais ô combien important pour l'avenir de notre planète, sera atteint, peut paraître très optimiste, dans un monde en perpétuel évolution. Mais, à notre grande satisfaction, nous aurons participé, de notre mieux, au ralentissement de la détérioration de notre Belle Terre, ce qui permettra peut être à nos enfants de mieux y vivre ensemble.

Léo CARABEUX, Maire de Léhon

⁹ <http://www.cites-art.com/les-petites-cites-de-caractere/visiter-les-petites-cites/lehon>

- **Historique du projet¹⁰** :



La commune de Léhon est passée d'une recherche de gains économiques à une réflexion sur le développement durable.

o **Actions réalisées avant 2009**

Volonté des élus léhonnais d'agir en responsable souhaitant relever le défi du développement durable de notre territoire. Les actions menées depuis des années de manière transversale (qu'il s'agisse de biodiversité, d'urbanisme, d'eau, d'éducation), en sont le reflet :

- Dès 2003, l'inventaire des zones humides était réalisé pour coordonner leur gestion avec la révision du plan local d'urbanisme
- Le schéma directeur des eaux pluviales validé par les services de l'Etat pour une meilleure gestion de l'eau sur notre territoire
- L'utilisation des produits phytosanitaires diminuée au fil des années pour quasi zéro Phyto dans la gestion de nos espaces verts et publics
- La mise en place d'un plan de formation du personnel communal pour la gestion raisonnée des espaces verts
- La communication par le biais de notre bulletin municipal sur les gaspillages à éviter et gestes simples pour l'environnement
- Partenariat avec des associations ou entreprises relevant de chantiers d'insertion (espaces verts, restauration patrimoine)

¹⁰ <http://lehon-cite-durable.webnode.fr/presentation/>

- Mise en place de l'apprentissage dans les équipes municipales depuis 2004
- L'introduction de produits biologiques et l'utilisation de produits frais locaux pour la restauration scolaire (45 000 repas fabriqués annuellement)
- **Dès 2005**, une réflexion a été engagée sur les possibilités de gains économiques, sur la diminution des charges d'exploitation, en particulier sur l'éclairage public.

- **2009 :**

Début 2009. Malgré la réalisation de travaux pour diminuer les consommations énergétiques, le Conseil Municipal fait face à une augmentation constante des dépenses depuis plusieurs années. Il est donc décidé de créer une Commission communale "Economie d'énergie" (jusqu'en juin 2009), pour rendre compte des moyens et des actions possibles dans ce domaine (chargée de réfléchir aux actions possibles pour la lutte contre le gaspillage énergétique : changement des ampoules selon un programme pluri annuel, programmation plus adaptée de l'éclairage public, mode de chauffage mis en adéquation avec utilisation ponctuelles (vestiaires sportifs), minuteries dans les bâtiments communaux, dispositifs d'économiseurs d'eau)¹¹.

Fin 2009. La commune de Léhon décide de faire réaliser un audit énergétique du groupe scolaire Victor Hugo et de s'intéresser à la filière bois-énergie pour la rénovation du mode de chauffage¹².

- **2010 :**

Réalisation de l'audit énergétique par le cabinet Graine d'Habitat et proposition de mesures en matière de filière Bois-Energie par le cabinet d'architectes Architect'ity¹³.

- **2011:**

Début 2011. Validation de l'opération de rénovation thermique et énergétique du groupe scolaire Victor Hugo et des bâtiments annexes - Choix de filière bois énergie comme mode de chauffage et toiture panneaux photovoltaïques en option - Partenaires : Architecty engineering et le cabinet Graine d'habitat - Coût prévisionnel : 1 923 785 € TTC.

Création d'un groupe de travail "Economie d'énergie" et adhésion à la Charte d'Ecowatt.

Mi-2011. Présentation du projet ENESCOM (Convention des Maires) par Emily Duthion, de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Energies Renouvelables (EnR) Pays de Rance. Signature de la Convention des Maires et adhésion à la SCIC Enr Pays de Rance.

Fin 2011. Jacques Ceintrey, élu référent Convention des Maires et Agenda 21 présente ses réflexions sur la politique de développement durable de Léhon et propose de recruter un volontaire en Service Civique¹⁴.

- **2012:**

Recrutement d'Estelle Deroch en mission de Service Civique Convention des Maires et Agenda 21.

¹¹ Compte-rendu du Conseil Municipal du 19/03/2009

¹² Compte-rendu du Conseil Municipal du 17/12/2009

¹³ Comptes-rendus des Conseils Municipaux des 25/03/2010, 18/05/2010, 10/06/2010, 04/11/2010 et 14/12/2010

¹⁴ Comptes-rendus des Conseils Municipaux des 10/02/2011, 18/05/2010, 31/03/2011, 25/05/2011, 13/10/2011 et 08/11/2011

- **Formation du groupe de travail ENESCOM :**

Une appropriation du projet permise par le recrutement d'une personne consacrée à la mission.

Il a fallu plusieurs mois avant que le sujet soit pleinement approprié. Au début de l'engagement dans le projet ENESCOM, un Comité de Pilotage exclusivement composé d'élus avait été constitué. L'aspect participatif de la Convention des maires, ainsi que la méthode de travail, la dynamique, n'avaient pas été entièrement saisis. L'arrivée d'une personne dédiée à la mission, en février 2012, a permis d'avancer plus efficacement dans l'engagement de la commune.

Une organisation de travail réétudiée. En effet, une remise à plat a été effectuée, et la connaissance du projet a été étendue au-delà du cercle exclusif des élus municipaux : personnel communal et habitants ont été également mis au courant et invités à participer.

Une refonte du Comité de Pilotage. Au vu des exigences participatives des habitants et des membres du personnel communal, le Comité de Pilotage ENESCOM est composé, à ce jour, de cinq élus municipaux, deux membres du personnel municipal, et cinq citoyens.

Aux élus, il a été précisé que leur présence au sein des Commissions Thématiques était au moins aussi importante que dans le Comité de Pilotage, puisque l'instauration d'une motivation et le besoin de leurs compétences y étaient primordiaux.

Le choix des deux membres du personnel municipal a été effectué sur leur fonction : ce sont le responsable des services techniques et la secrétaire générale qui en font partie.

Enfin, les citoyens non élus ont été intégrés suite à une première manifestation publique (visite de chantier BBC+) et à des échanges sur le sujet. Le bouche-à-oreille a également aidé à chercher des personnes motivées : il a fallu déclencher une dynamique, un intérêt, auprès de ceux et celles qui, potentiellement, pouvaient être captivés par le projet (associations, personnes démontrant un intérêt pour la vie municipale...).

Le Comité de Pilotage valide le travail des 9 Commissions Thématiques ayant réfléchi, puis rédigé les Fiches-Action.

- **Budget imparti pour le projet ENESCOM 2011/2012**

Mission (recrutement du service civique chargé de mission développement durable, mise en place d'un réseau professionnel...)	6500€
Communication (Matériel, impressions, nourriture...)	1005€
Total	7505€

Le Bilan carbone

1. Présentation des outils d'analyse

▪ L'outil ENER'GES

Afin de répondre aux exigences de la Loi Grenelle, l'État, l'Ademe et le Conseil Régional se sont engagés dans la structuration d'une **base de données régionale commune d'évaluation des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre**. Cet outil permet de constituer des profils de consommation et d'émission fiables et opérationnels à toutes les échelles territoriales. L'ambition est d'apporter à toutes les collectivités **une information homogène, valorisable dans le cadre de l'élaboration de leur plan climat**.

Cet outil couvre les secteurs suivants : transport, bâtiment, industrie, agriculture, déchets, pêche UTCF (Utilisation des terres, leurs changements d'utilisation et la forêt).

La reconstitution des consommations énergétiques et des émissions de GES réalisée à la maille communale s'appuie sur :

- **des bases de données statistiques** : démographie, logements (INSEE), cheptels agricoles,
- **des données/enquêtes** permettant d'établir des hypothèses et calibrer les modèles (consommations d'énergie...),
- **des paramètres techniques sectoriels** (caractéristiques des bâtiments...) et des facteurs d'émissions.

Cet outil a été conçu pour servir de base à l'élaboration des diagnostics énergie-climat dans le cadre des plans climat énergie territoriaux. Il ne s'agit pas d'un outil de suivi des consommations d'énergie. Les résultats sont **des données modélisées en fonction des chiffres de l'année 2005, emprunts d'une incertitude parfois élevée**, mais offrant une vision très fine des mécanismes d'émissions.

▪ Les autres outils utilisés

Afin d'établir un bilan carbone complet, nous avons également utilisé les indicateurs et les bilans de l'**Observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre**¹⁵. Cet observatoire a été créé en 2009 à l'initiative de l'État, de l'Ademe et du conseil régional de Bretagne et est animé par le **groupement d'intérêt public Bretagne environnement**. Il a pour ambition de développer une plateforme de la connaissances sur les données énergétiques en Bretagne grâce à la publication sur leur site internet de données, de tableaux de bord, de cartes et la diffusion chaque année en automne de la brochure « **Les chiffres clés de l'énergie en Bretagne** ».

L'observatoire se donne **trois missions principales** : aider à connaître et prévoir les consommations et productions d'énergie ainsi que les émissions de gaz à effet de serre, favoriser les échanges entre les acteurs de l'énergie en créant un réseau de partenaires et diffuser une information sur la situation, les enjeux énergétiques et les gaz à effet de serre en Bretagne.

15 <http://www.observatoire-energie-ges-bretagne.fr/>

2. Les données d'extraction : Pays de Dinan & Léhon

Avant d'analyser les données, il faut préciser que l'outil ENER'GES se concentre sur les villes d'au moins 50.000 habitants. Il existe donc des marges d'erreur possibles à l'échelle de la commune. Aussi, il est important de comparer ces résultats avec ceux du pays de Dinan pour donner plus de cohérence et de lisibilité à l'analyse.

▪ Présentation des données du Pays de Dinan

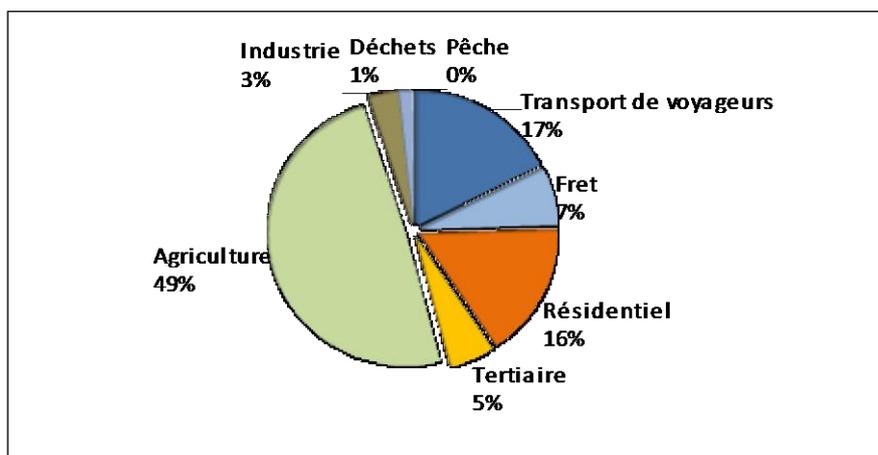
Tout d'abord, il faut souligner l'importance du territoire étudié. En effet, le pays de Dinan contient **80 communes, soit environ 102 432 habitants pour 1305 km²** (source : INSEE 2006) **de superficie**. Concernant la consommation de CO₂, **chaque habitant a consommé en moyenne 9 tonnes d'équivalent pétrole (tep)** sur l'année 2006 contre 8 tep au niveau régional. Cela représente un total de **907 339 tep d'émissions de CO₂ sur le pays de Dinan**, soit 3,8% des émissions de CO₂ en Bretagne.

Enfin, sur la même année d'étude, 74% des habitants du territoire travaillent dans le secteur tertiaire, 16% dans le secteur industriel et 3% dans l'agriculture.

Émissions totales par secteur d'activité (ENER'GES):

En teq CO ₂	Territoire				Pays à dominante mixte Bretagne	
	Emissions énergétiques	Emissions non-énergétiques	Total	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Transport de voyageurs	158.634	0	158.634	17%	20%	19%
Fret	63.523	0	63.523	7%	9%	9%
Résidentiel	147.023	0	147.023	16%	19%	18%
Tertiaire	44.515	3.180	47.695	5%	7%	7%
Agriculture	29.863	415.374	445.237	49%	34%	34%
Industrie	24.956	5.399	30.355	3%	7%	9%
Déchets	1.543	11.412	12.955	1%	3%	2%
Pêche	1.917	0	1.917	0%	0%	1%
UTCF	0	-155.124	-155.124	-	-	-
Total (hors UTCF)	471.974	435.365	907.339	100%	100%	100%

Répartition des émissions totales (ENER'GES):

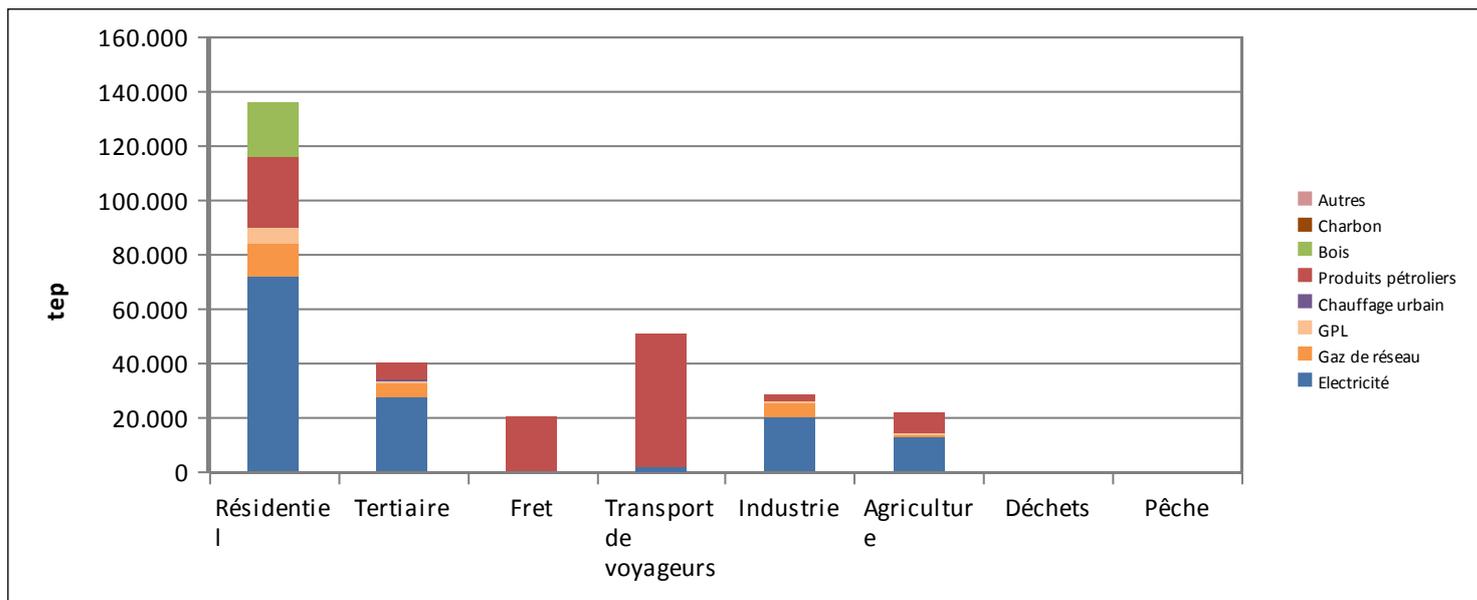


Alors même que **l'agriculture** est le secteur qui emploie le moins de personnes, nous pouvons constater que les émissions de CO₂ y sont pour autant les plus fortes, et plus particulièrement sur le pays de Dinan puisque 49% des émissions totales proviennent du secteur agricole comparativement aux données régionales (34%). **Le transport et le résidentiel** (ou l'habitat) constituent ensuite les secteurs les plus pollués en émettant respectivement 17% et 16% des émissions totales. Ainsi, au niveau du pays de Dinan, **ces trois secteurs d'activités constituent des priorités sur lesquelles doivent s'axer les actions en faveur de l'environnement.**

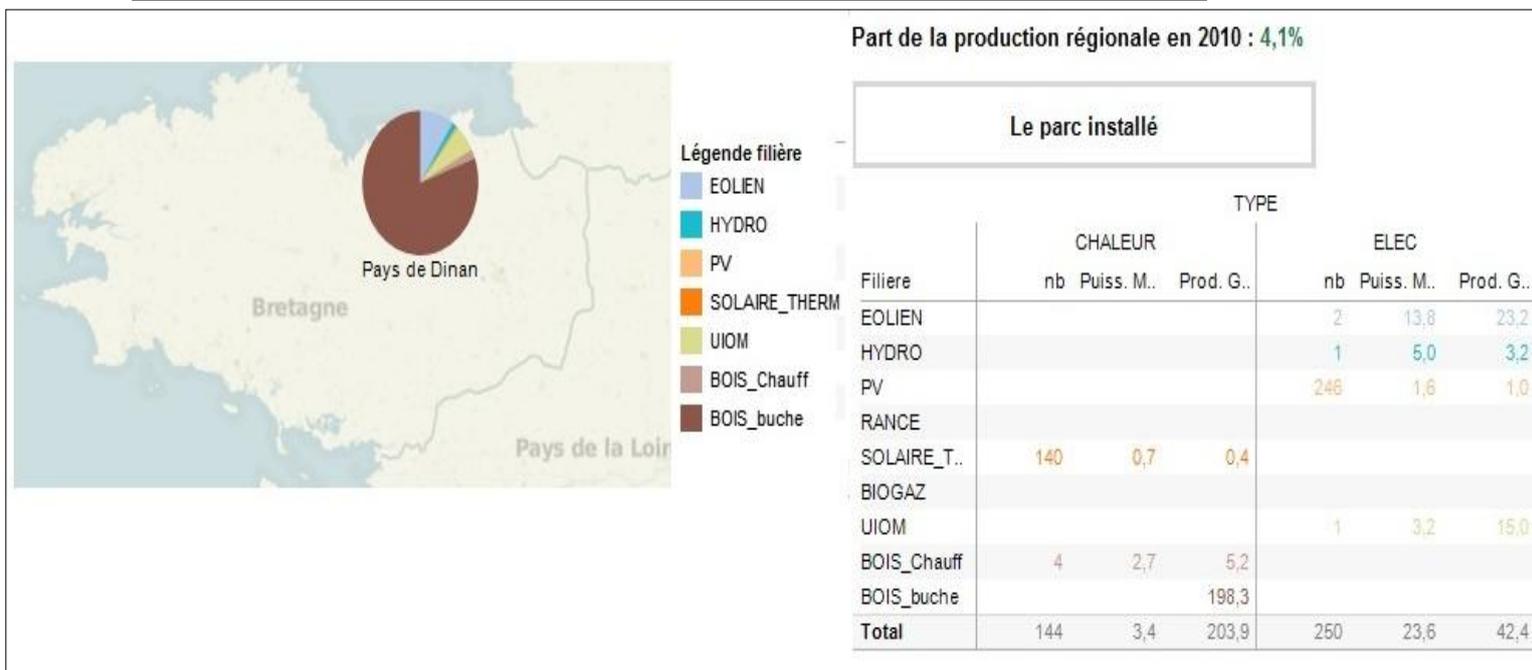
Bilan des consommations d'énergies primaires par secteur (ENER'GES):

	En tep (EP)	Type d'énergie								Total	Part (%)	Part (%)	Part (%)
		Electricité	Gaz de réseau	GPL	Chauffage urbain	Produits pétroliers	Bois	Charbon	Autres				
Territoire	Résidentiel	72.033	11.727	5.815	7	26.421	19.497	348	0	135.848	46%	43%	40%
	Tertiaire	27.461	5.580	840	319	5.956	44	0	0	40.200	13%	15%	16%
	Total bâtiment	99.494	17.307	6.655	326	32.377	19.541	348	0	176.048	59%	58%	56%
	Fret	566	0	0	0	19.935	0	0	0	20.501	7%	8%	8%
	Transport de voya	1.605	0	0	0	49.195	0	0	0	50.800	17%	16%	16%
	Total transport	2.171	0	0	0	69.130	0	0	0	71.301	24%	24%	23%
	Industrie	20.552	5.115	881	0	1.652	57	0	0	28.257	9%	13%	16%
	Agriculture	13.250	54	952	0	7.874	0	0	0	22.130	7%	5%	5%
	Déchets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	0%	1%
	Pêche	0	0	0	0	606	0	0	0	606	0%	0%	0%
	Total	135.467	22.476	8.488	326	111.639	19.598	348	0	298.342	100%	100%	100%
	Part (%)	45%	8%	3%	0%	37%	7%	0%	0%	100%			
	Part (%)	44%	12%	3,20%	0,14%	36%	5%	0,49%	0%	100%			
Part (%)	44%	12%	3,00%	0,48%	36%	4%	0,29%	0%	100%				
Typo Bretagne													

Bilan des consommations d'énergie primaire :



Production des énergies renouvelables (Observatoire de l'énergie, décembre 2011) :



Quelque soit le secteur d'activité, nous remarquons ici que **l'électricité (44%) et les produits pétroliers (36%) constituent les sources d'énergies primaires les plus consommées sur le territoire du Pays de Dinan**. Une tendance que nous pouvons également confirmer à l'échelle régionale. Les productions d'énergies renouvelables doivent encore se développer. Les différents plans d'action vont devoir prendre en compte ces paramètres afin de proposer de nouvelles alternatives afin de réduire les proportions de consommation d'électricité et de pétrole. Ces tableaux font ainsi ressortir des tendances que nous devons mettre en perspective avec les données de la commune de Léhon afin d'établir un bilan carbone complet.

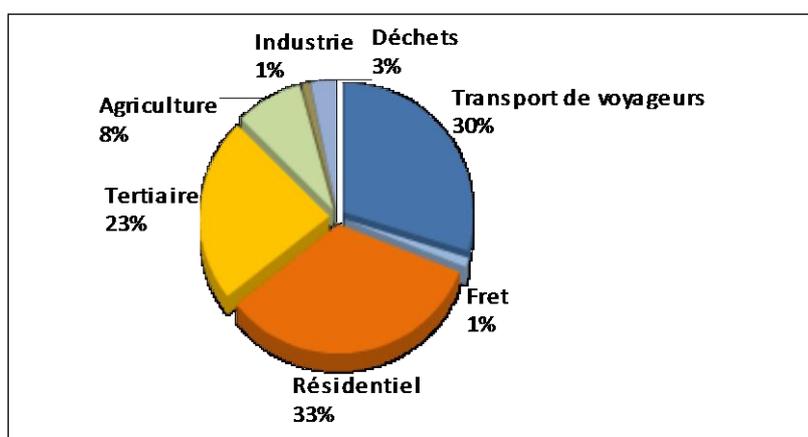
▪ Présentation des données de la commune de Léhon

Léhon est une petite commune d'une superficie de 5 km² où près de 3000 habitants vivent. Chaque habitant a émis en moyenne 4 tonnes d'équivalent pétrole de CO₂ sur l'année 2006, ce qui représente un total de 11 698 tep de CO₂. Enfin, 98% de la population de Léhon travaille dans le secteur tertiaire.

Émissions totales par secteur d'activité (ENER'GES) :

En tep CO ₂	Territoire				Commune	Bretagne
	Emissions énergétiques	Emissions non-énergétiques	Total	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Transport de voyageurs	3.494	0	3.494	30%	21%	19%
Fret	132	0	132	1%	14%	9%
Résidentiel	3.905	0	3.905	33%	21%	18%
Tertiaire	2.550	152	2.702	23%	7%	7%
Agriculture	70	902	972	8%	25%	34%
Industrie	98	22	120	1%	8%	9%
Déchets	36	337	373	3%	3%	2%
Pêche	0	0	0	0%	1%	1%
UTCF	0	-641	-641	-	-	-
Total (hors UTCF)	10.285	1.413	11.698	100%	100%	100%

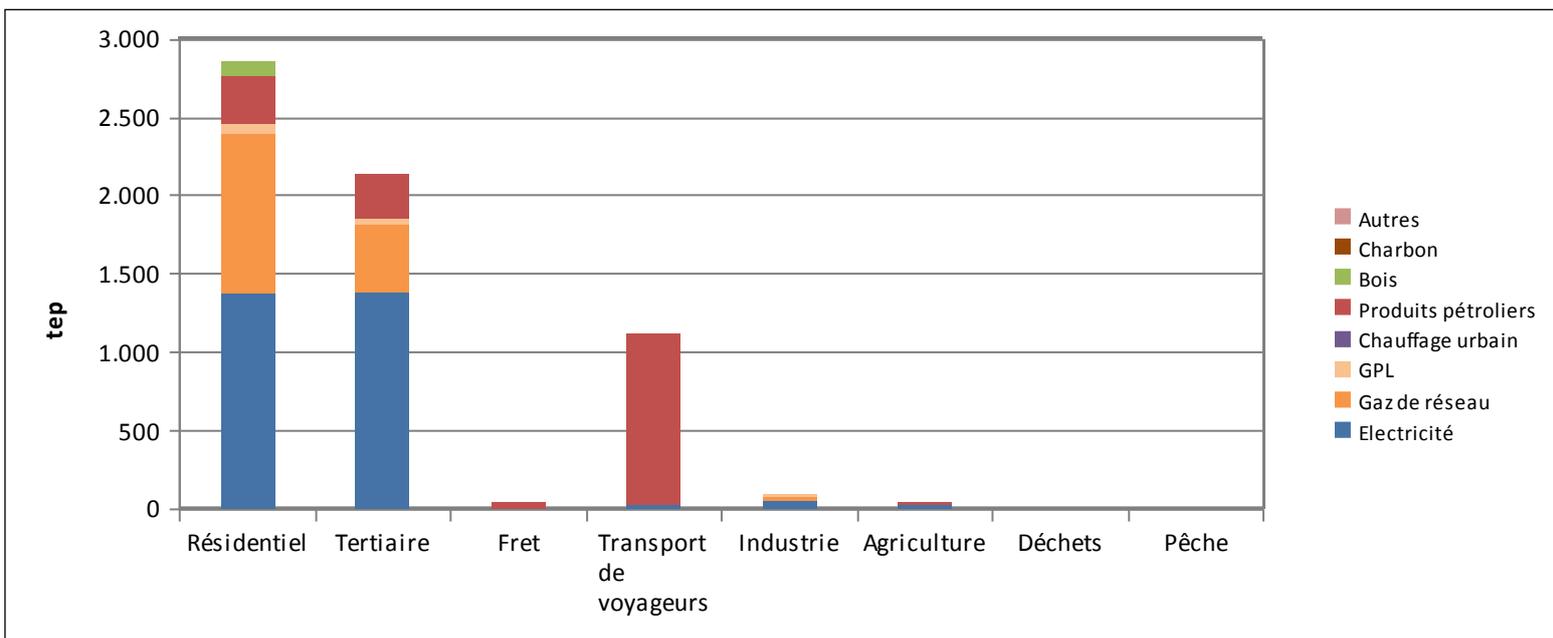
Répartition des émissions totales (ENER'GES) :



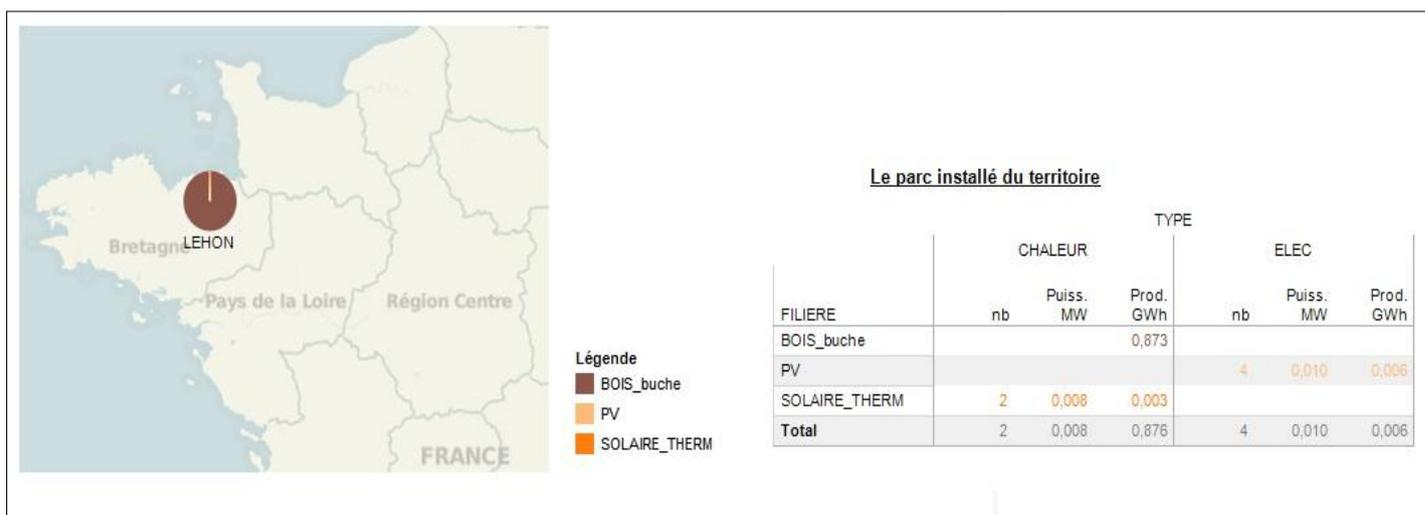
Bilan des consommations d'énergies primaires par secteur (ENER'GES) :

	Territoire									Typo			Bretagne
	En tep (EP)	Electricité	Gaz de réseau	GPL	Chauffage urbain	Produits pétroliers	Bois	Charbon	Autres	Total	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Territoire	Résidentiel	1.380	1.006	65	0	312	86	0	0	2.849	45%	40%	40%
	Tertiaire	1.373	438	34	0	290	2	0	0	2.137	34%	14%	16%
	Total bâtiment	2.753	1.444	99	0	602	88	0	0	4.986	79%	54%	56%
	Fret	1	0	0	0	42	0	0	0	43	1%	11%	8%
	Transport de voya	26	0	0	0	1.086	0	0	0	1.112	18%	15%	16%
	Total transport	27	0	0	0	1.128	0	0	0	1.155	18%	26%	23%
	Industrie	56	25	3	0	5	0	0	0	89	1%	16%	16%
	Agriculture	22	3	1	0	17	0	0	0	43	1%	4%	5%
	Déchets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	1%	1%
	Pêche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	0%	0%
	Total	2.858	1.472	103	0	1.752	88	0	0	6.273	100%	100%	100%
	Part (%)	46%	23%	2%	0%	28%	1%	0%	0%	100%			
	Typo	Part (%)	44%	12%	2,64%	0,01%	37%	3%	0,06%	0%	100%		
Part (%)		44%	12%	3,00%	0,48%	36%	4%	0,29%	0%	100%			

Bilan des consommations d'énergie primaire(ENER'GES) :



Production des énergies renouvelables (Observatoire de l'énergie, décembre 2011) :



Léhon se distingue des autres communes du Pays de Dinan par l'absence de population active dans l'agriculture. Ainsi, **l'habitat, le transport et le tertiaire** sont principalement les secteurs émettant le plus de GES. Le bois constitue dans une faible mesure la principale source de production énergétique sur la commune. **L'électricité et les produits pétroliers** constituent, comme pour le pays de Dinan, les énergies primaires les plus consommées quelque soit le secteur. Nous devons enfin noter **l'utilisation non-négligeable de gaz de réseau** sur la commune de Léhon.

3. Les priorités d'actions du bilan carbone

En utilisant la **matrice SWOT**, nous allons reprendre l'ensemble des données précédentes afin de mettre en perspective de manière concrète **toutes les dynamiques (contraintes, avantages etc) qui vont peser pour l'élaboration du plan d'action de la commune de Léhon**. L'objectif est de montrer clairement les thèmes sur lesquels le PAED doit se concentrer. Cette matrice d'analyse est normalement utilisée pour étudier le marché d'une entreprise. Elle se découpe en 4 points (**Forces** ou *Strengths*, **Faiblesses** ou *Weaknesses*, **Opportunités** ou *Opportunities*, **Menaces** ou *Threats*) définis selon **les facteurs internes (l'organisation) et les facteurs externes (l'environnement extérieur de l'organisation)**.

Dans le cadre du projet ENESCOM, nous pouvons adapter cette méthode d'analyse : **les conclusions du bilan carbone** constituent les éléments internes et **l'ensemble des parties prenantes** (acteurs qui interviennent dans la commune) constituent les éléments externes. A partir des éléments-clé de la matrice ci-dessous, il est donc possible de **mieux cibler les actions à mettre en œuvre** pour parvenir aux objectifs des 3*20, tout en tenant compte des contraintes.

Nous avons ajouté au tableau Forces/Faiblesses/Opportunités/Menaces, un tableau sur les Capacités/Incapacités :

	FORCES	FAIBLESSES
FACTEURS INTERNES	<ul style="list-style-type: none"> - Les élus et le personnel communal sont sensibles aux économies d'énergie depuis plusieurs années - Présence d'habitants de Léhon motivés dans le Comité de Pilotage - Beaucoup de bâtiments communaux peuvent être rénovés sans démolition de l'existant (ex : isolation par l'extérieur) - Présence et appui de partenaires : CEP, EIE (service gratuit pour les habitants) ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Transport : Utilisation principale de la voiture (environ 90% des déplacements sont réalisés en voiture) – déplacements fortement émetteurs en CO2 : loisirs, travail, achats et scolaire. - Bâtiment – Résidentiel : 1166 logements à Léhon dont 93% de résidences principales – principales consommations d'énergie pour le chauffage et ECS (eau chaude et sanitaire) en gaz naturel et électricité / lié au fait que Léhon est une cité dortoir - Bâtiment – Tertiaire : les secteurs les plus émetteurs de GES sont la santé (avec par exemple l'hôpital de Léhon), le commerce, les sports&loisirs et l'enseignement. - Patrimoine historique où les interventions en matière d'économies d'énergie sont soumises à l'aval de ABF
	OPPORTUNITES	MENACES
FACTEURS EXTERNES	<ul style="list-style-type: none"> - Les bâtiments publics (hôpital¹⁶, écoles, équipement sportifs) sont fortement émetteurs en CO2 → des initiatives publiques de la part de la mairie peuvent impulser une vague de changements dans les pratiques et inciter les habitants. - Deux groupes bien ciblés pour orienter les actions du PAED de Léhon: les commerçants et les habitants → savoir leur proposer des actions claires les aidant à réduire leurs consommations d'énergie. - Projet d'un service intercommunal de transports en commun - Nouvelle tarification des fournitures énergétiques - Lancement d'une démarche Agenda 21 dans la ville voisine, Dinan : possibilité de se raccorder sur certaines actions (ex : transports) 	<ul style="list-style-type: none"> - Lenteur administrative dans les procédures de la commune - Peur du changement (ne pas vouloir changer les habitudes quotidiennes) : comment favoriser une vraie prise de conscience écologique chez les habitants ? - Ne pas réussir à trouver un échos dans la commune à relayer les informations pour réduire la consommation d'énergies : comment mobiliser et intégrer les citoyens au PAED ?

¹⁶ L'hôpital ne dépend plus de Léhon depuis le 1^{er} janvier 2003. Il fait partie, depuis cette date, du patrimoine dinanais. La commune de Léhon ne peut donc intervenir sur ce bâtiment, à moins que la dynamique autour du projet ENESCOM n'émerge dans l'ensemble de la CODI, ou du moins, dans les communes voisines, comme la principale, Dinan, par exemple.

<i>CAPACITES</i>	<i>INCAPACITES</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer auprès de la population - Initier des mesures en matière de : déplacements, circuits courts alimentaires, éducation... - Rejoindre des partenaires agissant pour un développement durable des territoires : BRUDED, CEP, EIE, T3D, SCIC EnR, CNFPT... - Engager des actions de maîtrise des consommations d'énergie au niveau du patrimoine communal 	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer une prime pour les économies d'énergie réalisées par les industriels - Imposer des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique chez les particuliers - Imposer aux habitants un audit énergétique

Le Plan d'Action pour l'Énergie Durable

1. Aspects organisationnels

▪ Explication de la méthodologie de travail

La Convention des maires a été signée le 9 juin 2011 par la commune de Léhon. Afin d'établir un plan d'action efficace, une organisation et une méthodologie de travail ont été définies au préalable avec les acteurs participant au projet.

Tout d'abord, en partenariat avec la FR CIVAM et l'association MIR, **4 réunions avec les 14 commissions des communes signataires** pour échanger sur leurs avancées respectives. La première réunion s'est tenue le 14 décembre 2011 à St Juvat afin de revenir sur l'expérience du maire dans la Convention. Cela a permis également de mettre en commun les méthodologies propres aux communes, les freins & limites ressenties ainsi que les solutions trouvées. Le 1 février 2012 constitue un **moment particulier** puisque les 14 Commissions se sont à nouveau retrouvées **pour signer ensemble et de manière officielle la Convention des maires avec un représentant de la Commission Européenne**. Les deux réunions suivantes ont été centrées sur des thématiques particulières du plan d'action. Il a été en effet question le 11 avril à Plouasne de réfléchir à une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Ainsi, le **réseau agriculture durable¹⁷** est intervenu pour présenter les diagnostics énergétiques agricoles. Le maire de Plumaugat, M. Chevalier, a pu témoigner sur sa propre expérience de l'échange parcellaire au niveau de sa commune avant de laisser la parole à des stagiaires du centre de formation (CPSA) de Combourg qui ont expliqué **les actions sur le thème de l'agriculture** qu'ils ont proposé à la communauté de communes Rance/Frémur. Enfin, la réunion du 1 juin s'est tenue en présence de la Chambre d'agriculture 22 avec comme sujet principal : **l'organisation des échanges parcellaires**.

Parallèlement à ce travail commun, **la SCIC ENR du pays de Dinan, par le biais d'Emily Duthion**, a accompagné, conseillé, **Estelle Deroch, recrutée en service civique par la commune de Léhon** (dont la mission est exclusivement consacrée à la concrétisation de l'engagement léhonnais dans la Convention des Maires, à la sensibilisation des citoyens et des élus sur ce projet, puis à l'élaboration d'un Agenda 21), dans la mise en œuvre concrète du projet ENESCOM : poser les problématiques environnementales, amener progressivement le groupe à définir ses propres priorités d'action pour la rédaction du PAED... Des comptes-rendus de réunions ont été rédigés et envoyés aux membres du Comité de Pilotage afin de garantir une meilleure traçabilité concernant les avancées du Comité. Celui-ci **réunit 5 élus, 5 citoyens non élus, et 2 membres du personnel municipal**. Ce comité en charge de l'application de la Convention des maires se décompose en **9 « commissions thématiques »** :

- Rénovation énergétique autour du Groupe scolaire Victor Hugo
- Patrimoine communal
- Communication – Sensibilisation – Participation
- Education à l'énergie et au développement durable
- Agenda 21 interne aux services municipaux
- Urbanisme

17 <http://www.agriculture-durable.org/>

- Circuits courts alimentaires
- Eco-déplacements
- Mobilisation des entreprises

Pour aboutir à ce résultat, Estelle Deroch a suivi une méthodologie de travail, qui peut être synthétisée comme suit :

1^{ère} phase : appropriation

- Compréhension, décryptage de la mission, assimilation de nombreuses informations, recherches
- Rencontre des acteurs, partenaires éventuels, collègues, homologues... (notamment le réseau BRUDED, T3D, CNFPT, Pays de Dinan)
- Présentation en interne (élus, collègues)
- Premiers contacts avec la presse locale

2^{ème} phase : concrétisation

- Actions sur le web : création du blog ; de la plate-forme Google
- Petite enquête auprès des associations
- Réunions publiques : 04/04/2012 (visite de chantier); 12/05/2012 (Forum Citoyen); 06/10/2012
- Mobilisation / Participation citoyenne : constitution du Comité de Pilotage ; recherche de volontaires dans les Commissions Thématiques
- Formations et visites de terrain (Alter Ego, BRUDED, T3D, CNFPT)

3^{ème} phase : le PAED et préparation de la suite, de la continuité

- Travail et réflexion sur les fiches-actions / rédaction du PAED
- Préparation du prochain Forum Citoyen (6 octobre)
- Préparation de la transition avec l'Agenda 21

Dans ce contexte, le Comité de Pilotage de Léhon s'est chargé de rédiger **deux documents de travail** essentiels pour le PAED :

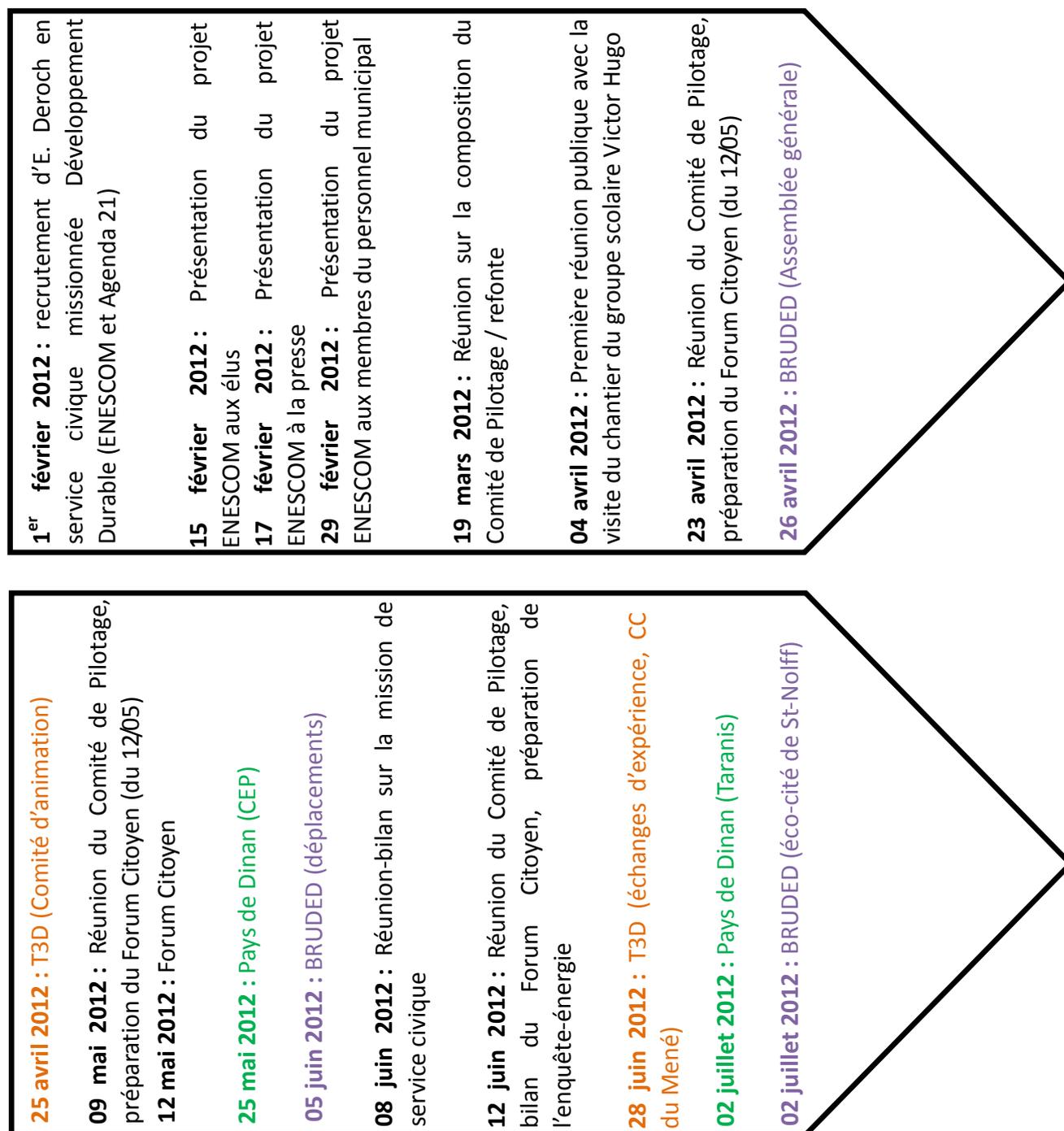
- un « **ordinogramme** » classé en fonction des échéances et des différentes thématiques
- des « **fiches actions** » détaillant avec davantage de précisions tous les projets menés par la commune.

Les **frises chronologiques** ci-dessous apportent une vision globale de l'ensemble de ce processus organisationnel :

1^{ère} frise : détail des rencontres propres à la commune du Léhon

2^{ème} frise : frise chronologique du projet ENESCOM dans son ensemble

Frise n° 1 :



28 août 2012 : Réunion du Comité de Pilotage,
bilan de l'enquête-énergie , préparation du Forum
Citoyen d'octobre

06 octobre 2012 : Forum Citoyen

11 octobre 2012 : Conseil Municipal, validation
des fiches-actions

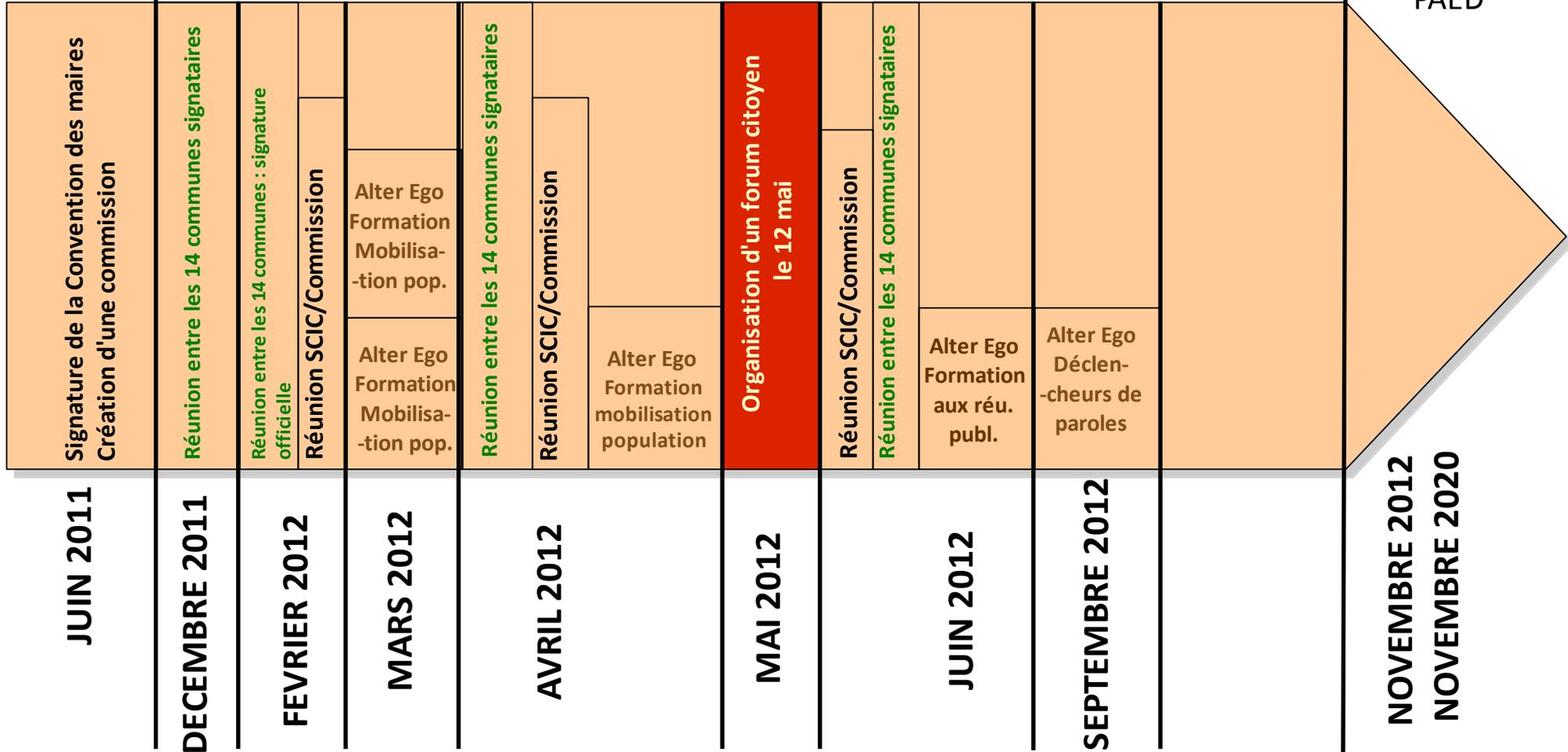
15 octobre 2012 : Réunion du Comité de Pilotage

- Commune de Léhon
- Réseau BRUDED
- Réseau T3D (département)
- Pays de Dinan

MISE EN
ROUTE DU
PROJET

REDACTION DES DOCUMENTS DE TRAVAIL :
ELABORATION DU PAED

EVALUATION
ET MISE EN
OEUVRE DU
PAED



Actions initialement prévues dans le cadre du projet ENESCOM

Actions proposées et organisées par la Commission

▪ **Intervention de la compagnie Alter Ego**

Il faut noter que l'élaboration du PAED a nécessité une vraie prise de conscience écologique, qui a été favorisée par **l'intervention de la compagnie Alter Ego**¹⁸. Cette association regroupe une compagnie d'action théâtrale et un centre de formation sur le management coopératif. La compagnie propose **des outils ludiques et interactifs**, plus efficaces pour permettre une mobilisation de l'intelligence collective.

Dans la cadre du projet ENESCOM, la FR CIVAM, l'association MIR et la SCIC ENR ont ainsi proposé de travailler avec Alter Ego de deux différentes manières comme nous pouvons le voir sur la frise ci-dessus. D'une part, chaque membre des Commissions ont été vivement encouragés à participer à **une formation d'Alter Ego appelée « mobilisation de la population », qui a eu lieu le 2 mars au Gouray, le lundi 26 mars à Plouër sur Rance, le 27 avril à Plélan**. L'objectif de ces formations a été de proposer des méthodologies innovantes (débat coopératifs, réunions participatives) afin d'aider les membres à avoir un regard différent sur l'écologie, à se sensibiliser eux-mêmes et à s'approprier personnellement la démarche de la Convention des maires.

D'autre part, la compagnie Alter Ego a organisé des **accompagnements aux réunions publiques** ouvertes à toutes les Commissions le 12 juin à Pleslin Trigavou. Il s'agissait de préparer en amont **un protocole d'animations** basé sur des jeux d'intégration, des débats etc, et de l'appliquer le soir-même lors de la réunion pour les habitants de Pleslin. L'objectif final a été d'impulser **un élan aux réunions publiques afin d'interpeller les citoyens** sur les objectifs de la Convention des maires et de les mobiliser sur les questions énergétiques.

Concernant les actions de sensibilisation des habitants, la FR CIVAM, avec MIR et la SCIC ENR, ont conseillé au départ d'organiser des **réunions publiques** et de faire appel au **Labomobile de l'association « les petits débrouillards »**. Ce bus à visée pédagogique propose de découvrir l'environnement à travers cinq thèmes (l'eau, les déchets, le bocage, le changement climatique, la biodiversité) et en présence d'un animateur. Chaque commission a été libre ensuite de suivre ces initiatives proposées et/ou d'aménager leurs propres actions de mobilisation à l'image de Léhon.

LEHON :

- **Témoignages des participants aux formations Alter Ego**

- **Estelle Deroch (Service civique chargée de mission Développement Durable à Léhon)**

J'ai trouvé la formation très intéressante et très enrichissante pour plusieurs raisons. D'abord j'y ai trouvé des solutions pour rendre les réunions conviviales, pour mettre les participants à l'aise. J'ai beaucoup apprécié qu'on nous montre qu'il est possible d'animer une réunion avec des élus, des techniciens et des citoyens sans sentiment de hiérarchie, ou de jugement. Ensuite je peux dire que la bonne humeur, la gentillesse et la pédagogie des intervenants a été un véritable plaisir. Tout cela m'a donné des pistes pour les réunions menées à Léhon, je m'en suis beaucoup inspiré.

- **Nadia Courdavault (Adjointe au personnel municipal)**

C'est sur invitation d'Estelle Deroch que j'ai participé à une réunion le 26 mars 2012 organisée par Alter Ego.

18 <http://www.compagnie-alterego.com/>

L'objectif était d'acquérir des techniques d'animation de réunions. A titre personnel, j'ai ressenti un intérêt à participer à cette réunion dont le but était de maîtriser la prise de parole au sein d'un groupe, maîtriser le stress, savoir écouter les autres et apprendre à s'interposer au moment opportun.

Les premières heures de la réunion ont fait naître un léger désagrément en raison du style de l'enseignement un peu trop convivial et par l'organisation de jeux de rôles¹⁹ durant lesquels on se force d'y participer. Au fil des heures j'ai fini par être plus attentive et participative au groupe. La convivialité m'est apparue plus sincère et naturelle. Cependant une journée de formation ne suffit pas à modifier son comportement naturel.

J'ai découvert quelques outils d'animation réutilisables dans les démarches participatives et réfléchi sur le comportement à avoir en qualité d'animateur. Ce que je retiens de cette formation c'est qu'elle permet de développer une communication qui favorise la coopération, qui contribue à une efficacité individuelle et collective et qui permet de développer des relations humaines de qualité.

- **Jacques Ceintrey (Conseiller municipal en charge du dossier ENESCOM et Agenda 21)**

Pour moi, la formation proposée ressemblait davantage à du coaching, par la mise en place de jeux de rôle.

- **Les Forums Citoyens**

La commune a organisé **2 Forums Citoyens le 12 mai et le 6 octobre 2012.**

- **Forum du 12/05/2012.** Réunissant environ une cinquantaine de citoyens, l'objectif de cette journée a été d'inviter les personnes à réfléchir et proposer des idées autour de 4 grandes thématiques : Habitat, Déplacements doux, Circuits courts, Éducation aux énergies et Communication/Sensibilisation/Participation. Ce forum s'est conclu sur une synthèse reprenant l'ensemble des échanges entre les différents groupes de travail ; chacun a pu définir 4 points « prioritaires » qui ont été par la suite réfléchis, travaillés, intégrés à l'ordinogramme et aux Fiches-Action.
- **Forum du 06/10/2012.** Avec un nombre équivalent de participants, la finalité était, non seulement de faire découvrir les Fiches-Action rédigées depuis le premier Forum, mais aussi d'en rédiger de nouvelles, suite au retour d'expérience de plusieurs intervenants (communes et organismes spécialisés).

Impact et ressenti lors des 2 Forums Citoyens :

Lors du premier Forum Citoyen de Léhon, le 12 mai 2012, l'accent a surtout été mis sur la convivialité et la volonté d'une absence de hiérarchie dans les échanges. Pour cela, l'organisation de cette journée était ressemblante avec celle du principe de « Forum Ouvert », enseignée par Alter Ego. La manifestation de Léhon était plutôt du type Forum semi-ouvert (les sujets étaient donnés en amont).

¹⁹ Les participants travaillent sur des situations concrètes issues de leur quotidien

Plus concrètement, en ce qui concerne la convivialité, un pot d'accueil avait été mis en place, et une randonnée suivie d'un pique-nique, dans les bois de Léhon organisée. Lors de l'introduction de cette journée, les participants avaient également été mis à l'aise par l'explication des « règles du jeu » : aucune obligation, possibilité d'aller et venir d'un atelier à l'autre, incitation à donner ses idées et à participer activement...

Par rapport aux échanges, ceux-ci avaient été organisés en petits ateliers, sous forme de tables rondes. A aucun moment la réunion n'a été de type « classique » (une personne qui parle et les autres, assises en rang, devant, qui écoutent). La position en cercle a été privilégiée lors de ce Forum Citoyen.



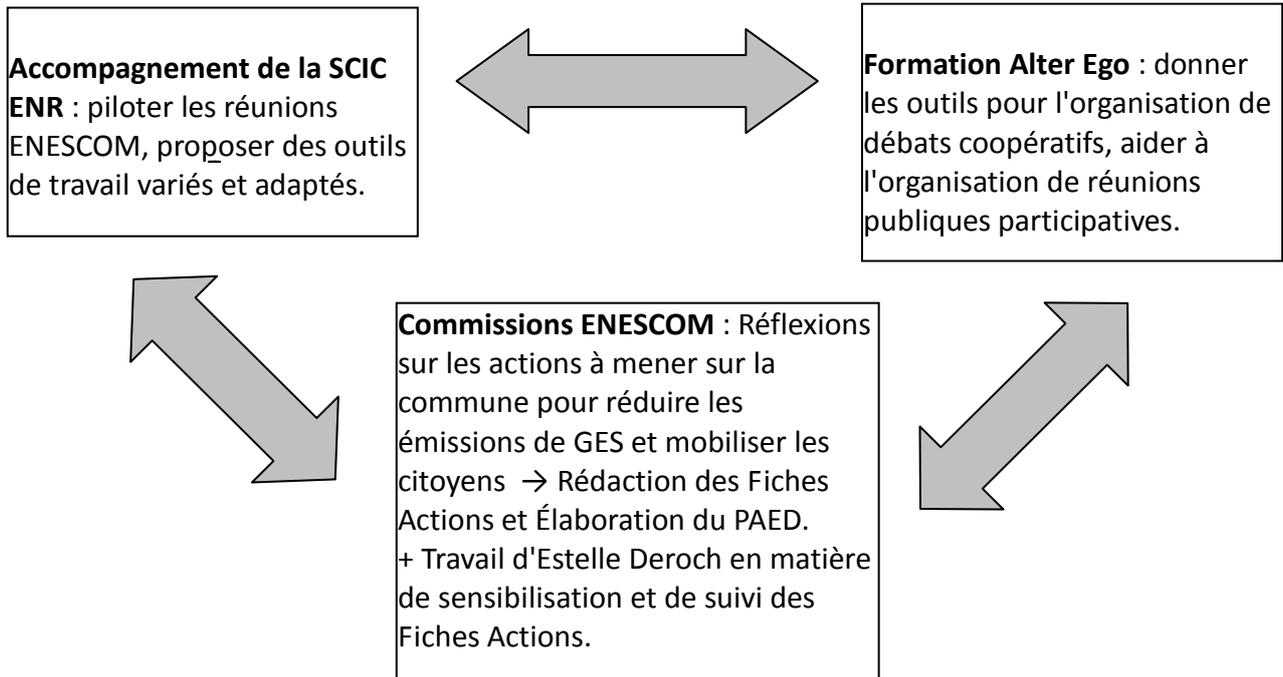
Table ronde (Source : T. Giordana, Léhon, 2012) / Synthèse finale en cercle (Source : B. Servel, Léhon, 2012)

Le deuxième Forum du 6 octobre a été organisé différemment car plusieurs Fiches-Action avaient déjà été rédigées depuis le 12 mai, et le but était de les présenter aux participants. Il fallait également rédiger/compléter d'autres fiches. Pour cela, les premières Fiches-Action ont été exposées, avec la possibilité de les critiquer (remarques à glisser dans une enveloppe). Pour les fiches à rédiger/compléter, plusieurs intervenants sont venus faire des retours d'expérience sur des thèmes précis, afin d'orienter les participants dans leur réflexion : l'implantation d'un marché (intervention des communes de Trégueux et de Quintin) ; mise en place d'un pédibus (intervention de la commune de Plouër-sur-Rance) ; création d'une navette citoyenne (intervention de la commune de Hédé-Bazouges) ; éco-matériaux, énergies renouvelables et économies d'énergie (visite du chantier BBC+ du groupe scolaire Victor Hugo + présence des SCIC ENERCOOP [approvisionnement d'une énergie 100% propre], ECLIS [éco-construction], EnR Pays de Rance [filiale bois-énergie] + exposition de l'Espace Info Energie du Pays de Dinan sur les éco-gestes). L'après-midi était dédié à des échanges sur le lien social, ce qui a malheureusement attiré moins de monde.



Table-ronde et échanges avec les communes de Plouër-sur-Rance et Hédé-Bazouges (Source A. Camberlein, 2012)

Au final, l'organisation du travail pour la commune de Léhon peut se résumer **sous la forme suivante** :



2. Le Tableau de bord du PAED

Comme nous l'avons souligné précédemment, il a été proposé au comité de pilotage de remplir un premier document de travail prenant la forme d'un ordigramme²⁰. En fonction de **dix thématiques** (patrimoine communal, éclairage public, mobilisation des habitants, déplacement de proximité, agriculture et biodiversité, commerce et artisanat, éducation à l'énergie, circuits courts alimentaire, patrimoine communal et déchet), les membres ont présenté **un ensemble d'actions afin de répondre aux exigences de leur bilan carbone**. Le tableau simplifié ci-dessous reprend les idées générales de l'organigramme de base.

Cela a permis aux membres de se positionner d'une part en fonction de leurs préférences pour la rédaction des Fiches Actions, et d'autre part **de planifier dans le temps la réalisation des tâches**.

La commune de Léhon a adapté et complété l'ensemble des thématiques proposées de la manière suivante :

- Rénovation autour du Groupe scolaire Victor Hugo
- Patrimoine municipal
- Communication – Sensibilisation – Participation
- Education aux énergies et au développement durable
- Urbanisme
- Eco-déplacements
- Circuits courts alimentaires
- Mobilisation des entreprises
- Agenda 21 interne aux services municipaux

Intitulé de l'action	Actions en cours de réalisation	Actions à réaliser	Phasage de l'opération
Rénovation autour du Groupe scolaire Victor Hugo			
A.1 Programme de rénovation thermique du Groupe scolaire Victor Hugo, de la salle omnisports et des logements communaux	OUI	NON	<ul style="list-style-type: none"> - 2009 : Audit énergétique par "GRAINE D'HABITAT" - 2010 : Décision de la collectivité sur le mode de chauffage - 2011 : Lancement du projet et lancement des appels à candidatures - 2011-2013 : Phasage des travaux et réalisation de l'opération - 2013-2015 : Suivi des consommations énergétiques et des économies en Whép/m2/an Discussion avec la SCIC EnR Pays de Rance pour un inventaire du potentiel de récupération de bois sur Léhon

²⁰ Document original en annexe 2 page

Patrimoine municipal

<p>B.1 Diagnostic énergétique des bâtiments communaux par le Conseiller en Energie Partagé (CEP) du Pays de Dinan, et approfondissement par le bureau d'études Graine d'Habitat. Apport de conseils pour améliorer la performance énergétique des bâtiments, et amélioration effective de la performance énergétique</p>	OUI	OUI	<ul style="list-style-type: none"> - 2012 : Réalisation d'une enquête auprès des usagers des locaux municipaux (sur leur confort, leurs préconisations...) + Adhésion au CEP du Pays de Dinan + Diagnostic du patrimoine communal par le CEP, puis approfondissement par Graines d'Habitat - 2013 : Diagnostic thermique et énergétique par un cabinet extérieur (Graine d'habitat) - 2013 : Evaluation des travaux et établissement d'un programme pluriannuel - 2013 : Isolation du plafond de la salle du Clos Gastel
<p>B.2 Eco-actions sur l'éclairage public et dans les locaux municipaux</p>	OUI	OUI	<ul style="list-style-type: none"> 1- Depuis 2005 : <ul style="list-style-type: none"> - Réduction du temps d'éclairage d'une heure (passage de 22h au lieu de 23h) - Renouvellement du parc d'ampoules et de matériel 2- A partir de 2012 : <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une enquête auprès des usagers des locaux municipaux (sur leur confort, leurs préconisations...) - Bilan énergétique réalisé par le CEP - Etude par le SDE sur les possibilités d'action au tennis et dans les futurs lotissements - Stopper l'éclairage en juin et juillet - Dissocier l'éclairage du cloître de l'éclairage du cheminement (Abbaye) et installer un système de détection - Installer des minuteurs et/ou systèmes de détection dans les locaux municipaux pour éviter le gaspillage - Equiper les futurs lotissements d'un éclairage public plus efficace (détection de présence ou par appel téléphonique)
<p>B.3 Amélioration du système de chauffage</p>	OUI	OUI	<p>En 2012 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une enquête auprès des usagers des locaux

			<p>municipaux (sur leur confort, leurs préconisations...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ajout d'un programmateur-horloge dans la salle Noël Mars début 2012, pour le contrôle du chauffage / Déclenchement 30 min. avant la réunion / 10% d'économie en moyenne - Révision des branchements dans le réfectoire des moines pour éviter d'allumer inutilement les tapis chauffants <p>Après 2012 : Installation d'un système de chauffage télégéré dans tous les bâtiments communaux</p>
Communication – Sensibilisation – Participation			
C.1 Retour régulier des avancées et résultats de la commune en matière d'énergie	OUI	OUI	<ul style="list-style-type: none"> - Création du blog : www.lehon-cite-durable.webnode.fr - Organisation de manifestations sur le thème des énergies et du DD (Forums Citoyens...) - Mise en ligne d'informations sur le site web de la commune : http://www.mairie-lehon.fr/ - Contacts réguliers avec la presse - Création d'une plate-forme Google pour les participants directs au projet - Mise à disposition de documents divers sur les énergies à Léhon (E.I.E. ...) - Informations dans la lettre d'informations et dans le bulletin municipal - Tableau de bord basé sur le modèle du bilan énergétique du CEP
C.2 Elaboration d'une Enquête-énergie en porte-à-porte auprès des habitants de Léhon	OUI	NON	<p>Semaines 22 et 23 : élaboration du questionnaire</p> <p>12/06 : validation du questionnaire par le Comité de Pilotage, définition de zones géographiques pour chaque enquêteur (élus et/ou citoyens)</p> <p>Juin-Juillet-Août : questionnaire chez l'habitant</p> <p>Août-Septembre : analyse des résultats</p> <p>Publication des résultats</p>

C.3 Choisir et accompagner 10 familles-pilotes-énergie	NON	OUI	Court et moyen terme (2013-2020) : attente des projets de l'ADEME et/ou de l'E.I.E pour s'y intégrer OU prise de contact avec une association pilote dans ce domaine (ex : Prioriterre)
C.4 Sculpture/fresque/objet artistique « choc » - réalisation d'une œuvre d'art éphémère ou durable	NON	OUI	<ul style="list-style-type: none"> - Appel d'offre ou appel à idées aux écoles d'art / lycées / collèges = option art plastique / ou aux artistes (CREACTIVITAE) - Préciser / clarifier avec l'école choisie le cahier des charges avec la municipalité / l'école - Décider d'une : utilisation pertinente (mascotte ?); lieu stratégique= bien placée dans Léhon; format (combien de temps ?) <p style="text-align: center;">ET/OU</p> <p>Attente d'une étude thermique aérienne et publication de la carte avec chaque logement visible (cf. Commission Thématique HABITAT)</p> <p style="text-align: center;">ET/OU</p> <p>Activités autour de la photographie (faire participer les clubs de photographie de la région) / afficher dans la rue, dans l'espace public</p>
C.5 Construire une culture commune	NON	OUI	Etablir un calendrier périodique Communiquer (presse, commerce, blog, associations...)
Education aux énergies et au développement durable			
D.1 Eviter le gaspillage électrique	NON	OUI	Année scolaire 2012-2013, voir avec les équipes éducatives
D.2 Eviter le gaspillage de l'eau et sensibiliser à la préservation de la ressource en eau	NON	OUI	Année scolaire 2012-2013, voir avec les équipes éducatives
D.3 Réduction et valorisation des déchets	NON	OUI	Année scolaire 2012-2013, voir avec les équipes éducatives

Urbanisme			
E.1 Créer un véritable lien avec l'EIE du Pays de Dinan, sa conseillère, et les habitants de Léhon	OUI	OUI	Ouverture de l'E.I.E. en juillet 2012 - Communication sur ce service par le biais de l'Enquête-énergie, avec la distribution de flyers (juin, juillet et août 2012) / et lors du Forum Citoyen du 6 octobre 2012 - Pour la suite, inviter l'E.I.E. lors de manifestations, installer un stand à son intention
E.2 Contrôle des cahiers des charges des futurs lotissements privés par la municipalité	NON	OUI	Long terme 1 ^{ère} étape : engager une réflexion 2 ^{ème} étape : instaurer ce principe dans la planification urbaine de Léhon 3 ^{ème} étape : expérimenter sur de nouveaux quartiers
E.3 Réalisation d'un bilan énergétique du résidentiel à Léhon	NON	OUI	1 ^{ère} étape : thermographie aérienne sur le territoire de Léhon / envisager une étude groupée avec les communes avoisinantes frontalières (, Quévert, Dinan, Lanvally, Taden, voire la CODI, ou le Pays) pour partager les coûts (en fonction du nombre d'habitants ou de bâtiments) 2 ^{ème} étape : explication de la thermographie aux habitants avec le soutien de l'E.I.E. du Pays de Dinan / communication poussée, permanences / accompagnement (de conseils, financiers...) des habitants / approfondissement de la communication et de l'étude avec l'E.I.E. (balade thermique, stand...) 3 ^{ème} étape : concrétiser ce soutien avec la réalisation d'audits énergétiques chez l'habitant
E.4 Déchets verts et bois	NON	OUI	Moyen terme (2014) Lancement d'une campagne « déchets » : communication et actions concrètes (sur une année, puis perduration de l'action sur le long terme) + Mise en place d'un partenariat avec la SCIC EnR Pays de Rance
E.5 Urbanisation	NON	OUI	Long terme - Echanges citoyens sur le PLU - Révision du PLU

Eco-déplacements			
F.1 Faire une boucle piétonne dans Léhon en réaménageant les vieux chemins	NON	OUI	2013-2015 <ul style="list-style-type: none"> - Identifier la boucle - Etudier les possibilités de passage sur des tronçons-clés - Tenter de récupérer de portions fermées actuellement
F.2 Etudier la mise en place d'un pédibus	NON	OUI	2013-2020 <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du retour d'expérience de Plouer-sur-Rance (Forum du 06/10/2012) - Etude des possibilités d'actions sur Léhon - Contact avec les associations de parents d'élève - Mise en place de parcours, en premier temps pour l'école Victor Hugo - Sécurisation de certaines portions
F.3 Développer l'utilisation du vélo	NON	OUI	2013-2020 <ul style="list-style-type: none"> - Identification et balisage de parcours dédiés (une première boucle principale, deux boucles supplémentaires et tronçons futurs) - Aménagement et information sur ces parcours - Etudier la mise en place d'une location-vente
F.4 Etudier la mise en place d'une navette citoyenne	NON	OUI	2013-2020 <ul style="list-style-type: none"> - Retour d'expérience de Hédé-Bazouges - Etude de faisabilité : qui peut être intéressé ? possibilité de création de logiciel ? quelle communication ? quels aspects pratiques ? quel lien avec les associations ? ...
Circuits courts alimentaires			
G.1 Du champ à l'assiette : instaurer un partenariat avec les Jardins de Cocagne de Léhon et la cantine scolaire de Léhon	OUI	OUI	La Semaine du Goût 2012 (semaine 42) : menu incorporant des légumes locaux ; animation, sur la base du volontariat, des instituteurs qui le souhaitent, sur les cultures des Jardins de Cocagne Collaboration ponctuelle avec la cantine de Léhon sur les surplus des Jardins de Cocagne, et avec le projet d'un futur jardin pour la restauration collective

			Prolonger l'action de la Semaine du Goût une fois par trimestre Réaliser un bilan en fin d'année 2012/2013
G.2 Implantation d'un marché de producteurs à Léhon	NON	OUI	Initié en 2013 - Discussion en commission thématique - Discussion en conseil municipal - Contact des producteurs - Mise en place / communication
Mobilisation des entreprises			
Agenda 21 interne aux services municipaux			
I.1 Mise au point avec les différents services municipaux sur les possibilités d'actions en matière de développement durable	OUI	OUI	- Elaboration du questionnaire à l'attention du personnel - Réunion avec chaque service municipal - Priorisation des actions déterminées lors de ces réunions - Mise en place des actions et d'un calendrier
I.2 Un changement commun à l'ensemble des services municipaux	OUI	OUI	Après le petit questionnaire auprès des services municipaux, définition d'actions communes
I.3 Autres actions, spécifiques à chaque service : cantine et entretien	OUI	OUI	Après le petit questionnaire auprès des services municipaux, définition d'actions plus spécifiques
I.4 Autres actions, spécifiques à chaque service : services techniques	OUI	OUI	Après le petit questionnaire auprès des services municipaux, définition d'actions plus spécifiques
I.5 Autres actions, spécifiques à chaque service : administration	OUI	OUI	Après le petit questionnaire auprès des services municipaux, définition d'actions plus spécifiques

3. Les Fiches Actions : composantes principales du PAED

RENOVATION AUTOUR DU GROUPE SCOLAIRE V. HUGO

N°Action	Descriptif	Objectifs	Impacts attendus	Financement et Partenariats
A.1	<p>Etudes thermiques réalisées par le maître d'œuvre sur cette opération : audit thermique et énergétique du groupe scolaire et bâtiments communaux du site, simulation thermique dynamique, RTE globale, étude de faisabilité bois énergie et photovoltaïque.</p> <p>Programme de rénovation thermique du groupe scolaire Victor Hugo, de la salle omnisports et des logements communaux. Ce programme permet à la commune d'être lauréate PREBAT (label BBC+) et ECOFAUR (ossature bois, isolation en laine et fibre de bois (par l'extérieur), ouate de cellulose (toiture chaude), toiture photovoltaïque, chaufferie bois énergie (réseau de chaleur urbain).</p> <p>Partenariat avec la SCIC EnR Pays de Rance pour faire un inventaire du potentiel de récupération du bois sur Léhon.</p>	<p>Améliorer la performance énergétique du groupe scolaire et des bâtiments voisins</p> <p>Améliorer le confort des enfants et du personnel</p> <p>Développer les énergies renouvelables avec la filière bois notamment, et le solaire</p>	<p>Amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment public ancien</p> <p>Amélioration du confort thermique</p> <p>Sensibilisation des enseignants et des élèves</p>	<p>1 550 000€</p> <p>Subventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 25 à 35% par l'Etat (DTR) - 30% plafonné à 100 000€ par la Région (ECOFAUR) - 12 à 22% par PREBAT (CG22 et ADEME) <p>5% par FEDER</p> <p>SCIC Energie-ADEME-Région Bretagne - CG 22</p>

PATRIMOINE COMMUNAL

N°Action	Description	Objectifs	Impacts Attendus	Financement et partenariats
B.1	<p>Diagnostic énergétique des bâtiments communaux par le Conseiller en Energie Partagé (CEP) du Pays de Dinan, et approfondissement par le bureau d'études Graine d'Habitat. Apport de conseils pour améliorer la performance énergétique des bâtiments, et amélioration effective de la performance énergétique.</p>	<p>Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux</p> <p>Améliorer le confort des occupants</p> <p>Sensibiliser aux économies d'énergie</p>	<p>Amélioration de la performance énergétique, réalisation d'économies d'énergie, réduction des émissions de gaz à effet de serre, optimisation du chauffage par rapport au temps d'occupation des locaux</p> <p>Amélioration du confort thermique</p>	<p>SCIC Energie Pays de Rance - ADEME-Région Bretagne - CG 22 – CEP – Graine d'habitat</p> <p>A déterminer avec le CEP, Graine d'Habitat et le Conseil Municipal – 20000€ pour un audit et 32000€</p>

			Sensibilisation des utilisateurs	pour l'isolation du plafond de la salle du Clos Gastel Adhésion au CEP : 1€/habitant pendant 3 ans
B.2	Mise en place de mesures d'économie d'énergie sur l'éclairage public et dans les locaux communaux	Avoir un éclairage public plus économe et plus efficace, éviter le gaspillage en matière d'éclairage dans les bâtiments communaux	Moins de consommations énergétiques Sensibilisation des citoyens Eviter le gaspillage dans les locaux communaux Faciliter l'accès des associations aux salles de l'Abbaye	Citeos Dinan, SDE 22 (M. André Clément en charge du suivi technique de l'Eclairage Public de Léhon), ENBRIN d'EDF, CEP Révision de l'éclairage dans la salle du Clos Gastel et des tennis : 30000€
B.3	Faire des économies de chauffage par l'installation de systèmes efficaces : programmateur, système de chauffage par télégestion... dans tous les locaux communaux... et par l'amélioration de certains branchements électriques	Eviter le gaspillage, les excès et les oublis, être plus efficace	Moins de consommations d'énergie Sensibilisation	A budgéter après audit

COMMUNICATION-SENSIBILISATION-PARTICIPATION

N°Action	Description	Objectifs	Impacts Attendus	Financement et partenariats
C.1	Création du blog : www.lehon-cite-durable.webnode.fr Organisation de manifestations sur le thème des énergies et du DD (Forums Citoyens...) Mise en ligne d'informations sur le site web de la commune : http://www.mairie-lehon.fr/ Contacts réguliers avec la	Informé Actualiser les infos sur le projet « Léhon, Cité durable » Communiquer régulièrement sur les actions menées	Compréhension des enjeux environnementaux, prise de conscience Réduction des impacts sur l'environnement Instauration d'une proximité entre les habitants et la commune, plus de lien social Montrer que chacun	Partenariat avec commerces et associations Coût faible, mais attente d'économies importantes

	<p>presse</p> <p>Création d'une plate-forme Google pour les participants directs au projet</p> <p>Mise à disposition de documents divers sur les énergies à Léhon (E.I.E. ...)</p> <p>Informations dans la lettre d'informations et dans le bulletin municipal</p> <p>Tableau de bord basé sur le modèle du bilan énergétique du CEP</p>		est concerné, donner envie de s'impliquer	
C.2	<p>Description (du questionnaire) :</p> <p>Introduction sur le projet et le DD</p> <p>Profil du foyer interrogé</p> <p>Consommations d'énergie</p> <p>Déplacements</p> <p>Achats et circuits courts</p> <p>Implication citoyenne, participation au prochain Forum Citoyen du 6 octobre</p>	<p>Instaurer une proximité avec les citoyens</p> <p>Cibler les besoins des habitants</p> <p>Introduire d'autres actions concrètes et étudier leur pertinence : des volontaires pour être familles-pilotes-énergie?</p> <p>des besoins en produits frais? un besoin d'informations sur les aides et conseils disponibles? ...</p> <p>Réagir sur les idées données lors du 1^{er} Forum Citoyen</p>	<p>Compréhension des enjeux environnementaux, prise de conscience</p> <p>Réduction des impacts sur l'environnement</p> <p>Instauration d'une proximité entre les habitants et la commune, plus de lien social</p> <p>Montrer que chacun est concerné, donner envie de s'impliquer</p> <p>Donner envie de venir au prochain Forum Citoyen du 6 octobre</p>	Coût faible (papier, encre, électricité)
C.3	<p>Mettre en place une expérimentation sur différentes thématiques énergétiques (transport, circuits courts, chauffage, eau...) auprès de 10 familles-test léhonnaises volontaires, avec suivi et accompagnement de la Commune</p>	<p>Identifier</p> <p>Evaluer</p> <p>Encourager, motiver</p> <p>Transmettre, retour d'expérience, partager, publier</p> <p>Quantifier si possible les bonnes pratiques sur le degré de faisabilité et d'efficacité</p>	<p>Compréhension des enjeux environnementaux, prise de conscience</p> <p>Réduction des impacts sur l'environnement</p> <p>Instauration d'une proximité entre les habitants et la commune, plus de lien social</p> <p>Montrer que chacun est concerné, donner envie de s'impliquer</p>	ADEME, E.I.E., EDF, Familles à énergie positive, Prioriterre
C.4	<p>Exposer en un lieu fréquenté ou remarquable de Léhon un</p>	<p>Interpeler / faire prendre conscience de l'impact</p>	<p>Compréhension des enjeux</p>	Artistes, écoles...

	objet artistique interpellant la conscience citoyenne en matière de développement durable	des hommes sur l'environnement et donc sur eux-mêmes	environnementaux, prise de conscience Réduction des impacts sur l'environnement Instauration d'une proximité entre les habitants et la commune, plus de lien social Montrer que chacun est concerné, donner envie de s'impliquer	Coût en fonction de « l'œuvre » choisie (prestation des artistes)
C.5	Instaurer, à Léhon, des cycles d'évènements (conférences, visites, manifestations) sur le thème du développement durable (toute thématique), avec ou sans spécialistes Organiser des covoiturages sur des évènements extérieurs à la commune	Créer une animation régulière et attendue sur la commune Créer une dynamique de mobilisation et de sensibilisation Créer du lien social Construire une culture commune (citoyens, élus, membres du comité de pilotage, membres des ateliers...) et développer l'imaginaire	Compréhension des enjeux environnementaux Prise de conscience et modifications des représentations Instauration d'une proximité entre les habitants et la commune, plus de lien social	Coût et partenariat à définir

EDUCATION AUX ENERGIES ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE

N°Action	Description	Objectifs	Impacts Attendus	Financement et partenariats
D.1	Mettre en place une signalétique sur les interrupteurs électriques des écoles et des locaux associatifs	Diminuer la consommation électrique de l'école Éduquer les enfants aux gestes économes simples	Diminution de la consommation électrique Répercussions au niveau familial, associatif	EDF, EIE du Pays de Dinan Coût faible
D.2	Mettre en évidence la consommation d'eau dans la vie courante de l'école. Expliquer le cycle de l'eau. Expliquer comment l'eau est rendue potable. Rechercher comment économiser l'eau.	Diminuer la consommation d'eau de l'école Éduquer les enfants aux gestes économes simples	Diminution de la consommation d'eau et des factures Répercussions au niveau familial, associatif	Maison de la Rance, Station d'épuration, SEDUD, CODI Coût faible
D.3	Instituer 2 corbeilles par classe: une jaune pour le papier et une autre	Sensibiliser les enfants et les	Moins de déchets = moins d'énergie	CODI, Centre de traitement des

	pour les autres déchets. Installer un bac à compostage ou un lombricomposteur dans chaque cour d'école. Encourager l'utilisation des relieuses au lieu de cahiers remplis de photocopies. Encourager le recto-verso. Encourager la réutilisation des cahiers sur plusieurs années. Maintenir la collecte des bouchons en plastique, des cartouches d'encre...	enseignants à la quantité de déchets produits: papier, fournitures scolaires, aliments... Éduquer les enfants aux gestes économes	consommée pour les traiter Moins de fournitures consommables = gain économique	déchets, presse Coût faible
--	---	--	---	------------------------------------

URBANISME

N°Action	Description	Objectifs	Impacts Attendus	Financement et partenariats
E.1	Faire connaître l'E.I.E. auprès des habitants de Léhon actuels et futurs, faire en sorte que chacun s'approprie pleinement ce service gratuit, mis à disposition par le Syndicat Mixte du Pays de Dinan, notamment pour l'aspect sensibilisation et information sur les économies d'énergie chez l'habitant. Donner une place à l'E.I.E. dans les manifestations léhonnaises (installer un stand par exemple)	<p>Informer les Léhonnais sur les possibilités d'actions, chez eux, pour diminuer leurs consommations d'énergie, et faire des économies ; sur les aides et conseils existants pour les accompagner dans leurs projets énergétiques. Partir du principe que la meilleure économie commence avec la sobriété énergétique (sensibiliser, éduquer)</p> <p>Instaurer une proximité entre les citoyens et les organismes publics à leur service existants</p> <p>Profiter des outils mis à disposition (balade thermique, site internet comparatif...)</p>	<p>Réduction des impacts énergétiques, de l'utilisation des ressources</p> <p>Sensibilisation et information des citoyens :</p> <p>électroménager économe, mode de chauffage, déchets ...</p> <p>Proximité entre organismes publics et habitants</p> <p>Meilleure connaissance des services à disposition</p>	<p>Pays de Dinan</p> <p>Coût faible</p>
E.2	Inciter fortement, voire obliger les lotisseurs, à respecter des exigences en matière d'économie d'énergie pour les futurs lotissements (toutes ou à adapter) : Proposer l'installation de	<p>Intégrer pleinement des obligations d'économie d'énergie dans les futures constructions</p> <p>Placer la municipalité comme porteuse d'initiatives écologiques</p>	<p>Moindre utilisation des ressources</p> <p>Une image davantage positive de la commune, une compréhension des enjeux du DD</p> <p>Sensibilisation des</p>	<p>BRUDED et collectivités adhérentes</p> <p>Adhésion BRUDED : 776,75€</p>

	<p>récupérateurs d'eau pluviale (bacs de 5000L au moins) avec double compteur</p> <p>Suggérer un chauffage économe en énergie (chauffage solaire par exemple)</p> <p>Imposer l'orientation bioclimatique</p> <p>Inciter très fortement à l'utilisation d'éco-matériaux</p> <p>Accompagnement par la mairie en matière de communication de chaque futur propriétaire en lien avec l'E.I.E. (rappel de la RT2012, conseils, comparaison de coûts...)</p>		futurs habitants	
E.3	<p>Faire une étude thermique aérienne de Léhon et/ou inciter la réalisation d'audit énergétique chez l'habitant avec aide financière de la commune</p> <p>Recherche de partenaires (ANAH, ADEME, EDF, E.I.E., ...) pour mener ces études</p>	<p>Pour l'étude thermique aérienne : avoir la tendance en matière de consommations énergétiques sur Léhon, repérer les « points noirs » de la commune. Ce peut être un premier déclic auprès des habitants. Lier cette étude avec la Commission Thématique COMMUNICATION-SENSIBILISATION-PARTICIPATION : installer un objet « choc » sur Léhon pour faire prendre conscience de l'impact des habitants sur l'environnement. Cet objet « choc » pourrait être la vue aérienne réalisée dans le cadre de l'étude thermique</p> <p>- Pour les audits énergétiques chez l'habitant : rendre accessibles ces mesures à des populations modestes ; accompagner la</p>	<p>Réduction des impacts énergétiques, de l'utilisation des ressources</p> <p>Sensibilisation des habitants, prise de conscience</p> <p>Rendre accessibles des études poussées à des populations modestes</p>	<p>ANAH, EDF (ENBRIN), EIE, ADEME</p> <p>Coût : environ 8€ par habitant – à définir</p>

		population vers une prise en main de ses consommations énergétiques. Cela peut suivre l'étude thermique aérienne, pour aller plus loin dans l'analyse énergétique des habitations		
E.4	<p>Gestion des déchets de coupe (bois) : accompagner les Léhonnais dans la nouvelle gestion de la déchèterie (12 passages maximum par an) / lien avec la SCIC EnR Pays de Rance pour évaluer les ressources en bois récupérable / broyage et récupération du bois par la SCIC / définition d'un lieu de stockage du bois et de créneaux horaires</p> <p>Réduction des déchets organiques : incitation au compostage</p>	<p>Réduire la quantité de déchets amenée à la déchèterie et ramasser par les camions</p> <p>Sensibiliser</p> <p>Accompagner les nouvelles réglementations de la CODI en matière de déchets (déchèterie par exemple – éviter le dépassement des 12 allers et retours permis par le badge d'accès à la déchèterie)</p>	<p>Moins de déchets = moins d'énergie consommée pour les traiter = moins d'impact sur l'environnement</p> <p>Sensibilisation des habitants, prise de conscience</p> <p>Faire connaître des innovations en matière de traitement des déchets</p>	<p>CODI, E.I.E., SCIC EnR Pays de Rance</p> <p>Coût à définir</p>
E.5	<p>Révision du PLU, en rapport avec la mise en place du SCoT et du PLH</p> <p>Privilégier d'autres formes d'habiter (éco-quartier, habitat groupé, mixité sociale, mixité immeubles-pavillons...)</p> <p>Favoriser l'implantation d'un éco-quartier (ZAC)</p> <p>Instaurer une réflexion sur les nouveaux types de construction (en hauteur, BIMBY, division parcellaire...)</p> <p>Inclure cette révision de la planification léhonnaise dans une démarche participative, pouvant être intégrée au futur Agenda 21 municipal</p>	<p>Stopper l'urbanisation du territoire et l'imperméabilisation des sols</p> <p>Préserver les espaces naturels, agricoles, les talus boisés, les zones humides ; favoriser la mixité sociale</p>	<p>Imperméabilisation des sols réduites</p> <p>Morcellement du territoire réduit</p> <p>Changement des pratiques d'aménagement classique</p> <p>Participation citoyenne à la construction de la ville de demain</p>	<p>CAUE, Architectes...</p> <p>Coût à définir</p>

ECO-DEPLACEMENTS

N°Action	Description	Objectifs	Impacts Attendus	Financement et partenariats
F.1	Identifier les vieux chemins pédestres, les réhabiliter, les entretenir, les flécher, ...	Permettre aux randonneurs d'avoir une boucle pédestre intéressante sur Léhon, ouverte à tout niveau de randonneurs	Diminuer l'utilisation de la voiture Découvrir la commune autrement, découvrir son côté vert	Coût : Remise en état, balisage, entretien... : 5000€/an Partenariat à définir
F.2	Voir dans quelle mesure il est possible de mettre en place un pédibus autour des écoles	Faire marcher les enfants et leurs parents, dans le but de diminuer le nombre de voitures stationnant devant les écoles, tout en créant du lien social	Diminution de la consommation de carburant Diminution des émissions de CO2 Lien social	Associations de Parents d'Elèves Coût : 2000€ pour la sécurisation
F.3	Créer des espaces favorables à l'utilisation du vélo dans la commune (pistes cyclables, espaces partagés...) Etudier la possibilité d'une location, voire vente, de vélos électriques	Développer l'utilisation du vélo et diminuer le recours à la voiture	Diminution des émissions de CO2 Inciter aux activités physiques	Financiers (pour l'aménagement et l'achat de vélos) à chiffrer, voir éventuellement un regroupement avec DINAN et la recherche d'un investisseur externe 6000€ : achat des vélos 1200€/an : entretien des vélos
F.4	Mise en place, avec l'aide de la mairie, d'un partenariat entre les propriétaires de véhicules et les personnes ne possédant pas de moyen de transport	Favoriser les déplacements pour les personnes non motorisées et développer le lien social	Réduire le nombre de véhicules sur les routes Diminution des émissions de CO2 Développer le lien social	BRUDED, associations... Coût : gestion de la démarche 1000€/an

CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES

N°Action	Description	Objectifs	Impacts Attendus	Financement et partenariats
G.1	Sensibiliser les enfants lors de la Semaine du Goût, éveiller les enfants au travail de la terre, à la culture bio et au goût	Sensibiliser Faire renaître le plaisir sensoriel et le plaisir de la découverte Débuter un travail de collaboration avec la cantine de Léhon sur des opérations ponctuelles, en attendant d'une offre locale plus importante à l'avenir	Favoriser une agriculture de proximité (peu ou pas de transport), directe (pas d'intermédiaire), et qui n'utilise pas de produit phytosanitaire Sensibilisation, éveil, plaisir des enfants, des parents et des instituteurs Favoriser une agriculture permettant la réinsertion de personnes en difficulté Investissement pour l'avenir	Jardins de Cocagne
G.2	Travailler à l'implantation d'un marché de producteurs à Léhon	Mettre en valeur l'agriculture locale, notamment Bio, dans la commune, tout en redynamisant la vie au sein de la commune, en créant du lien social	Favoriser une agriculture de proximité (peu ou pas de transport), directe (pas d'intermédiaire), et qui n'utilise pas de produit phytosanitaire Sensibilisation, éveil, plaisir Investissement pour l'avenir Lien social	Jardins de Cocagne / GAB22 / Communes ayant expérimenté l'implantation d'un marché

MOBILISATION DES ENTREPRISES

N°Action	Description	Objectifs	Impacts Attendus	Financement et partenariats
----------	-------------	-----------	------------------	-----------------------------

AGENDA 21 INTERNE AUX SERVICES MUNICIPAUX

N°Action	Description	Objectifs	Impacts Attendus	Financement et partenariats
I.1	Mise en place d'un court questionnaire à l'attention des membres du personnel (ce que vous faites déjà en matière de développement durable / ce qu'il est possible d'améliorer	Engager l'ensemble de l'équipe municipale dans une démarche de développement durable, en particulier d'économie d'énergie, de ressources, de matériel etc.	Stop au gaspillage, économie de matériel (de papier notamment), sensibilisation de l'équipe au développement durable	CEP, EIE, ADEME

	/ les impossibilités d'action et les impératifs)	Collaborer avec l'ensemble des personnels dans ce projet		
I.2	Mise en place d'actions concrètes communes à tous les services municipaux : - Changement de comportement - Commande publique (pour le matériel et fournitures) - Gestion des déchets - Chauffage	Engager un changement de comportement commun au sein des différents services	Stop au gaspillage, économie de matériel (de papier notamment), sensibilisation de l'équipe au développement durable	CEP, EIE, ADEME, CODI
I.3	Mesures à prendre dans les services de la cantine et de l'entretien des bâtiments communaux	Engager un changement de comportement commun au sein des différents services	Stop au gaspillage, économie de matériel (de papier notamment), sensibilisation de l'équipe au développement durable	CEP, EIE, ADEME, CODI, Jardins de Cocagne
I.4	Mesures à prendre dans les services techniques	Engager un changement de comportement commun au sein des différents services	Stop au gaspillage, économie de matériel (de papier notamment), sensibilisation de l'équipe au développement durable	CEP, EIE, ADEME, CODI
I.5	Mesures à prendre dans le service administratif	Engager un changement de comportement commun au sein des différents services	Stop au gaspillage, économie de matériel (de papier notamment), sensibilisation de l'équipe au développement durable	CEP, EIE, ADEME, CODI

Le PAED de la commune de Léhon comporte au total **28 actions à réaliser** (ou déjà réalisées, ou encore, en cours de réalisation) par les personnes concernées. Les tableaux ci-dessus reprennent les données importantes en terme d'objectifs et d'impacts attendus sur l'environnement, la collectivité et le bien-être.

Un modèle d'une Fiche-Action rédigée avec plus de détails est proposée dans l'annexe 3 page.

Évaluation du PAED

1. Évaluation par la Commission :

Évaluation et suivi des fiches-actions :

Pour évaluer les actions mises en avant dans le PAED d'ici 2020, des indicateurs ont été choisis. Le tableau suivant reprend chacun de ces indicateurs pour chaque fiche-action.

Fiches-actions	Suivi/évaluation
A.1	Suivi des consommations énergétiques annuelles
B.1	Suivi des consommations énergétiques annuelles
B.2	Suivi des consommations énergétiques annuelles
B.3	Suivi des consommations énergétiques annuelles
C.1	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation du nombre de personnes assistant aux manifestations - Evaluation du nombre de contacts mails - Evaluation du nombre de visiteurs sur le blog
C.2	<ul style="list-style-type: none"> - Le ressenti des personnes interrogées - Nombre de personnes venues assister au 2^{ème} Forum Citoyen du 6 octobre (comparer à l'affluence de celui du 12/05)
C.3	<ul style="list-style-type: none"> - Mesure des économies réalisées tout au long de l'expérience - Mesure de l'enthousiasme, du bien être
C.4	Mobilisation ? Création d'une identité ? Attractivité du projet ?
C.5	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants et d'adhérents au projet - Enthousiasme
D.1	Implication des enseignants, des élèves et des parents
D.2	Implication des enseignants, des élèves et des parents
D.3	Implication des enseignants, des élèves et des parents
E.1	Sollicitation du service
E.2	Comparaison entre le bilan carbone de 2005 (catégorie « résidentiel » et une future analyse, en 2020 par exemple)
E.3	Comparaison entre bilan énergétique de 2005 et future analyse, en 2020 par exemple

E.4	Nombre d'adhérents au projet
E.5	- Surfaces agricoles de la commune exploitées comparées à des instants T et T+1 - Comparer l'UTCF entre le bilan carbone de 2005 et un futur bilan carbone
F.1	Bien-être des usagers
F.2	Nombre de participants, succès de la démarche, pérennité
F.3	- Nombre de participants, succès de la démarche - Nombre de vélos loués
F.4	Nombre de participants, succès de la démarche
G.1	Pourcentage de produits bio utilisés à la cantine
G.2	Fréquentation, pérennité, nombre de commerçants
I.1	Consommation de matériel et fournitures
I.2	Consommation de matériel et fournitures
I.3	Consommation de matériel et fournitures
I.4	Consommation de matériel et fournitures
I.5	Consommation de matériel et fournitures

EXEMPLE DE CONCRETISATION DE FICHE-ACTION :



Source : E. Deroch, Léhon, 2012

Fiche G.1 : Pour la Semaine du Goût (15-21 octobre 2012), les équipes éducatives se sont rendues aux Jardins de Cocagne, association promouvant l'agriculture bio et solidaire. Les petits ont pu goûter et récolter des fruits et légumes, et profiter, toute la semaine, de mets originaux

Points forts et points faibles de la commune dans la mise en œuvre du PAED :

- Points forts :

Les personnes participantes sont pleines de motivation

Les participants jouent le jeu de la coopération

Une bonne dynamique

Des citoyens à l'écoute

Soutien technique avec l'appui de partenaires (CEP)

- Points faibles :

Des questionnements sur les capacités financières de la commune

Quelles difficultés pour atteindre les 3*20 et comment les anticiper ?

- Maintenir une volonté politique
- Maintenir une motivation citoyenne
- Le besoin d'un suivi, d'une continuité, d'une communication permanente
- Etendre le phénomène à l'intercommunalité, avoir une dynamique territoriale naissante, puis continue

Évaluation du PAED

1. Évaluation par la Comité de Pilotage :

➤ *Définition d'une stratégie globale 2012-2020 :*

- mise en évidence des points forts et des points faibles de la commune dans la mise en œuvre du PAED
- montrer et anticiper les difficultés qui vont se poser pour atteindre les 3*20
- tableau de bord de suivi avec indicateurs

➤ *Bilan du projet ENESCOM :* qu'est-ce que le projet a apporté à la commune et individuellement aux membres de la Commission ?

Pour la commune de Léhon, l'élaboration du PAED a eu un double effet :

- *Un effet sur le Conseil Municipal car la transversalité du projet impose à toutes les commissions (finances, travaux, urbanisme, environnement, éducation...) de travailler ensemble*
- *Un effet sur la population à qui le projet a permis de s'exprimer lors des forums citoyens, au travers de l'enquête-énergie et par la participation de citoyens au Comité de Pilotage et dans les différentes Commissions Thématiques*

Les fiches-actions sur la thématique « éducation aux énergies et au développement durable » ont été créées en vue d'un travail commun avec les équipes pédagogiques, ce qui engage la garantie de la sensibilisation à l'environnement des générations futures.

Le PAED implique tous les citoyens de la commune, élus et non élus, il est un véritable exemple de démocratie participative.

Jacques CEINTREY, élu référent Projet ENESCOM et Agenda 21, et membre du Comité de Pilotage

La conduite de ce projet a permis de :

- *Travailler avec des conseillers municipaux, des salariés de la commune*
- *Rencontrer des personnes de la commune et d'ailleurs (maire, autres élus, citoyens, associations, entreprises...)*
- *Approfondir ses connaissances.*

Ce projet ouvre une période nouvelle pour la commune tant du point de point du contenu de ses projets que de la méthode de gouvernance.

Yvon LE CORRE, habitant de Léhon membre du Comité de Pilotage

En qualité de Directrice des Services municipaux de la commune de Léhon, j'ai sollicité ma participation au comité de pilotage. La présence du responsable des services techniques, Eric Houssin, me semblait également utile.

Compte tenu de notre connaissance du quotidien de la vie municipale et des projets envisagés par les élus, avoir un regard sur les actions et ou réflexions projetées par le comité de pilotage, me semblait constructif pour y apporter une expertise technique et/ou réglementaire.

Cette nouvelle forme de gouvernance, sur le mode participatif, même si plus problématique car plus coûteuse en temps, et plus multiple en terme de prise de décision, amènera, je pense, une plus value sur l'analyse des besoins dans la gestion des projets municipaux.

Permettre une analyse plus fine des attentes des léhonnais, aboutira inéluctablement vers un service public rendu au plus grand nombre d'habitants.

Par ailleurs la fonction de responsable aux côtés des élus, ne peut aller sans être force de propositions compte tenu des actualités réglementaires quotidiennes. Mettre en avant l'intérêt de la signature d'une convention des Maires en liaison avec un projet exemplaire environnemental de rénovation du bâti existant. Proposer des moyens humains par le biais de service civique en soutien de l'élu chargé de la mise en œuvre de cette convention des Maires. C'est ainsi qu'il est agréable de trouver écho chez les élus.

La réalisation des projets communaux futurs devra prendre en compte la nouvelle force de proposition investie par les membres du comité de pilotage ainsi que les membres des commissions thématiques du PAED. Concerner pour mieux gouverner n'est pas simple mais le défi d'accompagner cette démarche est très intéressant pour le sens donné à ma vie professionnelle.

Christèle CHEVANCE, Secrétaire générale de la Mairie de Léhon, membre du Comité de Pilotage

2. Évaluation par la SCIC (ou MIR)

- contraintes & avantages de la commune pour la mise en oeuvre du PAED
- « bilan personnel »

Annexes

Annexe 1 : L'ordinogramme

Annexe 2 : Les Fiches-Action

Annexe 3 : Fiche-Action vierge



Commune de Léhon

PAED validé en Conseil Municipal le 11/10/2012

OCTOBRE 2012

Les annexes visent à regrouper l'ensemble des fiches-actions constituant le PAED de la commune de Léhon.

L'élaboration des fiches-actions permet de dimensionner techniquement, opérationnellement et financièrement les actions retenues. En termes de gestion de projet, elles permettent de décrire les tâches et étapes de mise en œuvre de l'action et constituent pour le référent de la commune un outil indispensable dans le suivi et la réalisation des actions.

Champs complétés dans les fiches-actions :

- Direction responsable
- Description de l'action
- Objectifs
- Déroulement
- Impacts environnementaux attendus
- Autres impacts
- Gain énergie / carbone
- Calendrier prévisionnel
- Moyens nécessaires
- Coût / financement
- Prise en charge
- Partenariats potentiels
- Retour d'expérience
- Suivi et évaluation

Annexe 1 : l'ordinogramme

Pour une vision globale, ci-après l'ordinogramme des actions :
ORDINOGRAMME – PAED – Tronc commun obligatoire

A	Rénovation énergétique autour du groupe scolaire Victor Hugo	B	Patrimoine municipal	C	Communication Sensibilisation Participation
A.1	Programme de rénovation thermique du groupe scolaire Victor Hugo, de la salle omnisport et des logements communaux	B.1	Diagnostic énergétique et amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux	C.1	Retour régulier des avancées et résultats de la commune en matière d'économie d'énergie
		B.2	Eco-actions sur l'éclairage public et dans les locaux communaux	C.2	Elaboration d'une ENQUETE-ENERGIE en porte-à-porte auprès des habitants de Léhon
		B.3	Amélioration du système de chauffage	C.3	Choisir et accompagner 10 familles-pilotes-énergie
				C.4	Sculpture / fresque / objet artistique « choc » - réalisation d'une « œuvre d'art » éphémère ou durable
				C.5	Construire une culture commune

D Education aux énergies et au développement durable	E Urbanisme	F Eco-déplacements
D.1 Eviter le gaspillage électrique	E.1 Créer un véritable lien avec l'Espace Info Energie du Pays de Dinan, sa conseillère, et les habitants de Léhon	F.1 Faire une boucle piétonne dans Léhon en réaménageant les vieux chemins
D.2 Eviter le gaspillage de l'eau et sensibiliser à la préservation de la ressource en eau	E.2 Contrôle des cahiers des charges des futurs lotissements privés par la municipalité	F.2 Etudier la mise en place d'un pédibus
D.3 Réduction et valorisation des déchets	E.3 Réalisation d'un bilan énergétique du résidentiel à Léhon	F.3 Développer l'utilisation du vélo
	E.4 Déchets verts et bois	F.4 Etudier la mise en place d'une navette citoyenne
	E.5 Urbanisation	

G	Circuits courts alimentaires	H	Mobilisation des entreprises	I	Agenda 21 interne aux services municipaux
G.1	Du champ à l'assiette : instaurer un partenariat avec les Jardins de Cocagne de Léhon et la cantine scolaire de Léhon			I.1	Mise au point avec les différents services municipaux sur les possibilités d'actions en matière de développement durable
G.2	Implantation d'un marché de producteurs à Léhon			I.2	Un changement commun à l'ensemble des services municipaux
				I.3	Autres actions, spécifiques à chaque service : cantine et entretien
				I.4	Autres actions, spécifiques à chaque service : services techniques
				I.5	Autres actions, spécifiques à chaque service : administration

Annexe 2 : les Fiches-Action

 <p>ENESCOM European Network of Information centres promoting Energy Sustainability and CO₂ reduction among local COMMunities</p>	<p>COMMUNE DE LEHON</p>
<p>Thématique</p>	<p>Rénovation énergétique autour du Groupe scolaire V. Hugo</p>
<p>ACTION n°A.1</p>	<p>Programme de rénovation thermique du groupe scolaire Victor Hugo, de la salle omnisports et des logements communaux</p>
<p>Direction responsable</p>	<p>Serge LE ROUX</p>
<p>Description de l'action</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Etudes thermiques réalisées par le maître d'œuvre sur cette opération : audit thermique et énergétique du groupe scolaire et bâtiments communaux du site, simulation thermique dynamique, RTE globale, étude de faisabilité bois énergie et photovoltaïque. - Programme de rénovation thermique du groupe scolaire Victor Hugo, de la salle omnisports et des logements communaux. Ce programme permet à la commune d'être lauréate PREBAT (label BBC+) et ECOFAUR (ossature bois, isolation en laine et fibre de bois (par l'extérieur), ouate de cellulose (toiture chaude), toiture photovoltaïque, chaufferie bois énergie (réseau de chaleur urbain). - Partenariat avec la SCIC EnR Pays de Rance pour faire un inventaire du potentiel de récupération du bois sur Léhon. 	
<p>Objectifs</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la performance énergétique du groupe scolaire et des bâtiments voisins - Améliorer le confort des usagers - Développer les énergies renouvelables avec la filière bois notamment, et le solaire 	
<p>Déroulement</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - 2009 : Audit énergétique par "GRAINE D'HABITAT" - 2010 : Décision de la collectivité sur le mode de chauffage - 2011 : Lancement du projet et lancement des appels à candidatures - 2011-2013 : Phasage des travaux et réalisation de l'opération - 2013-2015 : Suivi des consommations énergétiques et des économies en Whép/m²/an Discussion avec la SCIC EnR Pays de Rance pour un inventaire du potentiel de récupération de bois sur Léhon 	
<p>Impacts environnementaux attendus</p>	<p>Amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment public ancien</p>
<p>Autres impacts</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du confort thermique - Sensibilisation des enseignants et des élèves
<p>Gain énergie/carbone</p>	<p>Bâtiments datant de 1967 (extensions en 1973) non isolés, non ventilés, disposant de menuiseries bois simple vitrage, chauffés par chaudière Gaz Naturel de Ville, d'une SHON de 2 004m² présentent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avant travaux, une consommation énergétique de 485kWhép/m².an (étiquette énergétique E) avec pour émission de gaz à effet de serre équivalente à 108,4Kg

	<p>CO₂/m².an (étiquette F)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Après rénovation, une consommation énergétique de 63kWh_{ep}/m².an (étiquette B) et une émission de GES équivalente à 1,3Kg CO₂/m².an (étiquette A), soit une division des consommations par 8, et des émissions de GES par 100 <p>Consommations totales après travaux : 505 651 kWh/an toutes énergies confondues Facture énergétique annuelle ~ 5 000 €/an Production photovoltaïque annuelle ~ 11 450 €/an</p> <p style="text-align: center;"><i>Source : inforenovateur.com</i></p>
Calendrier prévisionnel	2010-2013
Moyens nécessaires	Maître d'œuvre Graine d'Habitat ; soutien (conseils et financiers)
Coût/Financement	<p>1 550 000€ HT</p> <p>Subventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 25 à 35% par l'Etat (DTR) - 30% plafonné à 100 000€ par la Région (ECOFAUR) - 12 à 22% par PREBAT (CG22 et ADEME) - 5% par FEDER
Prise en charge	Mairie de Léhon
Partenariats potentiels	SCIC Energie- ADEME- Région Bretagne - CG 22
Retour d'expérience	/
Suivi et évaluation	Suivi des consommations énergétiques annuelles

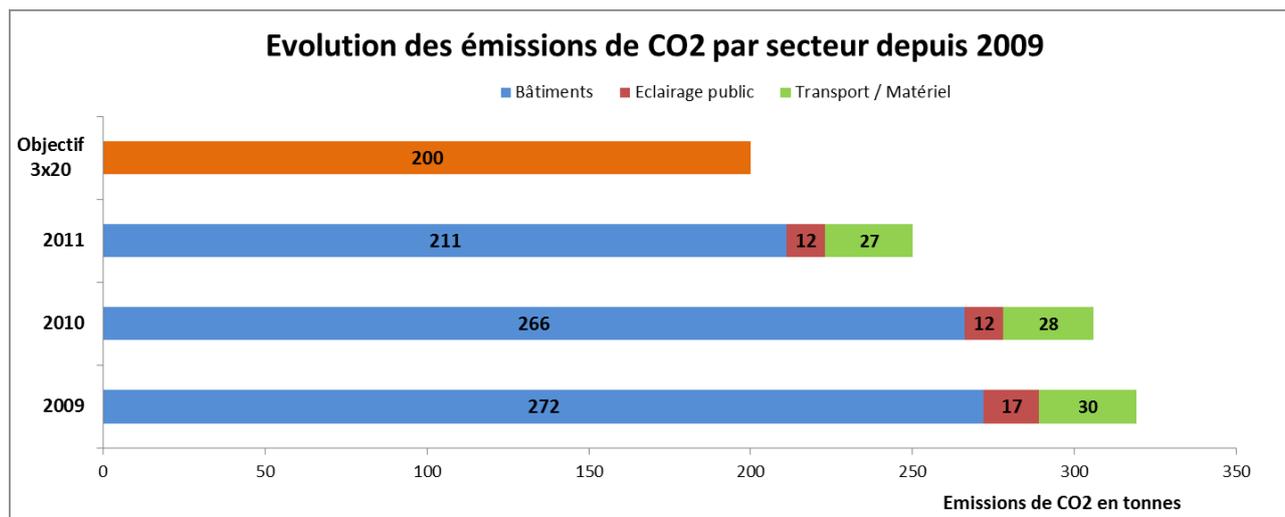
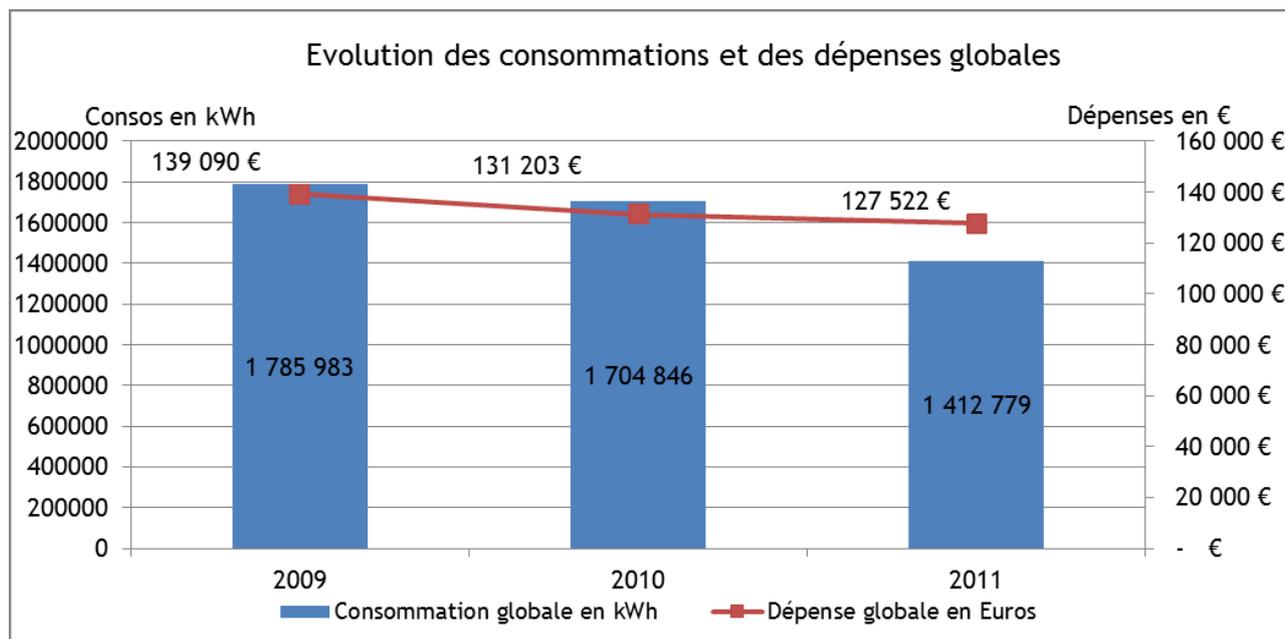
	COMMUNE DE LEHON
Thématique	Patrimoine communal
ACTION n°B.1	Diagnostic énergétique et amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux
Direction responsable	Jacques CEINTREY et Eric HOUSSIN Pour le suivi : Philippe SALMON (suivi des factures)
Description de l'action	
<p>Diagnostic énergétique des bâtiments communaux par le Conseiller en Energie Partagé (CEP) du Pays de Dinan, et approfondissement par le bureau d'études Graine d'Habitat. Apport de conseils pour améliorer la performance énergétique des bâtiments, et amélioration effective de la performance énergétique.</p>	
Objectifs	
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux - Améliorer le confort des occupants - Sensibiliser aux économies d'énergie 	
Déroulement	
<ul style="list-style-type: none"> - 2012 : Réalisation d'une enquête auprès des usagers des locaux municipaux (sur leur confort, leurs préconisations...) + Adhésion au CEP du Pays de Dinan + Diagnostic du patrimoine communal par le CEP, puis approfondissement par Graines d'Habitat - 2013 : Diagnostic thermique et énergétique par un cabinet extérieur (Graine d'habitat) - 2013 : Evaluation des travaux et établissement d'un programme pluriannuel - 2013 : Isolation du plafond de la salle du Clos Gastel 	
Impacts environnementaux attendus	Amélioration de la performance énergétique, réalisation d'économies d'énergie, réduction des émissions de gaz à effet de serre, optimisation du chauffage par rapport au temps d'occupation des locaux
Autres impacts	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du confort thermique - Sensibilisation des utilisateurs
Gain énergie/carbone	Indiqué dans les futurs audits énergétiques du CEP et de Graine d'Habitat
Calendrier prévisionnel	<p>2013 : Diagnostic énergétique + isolation du plafond de la salle du Clos Gastel</p> <p>2014 et suivantes : réalisation des travaux selon programme</p>
Moyens nécessaires	Maître d'œuvre Graine d'Habitat ; Partenariat avec le CEP
Coût/Financement	<p>A déterminer avec le CEP, Graine d'Habitat et le Conseil Municipal – 20000€ pour un audit et 32000€ pour l'isolation du plafond de la salle du Clos Gastel</p> <p>Adhésion au CEP : 1€/habitant pendant 3 ans</p>
Prise en charge	Mairie de Léhon
Partenariats potentiels	SCIC Energie Pays de Rance - ADEME- Région Bretagne - CG 22 – CEP – Graine d'habitat
Retour d'expérience	/
Suivi et évaluation	Suivi des consommations énergétiques annuelles

 <p>ENESCOM European Network of information centres promoting Energy Sustainability and CO2 reduction among local Communities</p>	COMMUNE DE LEHON
Thématique	Patrimoine communal
ACTION n°B.2	Eco-actions sur l'éclairage public et dans les locaux communaux
Direction responsable	Serge LE ROUX et Eric HOUSSIN
Description de l'action	
Mise en place de mesures d'économie d'énergie sur l'éclairage public et dans les locaux communaux	
Objectifs	
Avoir un éclairage public plus économe et plus efficace, éviter le gaspillage en matière d'éclairage dans les bâtiments communaux	
Déroulement	
<p>3- Depuis 2005 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction du temps d'éclairage d'une heure (passage de 22h au lieu de 23h) - Renouvellement du parc d'ampoules et de matériel <p>4- A partir de 2012 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une enquête auprès des usagers des locaux municipaux (sur leur confort, leurs préconisations...) - Bilan énergétique réalisé par le CEP - Etude par le SDE sur les possibilités d'action au tennis et dans les futurs lotissements - Stopper l'éclairage en juin et juillet - Dissocier l'éclairage du cloître de l'éclairage du cheminement (Abbaye) et installer un système de détection - Installer des minuteurs et/ou systèmes de détection dans les locaux municipaux pour éviter le gaspillage - Equiper les futurs lotissements d'un éclairage public plus efficace (détection de présence ou par appel téléphonique) 	
Impacts environnementaux attendus	Moins de consommations énergétiques
Autres impacts	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des citoyens - Eviter le gaspillage dans les locaux communaux - Faciliter l'accès des associations aux salles de l'Abbaye
Gain énergie/carbone	<ul style="list-style-type: none"> - Depuis 2005 : plusieurs actions entreprises par la commune - Pour le reste : en fonction des actions mises en place et des économies réalisées
Calendrier prévisionnel	2013-2015
Moyens nécessaires	
Coût/Financement	Révision de l'éclairage dans la salle du Clos Gastel et des tennis : 20000€
Prise en charge	Mairie de Léhon
Partenariats potentiels	Citeos Dinan, SDE 22 (M. André Clément en charge du suivi technique de l'Eclairage Public de Léhon), ENBRIN d'EDF, CEP

Retour d'expérience	Innovation : à Dörentrup, en Allemagne, système d'éclairage public à la demande, par appel téléphonique
Suivi et évaluation	Suivi des consommations énergétiques annuelles

	COMMUNE DE LEHON	
Thématique	Patrimoine communal	
ACTION n°B.3	Amélioration du système de chauffage	
Direction responsable	Serge LE ROUX et Eric HOUSSIN	
Description de l'action		
Faire des économies de chauffage par l'installation de systèmes efficaces : programmateur, système de chauffage par télégestion... dans tous les locaux communaux... et par l'amélioration de certains branchements électriques		
Objectifs		
Eviter le gaspillage, les excès et les oublis, être plus efficace		
Déroulement		
<p>En 2012 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une enquête auprès des usagers des locaux municipaux (sur leur confort, leurs préconisations...) - Ajout d'un programmateur-horloge dans la salle Noël Mars début 2012, pour le contrôle du chauffage / Déclenchement 30 min. avant la réunion / 10% d'économie en moyenne - Révision des branchements dans le réfectoire des moines pour éviter d'allumer inutilement les tapis chauffants <p>Après 2012 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un système de chauffage télégéré dans tous les bâtiments communaux 		
Impacts environnementaux attendus	Economies d'énergie attendues : objectif -10%	
Autres impacts	Sensibilisation	
Gain énergie/carbone		
Calendrier prévisionnel	<p>2012 : mise en place du programmateur dans la salle Noël Mars et amélioration des branchements électriques dans le restaurant des moines</p> <p>Moyen terme (2013-2016) : installation d'un système de chauffage télé-géré à distance</p>	
Moyens nécessaires	Audit énergétique et thermique des bâtiments	
Coût/Financement	A budgéter après audit	
Prise en charge	Mairie de Léhon	
Partenariats potentiels		
Retour d'expérience		
/		
Suivi et évaluation	Suivi des consommations d'énergie	

Les fiches-action précédentes (A.1, B.1, B.2 et B.3) visent à atteindre l'objectif des 3X20 pour 2020. Voici l'évolution globale des consommations énergétiques et des émissions de CO₂, des années 2009 à 2011, relatives au patrimoine communal (groupe scolaire compris) ²¹:



²¹ Bilan énergétique du patrimoine communal de Léhon, CEP du Pays de Dinan, octobre 2012

 <p>ENESCOM European Network of information centres promoting Energy Sustainability and CO₂ reduction among local Communities</p>	<p>COMMUNE DE LEHON</p>
<p>Thématique</p>	<p>Communication – Sensibilisation - Participation</p>
<p>ACTION n°C.1</p>	<p>Retour régulier des avancées et résultats de la commune en matière d'économie d'énergie</p>
<p>Direction responsable</p>	<p>Corinne SALMON-GAUTHIER</p>
<p>Description de l'action</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Création du blog : www.lehon-cite-durable.webnode.fr - Organisation de manifestations sur le thème des énergies et du DD (Forums Citoyens...) - Mise en ligne d'informations sur le site web de la commune : http://www.mairie-lehon.fr/ - Contacts réguliers avec la presse - Création d'une plate-forme Google pour les participants directs au projet - Mise à disposition de documents divers sur les énergies à Léhon (E.I.E. ...) - Informations dans la lettre d'informations et dans le bulletin municipal - Tableau de bord basé sur le modèle du bilan énergétique du CEP 	
<p>Objectifs</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Informer - Actualiser les infos sur le projet « Léhon, Cité durable » - Communiquer régulièrement sur les actions menées 	
<p>Déroulement</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Création du blog fin février 2012, et informations régulièrement publiées, montrer les avancées - Visite du chantier du groupe scolaire V. Hugo le 04/04/2012 - Forum Citoyen le 12/05/2012 - Forum Citoyen le 6 octobre 2012 - Bulletin municipal et Lettre d'information à utiliser - Réunions publiques diverses (profiter des vœux du Maire, de manifestations etc.) - Utiliser des moyens originaux (passer par les commerçants pour communiquer, avoir un livre d'or...) - Réalisation d'un tableau de bord pour le suivi des actions (2012 et plus, car à compléter en permanence) 	
<p>Impacts environnementaux attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Compréhension des enjeux environnementaux, prise de conscience - Réduction des impacts sur l'environnement
<p>Autres impacts</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Instauration d'une proximité entre les habitants et la commune, plus de lien social - Montrer que chacun est concerné, donner envie de s'impliquer
<p>Gain énergie/carbone</p>	<p>Impossible à mesurer</p>
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>Court, moyen et long terme : à faire en permanence</p>
<p>Moyens nécessaires</p>	<p>Besoin de réactivité</p> <p>Budget « communication »</p> <p>Création d'un « bulletin » municipal dédié aux économies d'énergie</p>
<p>Coût/Financement</p>	<p>Faible, mais attente d'économies importantes</p>

Prise en charge	Mairie de Léhon
Partenariats potentiels	Partenariat avec commerces et associations
Retour d'expérience	
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation du nombre de personnes assistant aux manifestations - Evaluation du nombre de contacts mails - Evaluation du nombre de visiteurs sur le blog

 <p>ENESCOM European Network of information centres promoting Energy Sustainability and CO2 reduction among local Communities</p>	<p>COMMUNE DE LEHON</p>
<p>Thématique</p>	<p>Communication – Sensibilisation - Participation</p>
<p>ACTION n°C.2</p>	<p>Elaboration d'une ENQUETE-ENERGIE en porte-à-porte auprès des habitants de Léhon</p>
<p>Direction responsable</p>	<p>Jacques CEINTREY</p>
<p>Description de l'action</p>	
<p>Description (du questionnaire) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction sur le projet et le DD - Profil du foyer interrogé - Consommations d'énergie - Déplacements - Achats et circuits courts - Implication citoyenne, participation au prochain Forum Citoyen du 6 octobre 	
<p>Objectifs</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer une proximité avec les citoyens - Cibler les besoins des habitants - Introduire d'autres actions concrètes et étudier leur pertinence : des besoins en produits frais? un besoin d'informations sur les aides et conseils disponibles? ... - Réagir sur les idées données lors du 1^{er} Forum Citoyen 	
<p>Déroulement</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Semaines 22 et 23 : élaboration du questionnaire - 12/06 : validation du questionnaire par le Comité de Pilotage / définition de zones géographiques (basée sur les zones de distribution du bulletin municipal) pour chaque enquêteur (élus et/ou citoyens) / choix d'un échantillon équivalent à 20% du nombre de ménages Léhonais en Comité de Pilotage - Juin-Juillet-Août : questionnaire chez l'habitant - Août-Septembre : analyse des résultats - Publication des résultats 	
<p>Impacts environnementaux attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Compréhension des enjeux environnementaux, prise de conscience - Réduction des impacts sur l'environnement
<p>Autres impacts</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Instauration d'une proximité entre les habitants et la commune, plus de lien social - Montrer que chacun est concerné, donner envie de s'impliquer - Donner envie de venir au Forum Citoyen du 6 octobre
<p>Gain énergie/carbone</p>	<p>Impossibilité de mesurer Mais possibilité de mesurer les éventuelles actions qui suivront peut-être plus tard (économies réalisées par les familles-pilotes-énergie, gains énergie/carbone permis par l'implantation de jardins familiaux par exemple) = à mesurer après la réalisation de ces actions</p>
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>Court terme : été et automne 2012</p>
<p>Moyens nécessaires</p>	<p>Motivation des enquêteurs et pertinence du questionnaire</p>

Coût/Financement	Faible (papier, encre, électricité)
Prise en charge	Mairie de Léhon
Partenariats potentiels	
Retour d'expérience	Questionnaire Agenda 21 de Loc-Maria-Plouzané + cours sur les techniques d'enquête du Master AUDT de l'IAUL
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Le ressenti des personnes interrogées - Nombre de personnes venues assister au 2^{ème} Forum Citoyen du 6 octobre (comparer à l'affluence de celui du 12/05)

 <p>ENESCOM European Network of information centres promoting Energy Sustainability and CO2 reduction among local Communities</p>	<p>COMMUNE DE LEHON</p>
<p>Thématique</p>	<p>Communication – Sensibilisation - Participation</p>
<p>ACTION n°C.3</p>	<p>Choisir et accompagner 10 familles-pilotes-énergie</p>
<p>Direction responsable</p>	<p>Jacques CEINTREY, Liliane LECOMTE et Léo CARABEUX</p>
<p>Description de l'action</p>	
<p>Mettre en place une expérimentation sur différentes thématiques énergétiques (transport, circuits courts, chauffage, eau...) auprès de 10 familles-test léhonnaises volontaires, avec suivi et accompagnement de la Commune</p>	
<p>Objectifs</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier - Evaluer - Encourager, motiver - Transmettre, retour d'expérience, partager, publier - Quantifier si possible les bonnes pratiques sur le degré de faisabilité et d'efficacité 	
<p>Déroulement</p>	
<p>Action en plusieurs phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1ère phase de diagnostic - 2ème phase de partage et d'échange sur les bons gestes - 3ème phase de mesure et de comparaison 	
<p>Impacts environnementaux attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Compréhension des enjeux environnementaux, prise de conscience - Réduction des impacts sur l'environnement
<p>Autres impacts</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Instauration d'une proximité entre les habitants et la commune, plus de lien social - Implication des habitants dans la démarche DD
<p>Gain énergie/carbone</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des factures d'énergies et comparaison avec année « n-1 »
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>Court et moyen terme (2013-2020) : attente des projets de l'ADEME et/ou de l'E.I.E pour s'y intégrer OU prise de contact avec une association pilote dans ce domaine (ex : Prioriterre)</p>
<p>Moyens nécessaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Factures d'énergie de l'habitant - Achat de matériel d'économie d'énergie (mousseurs...), à établir en fonction des thématiques requises - Partenariat avec l'Espace Info Energie du Pays de Dinan, avec ERDF, l'ADEME...
<p>Coût/Financement</p>	
<p>Prise en charge</p>	<p>Mairie de Léhon</p>
<p>Partenariats potentiels</p>	<p>ADEME, E.I.E., EDF, Familles à énergie positive, Prioriterre</p>
<p>Retour d'expérience</p>	<p>Voir sur le site internet familles à énergie positive Médiaterre</p>
<p>Suivi et évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mesure des économies réalisées tout au long de

	<p>l'expérience</p> <ul style="list-style-type: none">- Mesure de l'enthousiasme, du bien être
--	--

	COMMUNE DE LEHON
Thématique	Communication – Sensibilisation - Participation
ACTION n°C.4	Objet artistique « choc » - réalisation d'une « œuvre d'art » éphémère ou durable
Direction responsable	Annie CAMBERLEIN, Nadia COURDAVAULT et Françoise PICARDA
Description de l'action	
Exposer en un lieu fréquenté ou remarquable de Léhon un objet artistique interpellant la conscience citoyenne en matière de développement durable	
Objectifs	
Interpeler / faire prendre conscience de l'impact des hommes sur l'environnement et donc sur eux-mêmes	
Déroulement	
<ul style="list-style-type: none"> - Appel d'offre ou appel à idées aux écoles d'art / lycées / collèges = option art plastique / ou aux artistes (CREACTIVITAE) - Préciser / clarifier avec l'école choisie le cahier des charges avec la municipalité / l'école - Décider d'une : utilisation pertinente (mascotte ?) ; lieu stratégique= bien placée dans Léhon ; format (combien de temps ?) <p style="text-align: center;">ET/OU</p> <p>Attente d'une étude thermique aérienne et publication de la carte avec chaque logement visible (cf. Commission Thématique HABITAT)</p> <p style="text-align: center;">ET/OU</p> <p>Activités autour de la photographie (faire participer les clubs de photographie de la région) / afficher dans la rue, dans l'espace public</p>	
Impacts environnementaux attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Compréhension des enjeux environnementaux, prise de conscience - Réduction des impacts sur l'environnement
Autres impacts	<ul style="list-style-type: none"> - Instauration d'une proximité entre les habitants et la commune, plus de lien social - Montrer que chacun est concerné, donner envie de s'impliquer
Gain énergie/carbone	/
Calendrier prévisionnel	Réflexion initiée en 2013, concrétisation par la suite
Moyens nécessaires	
Coût/Financement	En fonction de « l'œuvre » choisie (prestation des artistes)
Prise en charge	Mairie de Léhon
Partenariats potentiels	Artistes, écoles...
Retour d'expérience	Conseils et échanges lors des rencontres Alter Ego (formation animation de réunions publiques)
Suivi et évaluation	Mobilisation ? Création d'une identité ? Attractivité du projet ?

 <p>ENESCOM European Network of information centres promoting Energy Sustainability and CO2 reduction among local Communities</p>	COMMUNE DE LEHON
Thématique	Communication – Sensibilisation - Participation
ACTION n°C.5	Construire une culture commune
Direction responsable	Yvon LE CORRE et Jacques CEINTREY
Description de l'action	
<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer, à Léhon, des cycles d'évènements (conférences, visites, manifestations) sur le thème du développement durable (toute thématique), avec ou sans spécialistes - Organiser des covoiturages sur des évènements extérieurs à la commune 	
Objectifs	
<ul style="list-style-type: none"> - Créer une animation régulière et attendue sur la commune - Créer une dynamique de mobilisation et de sensibilisation - Créer du lien social - Construire une culture commune (citoyens, élus, membres du comité de pilotage, membres des ateliers...) et développer l'imaginaire 	
Déroulement	
<ul style="list-style-type: none"> - Etablir un calendrier périodique - Communiquer (presse, commerce, blog, associations...) 	
Impacts environnementaux attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Compréhension des enjeux environnementaux - Prise de conscience et modifications des représentations
Autres impacts	- Instauration d'une proximité entre les habitants et la commune, plus de lien social
Gain énergie/carbone	
Calendrier prévisionnel	Court, moyen, long terme (en permanence, fil rouge)
Moyens nécessaires	
Coût/Financement	A définir
Prise en charge	Mairie de Léhon
Partenariats potentiels	
Retour d'expérience	Abbaye de St-Jacut-de-la-Mer, Union du Temps Libre
Suivi et évaluation	Nombre de participants et d'adhérents au projet Enthousiasme

 <p>ENESCOM European Network of information centres promoting Energy Sustainability and CO2 reduction among local COMMunities</p>	COMMUNE DE LEHON
Thématique	Education aux énergies et au développement durable
ACTION n°D.1	Eviter le gaspillage électrique
Direction responsable	Joël RENAULT, Christine TRISTAN et Claire-Marie GUYOMARD
Description de l'action	
Mettre en place une signalétique sur les interrupteurs électriques des écoles et des locaux associatifs	
Objectifs	
<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer la consommation électrique de l'école - Éduquer les enfants aux gestes économes simples 	
Déroulement	
<ul style="list-style-type: none"> - Faire créer des logos, des dessins,... qui seront collés près des interrupteurs, par les enfants des 3 écoles - Les présenter, les distribuer aux autres élèves, aux parents, les mettre dans le bulletin municipal... - Choisir un logo valable pour les 3 écoles (petits concours) - Coller ces vignettes rappelant la nécessité d'éteindre les lumières 	
Impacts environnementaux attendus	Diminution de la consommation électrique
Autres impacts	Répercussions au niveau familial, associatif
Gain énergie/carbone	Impossible à obtenir avant la mise en place de l'action - Objectif : - 10%
Calendrier prévisionnel	Année scolaire 2012-2013, voir avec les équipes éducatives
Moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Fournitures - Moyens d'impression - Implication
Coût/Financement	Faible
Prise en charge	<ul style="list-style-type: none"> - Mairie de Léhon - Les 3 écoles de Léhon - Les élèves
Partenariats potentiels	EDF, EIE du Pays de Dinan
Retour d'expérience	/
Suivi et évaluation	Implication des enseignants, des élèves et des parents

 <p>ENESCOM European Network of information centres promoting Energy Sustainability and CO₂ reduction among local Communities</p>	COMMUNE DE LEHON
Thématique	Education aux énergies et au développement durable
ACTION n°D.2	Eviter le gaspillage de l'eau et sensibiliser à la préservation de la ressource en eau
Direction responsable	Joël RENAULT, Christine TRISTAN et Claire-Marie GUYOMARD + personnel affecté aux écoles
Description de l'action	
Mettre en évidence la consommation d'eau dans la vie courante de l'école. Expliquer le cycle de l'eau. Expliquer comment l'eau est rendue potable. Rechercher comment économiser l'eau	
Objectifs	
<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer la consommation d'eau de l'école - Éduquer les enfants aux gestes économes simples 	
Déroulement	
<p>Mesurer sur une journée la consommation de chacun: boire, se laver les mains, tirer la chasse d'eau, ... Compter le nombre de fois où la chasse est tirée (grille à cocher). Organiser des visites de terrain à la Maison de la Rance et à la Station d'Épuration. Comment réduire la consommation d'eau à l'école? (gestes, aménagements). Effectuer de nouvelles mesures pour évaluer l'impact. Réaliser des panneaux informatifs en direction des associations.</p>	
Impacts environnementaux attendus	Diminution de la consommation d'eau et des factures
Autres impacts	Répercussions au niveau familial, associatif
Gain énergie/carbone	Attendre la mise en place de l'action : relevés de consommation une fois par semaine au début du programme et après
Calendrier prévisionnel	Année scolaire 2012-2013, voir avec les équipes éducatives
Moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Fournitures de mousses (voir sponsor) - Moyens d'impression - Implication
Coût/Financement	Faible
Prise en charge	<ul style="list-style-type: none"> - Mairie de Léhon - Les écoles : élèves et professeurs
Partenariats potentiels	Maison de la Rance, Station d'épuration, SEDUD, la CODI
Retour d'expérience	/
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des enseignants, des élèves et des parents

	COMMUNE DE LEHON
Thématique	Education aux énergies et au développement durable
ACTION n°D.3	Réduction et valorisation des déchets
Direction responsable	Joël RENAULT, Christine TRISTAN et Claire-Marie GUYOMARD
Description de l'action	
<p>Instituer 2 corbeilles par classe: une jaune pour le papier et une autre pour les autres déchets. Installer un bac à compostage ou un lombric-composteur dans chaque cour d'école. Encourager l'utilisation des relieuses au lieu de cahiers remplis de photocopies. Encourager le recto-verso. Encourager la réutilisation des cahiers sur plusieurs années. Maintenir la collecte des bouchons en plastique, des cartouches d'encre...</p>	
Objectifs	
<p>Sensibiliser les enfants et les enseignants à la quantité de déchets produits: papier, fournitures scolaires, aliments... Éduquer les enfants aux bons gestes du recyclage</p>	
Déroulement	
<p>Installer des bacs et évaluer les connaissances des élèves en matière de tri sélectif avec l'aide d'un technicien. Engager un dialogue avec les enseignants et les parents d'élèves sur la nécessité de modérer la consommation et éviter le gaspillage. Élaborer une charte du parfait éco-citoyen à l'école et à la cantine</p>	
Impacts environnementaux attendus	Moins de déchets = moins d'énergie consommée pour les traiter
Autres impacts	Moins de fournitures consommables = gain économique
Gain énergie/carbone	
Calendrier prévisionnel	Année scolaire 2012-2013, voir avec les équipes éducatives
Moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens humains (implication) - Moyens financier (achat de bacs...)
Coût/Financement	Faible
Prise en charge	<ul style="list-style-type: none"> - Mairie de Léhon - La CODI - Les trois écoles
Partenariats potentiels	CODI, Centre de traitement des déchets, presse
Retour d'expérience	Lamballe Communauté : instauration du compostage dans la cantine et immeubles
Suivi et évaluation	Implication des enseignants, des élèves et des parents

 <p>ENESCOM European Network of information centres promoting Energy Sustainability and CO₂ reduction among local Communities</p>	COMMUNE DE LEHON
Thématique	Urbanisme
ACTION n°E.1	Créer un véritable lien avec l'Espace Info Energie du Pays de Dinan, sa conseillère, et les habitants de Léhon
Direction responsable	Nadia COURDAVAULT et Cécile QUENOVAULT
Description de l'action	
<p>Faire connaître l'E.I.E. auprès des habitants de Léhon actuels et futurs, faire en sorte que chacun s'approprie pleinement ce service gratuit, mis à disposition par le Syndicat Mixte du Pays de Dinan, notamment pour l'aspect sensibilisation et information sur les économies d'énergie chez l'habitant. Donner une place à l'E.I.E. dans les manifestations léhonnaises (installer un stand par exemple)</p>	
Objectifs	
<ul style="list-style-type: none"> - Informer les Léhonnais sur les possibilités d'actions, chez eux, pour diminuer leurs consommations d'énergie, et faire des économies ; sur les aides et conseils existants pour les accompagner dans leurs projets énergétiques. Partir du principe que la meilleure économie commence avec la sobriété énergétique (sensibiliser, éduquer) - Instaurer une proximité entre les citoyens et les organismes publics à leur service existants - Profiter des outils mis à disposition (balade thermique, site internet comparatif...) 	
Déroulement	
<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture de l'E.I.E. en juillet 2012 - Communication sur ce service par le biais de l'Enquête-énergie, avec la distribution de flyers (juin, juillet et août 2012) / et lors du Forum Citoyen du 6 octobre 2012 - Pour la suite, inviter l'E.I.E. lors de manifestations, installer un stand à son intention 	
Impacts environnementaux attendus	Réduction des impacts énergétiques, de l'utilisation des ressources
Autres impacts	<p>Sensibilisation et information des citoyens : électroménager économe, mode de chauffage, déchets ...</p> <p>Proximité entre organismes publics et habitants</p> <p>Meilleure connaissance des services à disposition</p>
Gain énergie/carbone	Impossible à mesurer de suite – Possibilité d'une comparaison entre le Bilan Carbone de 2005 et une future analyse
Calendrier prévisionnel	<p>Juillet 2012 : ouverture de l'E.I.E.</p> <p>Juin/Juillet/Août : enquête-énergie avec distribution du flyer de l'E.I.E.</p> <p>Octobre : Forum Citoyen, stand pour l'E.I.E.</p> <p>Par la suite : informations régulières sur le blog www.lehon-cite-durable.webnode.fr et dans le Bulletin municipal ; invitation lors de manifestations / à faire en permanence</p>
Moyens nécessaires	<p>Attention constante sur les mesures mises en place par l'E.I.E. (communication, journées spéciales etc.)</p> <p>Utilisation d'internet et du Bulletin</p>
Coût/Financement	Rien de plus que ce que nécessite déjà la communication sur Léhon

Prise en charge	Mairie de Léhon, Pays de Dinan
Partenariats potentiels	Pays de Dinan
Retour d'expérience	Néant
Suivi et évaluation	Sollicitation du service

	COMMUNE DE LEHON
Thématique	Urbanisme
ACTION n°E.2	Contrôle des cahiers des charges des futurs lotissements privés par la municipalité
Direction responsable	Henri GOMBERT, Stéphane DEMOGUE, Nadia COURDAVAULT et Jean-Luc GONY
Description de l'action	
<p>Inciter fortement, voire obliger les lotisseurs, à respecter des exigences en matière d'économie d'énergie pour les futurs lotissements (toutes ou à adapter) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer l'installation de récupérateurs d'eau pluviale (bacs de 5000L au moins) avec double compteur - Suggérer un chauffage économe en énergie (chauffage solaire par exemple) - Imposer l'orientation bioclimatique - Inciter très fortement à l'utilisation d'éco-matériaux <p>Accompagnement par la mairie en matière de communication de chaque futur propriétaire en lien avec l'E.I.E. (rappel de la RT2012, conseils, comparaison de coûts...)</p>	
Objectifs	
<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer pleinement des obligations d'économie d'énergie dans les futures constructions - Placer la municipalité comme porteuse d'initiatives écologiques 	
Déroulement	
<p>1^{ère} étape : engager une réflexion 2^{ème} étape : instaurer ce principe dans la planification urbaine de Léhon 3^{ème} étape : expérimenter sur de nouveaux quartiers</p>	
Impacts environnementaux attendus	Moindre utilisation des ressources
Autres impacts	Une image davantage positive de la commune, une compréhension des enjeux du DD Sensibilisation des futurs habitants
Gain énergie/carbone	Impossible à mesurer
Calendrier prévisionnel	Veille documentaire permanente
Moyens nécessaires	Volonté politique forte
Coût/Financement	Adhésion BRUDED : 776,75€
Prise en charge	Mairie de Léhon
Partenariats potentiels	BRUDED et collectivités adhérentes
Retour d'expérience	<p><i>La ville de Plabennec travaille avec un promoteur pour la création d'un éco-quartier de 320 logements :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Démarche AEU en amont - Soumission des esquisses à la municipalité pour validation - Logements soumis à la RT 2012 - Aménagements : orientation bioclimatique des maisons, réduction des surfaces imperméabilisées, gestion des eaux

	<p>pluviales principalement en aérien, stationnements mutualisés pour certains lots...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil : assumer la maîtrise d'ouvrage dans le cadre d'une ZAC <p><i>La ville de Loperhet a un projet d'éco-lotissement en cours : Aménagement assuré pour moitié par la commune et par un privé pour l'autre.</i></p> <p><i>St-Nolff a révisé sa planification urbaine :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectif : diminuer les superficies constructibles, préserver les terres agricoles, maîtriser le développement, réaffectation de terrains à l'agriculture - Classement en ZAD de tous les terrains constructibles (droit de préemption pour 6 ans renouvelables) - Appel à l'EPF pour un terrain, propriété des établissements Doux, pour négocier son acquisition et faire le portage financier <p><i>Autre :</i> Inspiration : lotissements de Langouët et Bazouges-sous-Hédé, initiatives innovantes de la Communauté de Communes du Mené (BRUDED)</p>
Suivi et évaluation	Indicateur : comparaison entre le bilan carbone de 2005 (catégorie « résidentiel » et une future analyse, en 2020 par exemple)

	COMMUNE DE LEHON
Thématique	Urbanisme
ACTION n°E.3	Réalisation d'un bilan énergétique du résidentiel à Léhon
Direction responsable	Jacques CEINTREY, Nathalie DAGORNE et Yvette COJAN
Description de l'action	
<p>Faire une étude thermique aérienne de Léhon et/ou inciter la réalisation d'audit énergétique chez l'habitant avec aide financière de la commune Recherche de partenaires (ANAH, ADEME, EDF, E.I.E., ...) pour mener ces études</p>	
Objectifs	
<ul style="list-style-type: none"> - Pour l'étude thermique aérienne : avoir la tendance en matière de consommations énergétiques sur Léhon, repérer les « points noirs » de la commune. Ce peut être un premier déclic auprès des habitants. Lier cette étude avec la Commission Thématique COMMUNICATION-SENSIBILISATION-PARTICIPATION : installer un objet « choc » sur Léhon pour faire prendre conscience de l'impact des habitants sur l'environnement. Cet objet « choc » pourrait être la vue aérienne réalisée dans le cadre de l'étude thermique - Pour les audits énergétiques chez l'habitant : rendre accessibles ces mesures à des populations modestes ; accompagner la population vers une prise en main de ses consommations énergétiques. Cela peut suivre l'étude thermique aérienne, pour aller plus loin dans l'analyse énergétique des habitations 	
Déroulement	
<p>1^{ère} étape : thermographie aérienne sur le territoire de Léhon / envisager une étude groupée avec les communes avoisinantes frontalières (, Quévert, Dinan, Lanvallay, Taden, voire la CODI, ou le Pays) pour partager les coûts (en fonction du nombre d'habitants ou de bâtiments)</p> <p>2^{ème} étape : explication de la thermographie aux habitants avec le soutien de l'E.I.E. du Pays de Dinan / communication poussée, permanences / accompagnement (de conseils, financiers...) des habitants / approfondissement de la communication et de l'étude avec l'E.I.E. (balade thermique, stand...)</p> <p>3^{ème} étape : concrétiser ce soutien avec la réalisation d'audits énergétiques chez l'habitant</p>	
Impacts environnementaux attendus	Réduction des impacts énergétiques, de l'utilisation des ressources
Autres impacts	Sensibilisation des habitants, prise de conscience Rendre accessibles des études poussées à des populations modestes
Gain énergie/carbone	Impossible à mesurer de suite – Possibilité d'une comparaison entre le Bilan Carbone de 2005 et une future analyse
Calendrier prévisionnel	Initié en 2013 : balade thermique (EIE) 2013-2015
Moyens nécessaires	Financiers, partenariats avec organismes compétents, volonté politique
Coût/Financement	<p><u>Idée du coût d'une étude thermique aérienne :</u> <i>Exemple - Communauté de Communes Pays des Herbiers (8 communes, 27 500 habitants):</i></p>

	<p>Coût de l'opération : 83 500€ HT pour 10 000 logements sur le territoire (ce qui revient à 8,35€ par logement / ou à 3€ par habitant)</p> <p>Subventions : ADEME, Conseil Général de la Vendée, Région Pays de la Loire, à hauteur de 70%</p> <p><i>Exemple - Communauté de Communes du Canton de Rocheservière (6 communes, 10 785 habitants) :</i></p> <p>Coût de l'étude et de l'ingénierie : 85 000€ HT pour 4500 logements sur le territoire (ce qui revient à 19€ par logement / ou à 8€ par habitant)</p> <p>Subventions : environ 15% part le SyDEV, 30% par le FEDER, entre 30 et 35% par la Région Pays de la Loire</p> <p><u>Idée du coût d'un diagnostic énergétique :</u></p> <p><i>Exemple - Communauté de Communes des Herbiers :</i></p> <p>Action n°16 de l'Agenda 21 des Herbiers = « Amener les propriétaires à s'orienter vers les économies d'énergie »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coût d'investissement pour une maison à énergie positive : 280 000 € TTC - Coût d'une évaluation énergétique de l'habitat : 40 à 50 € TTC/habitation - Coût d'un diagnostic énergétique complet : 200 €/habitation
Prise en charge	Mairie de Léhon
Partenariats potentiels	ANAH, EDF (ENBRIN), EIE, ADEME
Retour d'expérience	Inspiration : Communauté de Communes des Herbiers, Communauté de Communes du Canton de la Rocheservière, Communauté Urbaine de Bordeaux BRUDED
Suivi et évaluation	Comparaison entre bilan énergétique de 2005 et future analyse, en 2020 par exemple

 <p>ENESCOM European Network of information centres promoting Energy Sustainability and CO2 reduction among local COMMunities</p>	COMMUNE DE LEHON
Thématique	Urbanisme
ACTION n°E.4	Déchets verts et bois
Direction responsable	Joël RENAULT
Description de l'action	
<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des déchets de coupe (bois) : accompagner les Léhonnais dans la nouvelle gestion de la déchèterie (12 passages maximum par an) / lien avec la SCIC EnR Pays de Rance pour évaluer les ressources en bois récupérable / broyage et récupération du bois par la SCIC / définition d'un lieu de stockage du bois et de créneaux horaires - Réduction des déchets organiques : incitation au compostage 	
Objectifs	
<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la quantité de déchets amenée à la déchèterie et ramasser par les camions - Sensibiliser - Accompagner les nouvelles réglementations de la CODI en matière de déchets (déchèterie par exemple – éviter le dépassement des 12 allers et retours permis par le badge d'accès à la déchèterie) 	
Déroulement	
Lancement d'une campagne « déchets » : communication et actions concrètes (sur une année, puis perduration de l'action sur le long terme)	
Impacts environnementaux attendus	Moins de déchets = moins d'énergie consommée pour les traiter = moins d'impact sur l'environnement
Autres impacts	Sensibilisation des habitants, prise de conscience Faire connaître des innovations en matière de traitement des déchets
Gain énergie/carbone	Impossible à mesurer
Calendrier prévisionnel :	Moyen terme (2014)
Moyens nécessaires :	Financiers : achat de matériel / mise en place de location de matériel / achats groupés Conseils
Coût/Financement	
Prise en charge	Mairie de Léhon
Partenariats potentiels	CODI, E.I.E., SCIC EnR Pays de Rance
Retour d'expérience	
Suivi et évaluation	Nombre d'adhérents au projet

 <p>ENESCOM European Network of information centres promoting Energy Sustainability and CO2 reduction among local Communities</p>	COMMUNE DE LEHON	
Thématique	Urbanisme	
ACTION n°E.5	Urbanisation et densification	
Direction responsable	Nadia COURDAVAULT, Jean-Luc GONY et Jacques CEINTREY	
Description de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> - Révision du PLU, en rapport avec la mise en place du SCoT et du PLH - Privilégier d'autres formes d'habiter (éco-quartier, habitat groupé, mixité sociale, mixité immeubles-pavillons...) - Favoriser l'implantation d'un éco-quartier (ZAC) - Instaurer une réflexion sur les nouveaux types de construction (en hauteur, BIMBY, division parcellaire...) - Inclure cette révision de la planification léhonnaise dans une démarche participative, pouvant être intégrée au futur Agenda 21 municipal 		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Stopper l'urbanisation du territoire et l'imperméabilisation des sols - Préserver les espaces naturels, agricoles, les talus boisés, les zones humides ; favoriser la mixité sociale 		
Déroulement		
<ul style="list-style-type: none"> - Echanges citoyens sur le PLU - Révision du PLU 		
Impacts environnementaux attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Imperméabilisation des sols réduites - Morcellement du territoire réduit 	
Autres impacts	<ul style="list-style-type: none"> - Changement des pratiques d'aménagement classique - Participation citoyenne à la construction de la ville de demain 	
Gain énergie/carbone	Impossible à mesurer, à moins d'une comparaison entre l'UTCF du bilan carbone avec les données de 2005 et celle d'un futur bilan, en 2020 par exemple	
Calendrier prévisionnel	Long terme	
Moyens nécessaires	Révision du PLU / prise en compte de l'AVAP	
Coût/Financement		
Prise en charge	Mairie de Léhon	
Partenariats potentiels	CAUE, Architectes...	
Retour d'expérience		
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Surfaces agricoles de la commune exploitées comparées à des instants T et T+1 - Comparer l'UTCF entre le bilan carbone de 2005 et un futur bilan carbone 	

	COMMUNE DE LEHON
Thématique	Eco-déplacements
ACTION n°F.1	Faire une boucle piétonne dans Léhon en réaménageant les vieux chemins
Direction responsable	Annie CAMBERLEIN et Claire-Marie GUYOMARD
Description de l'action	
Identifier les vieux chemins pédestres, les réhabiliter, les entretenir, les flécher, ...	
Objectifs	
Permettre aux randonneurs d'avoir une boucle pédestre intéressante sur Léhon, ouverte à tout niveau de randonneurs	
Déroulement	
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier la boucle - Etudier les possibilités de passage sur des tronçons-clés - Tenter de récupérer de portions fermées actuellement 	
Impacts environnementaux attendus	Diminuer l'utilisation de la voiture
Autres impacts	Découvrir la commune autrement, découvrir son côté vert
Gain énergie/carbone	
Calendrier prévisionnel	2013-2015
Moyens nécessaires	Modification du PLU
Coût/Financement	Remise en état, balisage, entretien... : 5000€/an
Prise en charge	Mairie de Léhon
Partenariats potentiels	
Retour d'expérience	
Suivi et évaluation	Bien-être des usagers

 <p>ENESCOM European Network of information centres promoting Energy Sustainability and CO2 reduction among local COmmunities</p>	COMMUNE DE LEHON
Thématique	Eco-déplacements
ACTION n°F.2	Etudier la mise en place d'un pédibus
Direction responsable	Joël RENAULT et Nathalie DAGORNE
Description de l'action	
Voir dans quelle mesure il est possible de mettre en place un pédibus autour des écoles	
Objectifs	
Faire marcher les enfants et leurs parents, dans le but de diminuer le nombre de voitures stationnant devant les écoles, tout en créant du lien social	
Déroulement	
<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du retour d'expérience de Plouer-sur-Rance (Forum du 06/10/2012) - Etude des possibilités d'actions sur Léhon - Contact avec les associations de parents d'élève - Mise en place de parcours, en premier temps pour l'école Victor Hugo - Sécurisation de certaines portions 	
Impacts environnementaux attendus	Diminution de la consommation de carburant Diminution des émissions de CO2
Autres impacts	Lien social
Gain énergie/carbone	
Calendrier prévisionnel	2013-2020
Moyens nécessaires	Coordination avec les associations de parents d'élèves
Coût/Financement	Sécurisation : 2000€
Prise en charge	Associations de parents d'élèves
Partenariats potentiels	Mairie de Léhon
Retour d'expérience	Plouer-sur-Rance
Suivi et évaluation	Nombre de participants, succès de la démarche, pérennité

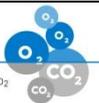
 <p>ENESCOM European Network of information centres promoting Energy Sustainability and CO2 reduction among local COmmunities</p>	COMMUNE DE LEHON
Thématique	Eco-déplacements
ACTION n°F.3	Développer l'utilisation du vélo
Direction responsable	Annie CAMBERLEIN et Claire-Marie GUYOMARD
Description de l'action	
<ul style="list-style-type: none"> - Créer des espaces favorables à l'utilisation du vélo dans la commune (pistes cyclables, espaces partagés...) - Etudier la possibilité d'une location, voire vente, de vélos électriques 	
Objectifs	
Développer l'utilisation du vélo et diminuer le recours à la voiture	
Déroulement	
<ul style="list-style-type: none"> - Identification et balisage de parcours dédiés (une première boucle principale, deux boucles supplémentaires et tronçons futurs) - Aménagement et information sur ces parcours - Etudier la mise en place d'une location-vente 	
Impacts environnementaux attendus	Diminution des émissions de CO2
Autres impacts	Inciter aux activités physiques
Gain énergie/carbone	
Calendrier prévisionnel	2013-2020
Moyens nécessaires	
Coût/Financement	Financiers (pour l'aménagement et l'achat de vélos) à chiffrer, voir éventuellement un regroupement avec DINAN et la recherche d'un investisseur externe 6000€ : achat des vélos 1200€/an : entretien des vélos
Prise en charge	
Partenariats potentiels	Mairie de Léhon, Mairie de Dinan, BRUDED
Retour d'expérience	Réseau CNFPT : expérience de plusieurs communes
Suivi et évaluation	Nombre de participants, succès de la démarche Nombre de vélos loués

 <p>ENESCOM European Network of information centres promoting Energy Sustainability and CO2 reduction among local COmmunities</p>	COMMUNE DE LEHON
Thématique	Eco-déplacements
ACTION n° F.4	Etudier la mise en place d'une navette citoyenne
Direction responsable	Dominique SALVADORI
Description de l'action	
Mise en place, avec l'aide de la mairie, d'un partenariat entre les propriétaires de véhicules et les personnes ne possédant pas de moyen de transport	
Objectifs	
Favoriser les déplacements pour les personnes non motorisées et développer le lien social	
Déroulement	
<ul style="list-style-type: none"> - Retour d'expérience de Hédé-Bazouges - Etude de faisabilité : qui peut être intéressé ? possibilité de création de logiciel ? quelle communication ? quels aspects pratiques ? quel lien avec les associations ? ... 	
Impacts environnementaux attendus	Réduire le nombre de véhicules sur les routes Diminution des émissions de CO2
Autres impacts	Développer le lien social
Gain énergie/carbone	
Calendrier prévisionnel	2013-2020
Moyens nécessaires	
Coût/Financement	Gestion de la démarche : 1000€/an
Prise en charge	Mairie (l'impulsion et coordination) et habitants (concrétisation)
Partenariats potentiels	Mairie, associations, BRUDED
Retour d'expérience	<p>BRUDED : Schéma de Déplacement du Val d'Ille, Le réseau Coccinelle, Pays du Liffré, La « navette citoyenne » à Hédé-Bazouges</p> <p>La Rochelle (bus à l'entrée de la ville pour permettre à chacun de garer sa voiture hors du centre)</p>
Suivi et évaluation	Nombre de participants, succès de la démarche

	COMMUNE DE LEHON
Thématique	Circuits courts alimentaires
ACTION n°G.1	Du champ à l'assiette : instaurer un partenariat avec les Jardins de Cocagne de Léhon et la cantine scolaire de Léhon
Direction responsable	Stéphane DEMOGUE, Eric LEMOINE et Annie BEDEL
Description de l'action	
Sensibiliser les enfants lors de la Semaine du Goût, éveiller les enfants au travail de la terre, à la culture bio et au goût	
Objectifs	
<ul style="list-style-type: none"> * Sensibiliser * Faire renaître le plaisir sensoriel et le plaisir de la découverte * Débuter un travail de collaboration avec le restaurant scolaire de Léhon sur des opérations ponctuelles, en attente d'une offre locale plus importante à l'avenir 	
Déroulement	
<ol style="list-style-type: none"> 1. La Semaine du Goût 2012 (semaine 42) : menu incorporant des légumes locaux ; animation, sur la base du volontariat, des instituteurs qui le souhaitent, sur les cultures des Jardins de Cocagne 2. Collaboration ponctuelle avec la cantine de Léhon sur les surplus des Jardins de Cocagne, et avec le projet d'un futur jardin pour la restauration collective 3. Prolonger l'action de la Semaine du Goût une fois par trimestre 4. Réaliser un bilan en fin d'année 2012/2013 	
Impacts environnementaux attendus	Favoriser une agriculture de proximité (peu ou pas de transport), directe (pas d'intermédiaire), et qui n'utilise pas de produit phytosanitaire
Autres impacts	Sensibilisation, éveil, plaisir des enfants, des parents et des instituteurs Favoriser une agriculture permettant la réinsertion de personnes en difficulté Investissement pour l'avenir
Gain énergie/carbone	Pas de données disponibles
Calendrier prévisionnel	Court terme : <ul style="list-style-type: none"> - Semaine du Goût 2012 (42) - Préparation fin août 2012 avec le cuisinier de la cantine de Léhon et avec les instituteurs - Partenariat plus régulier au cours de l'année 2012/2013 - Bilan juillet 2013
Moyens nécessaires	Motivation des instituteurs et de la cantine de Léhon
Coût/Financement	
Prise en charge	Mairie de Léhon
Partenariats potentiels	Jardins de Cocagne
Retour d'expérience	Néant
Suivi et évaluation	Pourcentage de produits bio utilisés à la cantine

	COMMUNE DE LEHON
Thématique	Circuits courts alimentaires
ACTION n°G.2	Implantation d'un marché de producteurs à Léhon
Direction responsable	Dominique SALVADORI, Jacques CEINTREY, Liliane LECOMTE et Eric LEMOINE
Description de l'action	
Travailler à l'implantation d'un marché de producteurs à Léhon	
Objectifs	
Mettre en valeur l'agriculture locale, notamment Bio, dans la commune, tout en redynamisant la vie au sein de la commune, en créant du lien social	
Déroulement	
<ul style="list-style-type: none"> - Discussion en commission thématique - Discussion en conseil municipal - Contact des producteurs - Mise en place / communication 	
Impacts environnementaux attendus	Favoriser une agriculture de proximité (peu ou pas de transport), directe (pas d'intermédiaire), et qui n'utilise pas de produit phytosanitaire
Autres impacts	Sensibilisation, éveil, plaisir Investissement pour l'avenir Lien social
Gain énergie/carbone	Pas de données disponibles
Calendrier prévisionnel	2013
Moyens nécessaires	Volonté politique
Coût/Financement	A définir
Prise en charge	Mairie de Léhon
Partenariats potentiels	Jardins de Cocagne / GAB22 / Communes ayant expérimenté l'implantation d'un marché
Retour d'expérience	Communes de Trégueux, Quintin, Taden, St-Meem-le-Grand, Dinan
Suivi et évaluation	Fréquentation, pérennité, nombre de commerçants

 <p>ENESCOM European Network of information centres promoting Energy Sustainability and CO2 reduction among local CO2munities</p>	COMMUNE DE LEHON
Thématique	Agenda 21 interne aux services municipaux
ACTION n° I.1	Mise au point avec les différents services municipaux (cantine, entretien des bâtiments communaux, administration, technique) sur les possibilités d'actions en matière de développement durable
Direction responsable	Nadia COURDAVAULT
Description de l'action	
Mise en place d'un court questionnaire à l'attention des membres du personnel (ce que vous faites déjà en matière de développement durable / ce qu'il est possible d'améliorer / les impossibilités d'action et les impératifs)	
Objectifs	
<ul style="list-style-type: none"> - Engager l'ensemble de l'équipe municipale dans une démarche de développement durable, en particulier d'économie d'énergie, de ressources, de matériel etc. - Collaborer avec l'ensemble des personnels dans ce projet 	
Déroulement	
<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du questionnaire à l'attention du personnel - Réunion avec chaque service municipal - Priorisation des actions déterminées lors de ces réunions - Mise en place des actions et d'un calendrier 	
Impacts environnementaux attendus	Stop au gaspillage, économie de matériel (de papier notamment), sensibilisation de l'équipe au développement durable
Autres impacts	
Gain énergie/carbone	
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête août/septembre 2012 - Mise en place : 2012-2014
Moyens nécessaires	Ecoute / Volonté d'action
Coût/Financement	
Prise en charge	Mairie de Léhon
Partenariats potentiels	CEP, EIE, ADEME
Retour d'expérience	
Suivi et évaluation	Consommation de matériel et fournitures



Thématique	Agenda 21 interne aux services municipaux
ACTION n° I.2	Un changement commun à l'ensemble des services municipaux (cantine, entretien des bâtiments communaux, administration, technique)
Direction responsable	Nadia COURDAVAULT
Description de l'action	
<p>Mise en place d'actions concrètes communes à tous les services municipaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Changement de comportement : prendre l'habitude de faire attention - Commande publique (pour le matériel et fournitures) : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Produits d'entretien : <p>Etude sur les écolabels en cours (2012)</p> <p>Utilisation de plus de produits naturels (vinaigre blanc, bicarbonate de soude, savoir noir...) – moins dangereux et tout aussi efficaces, voire plus</p> <p>Utilisation de petit matériel de nettoyage plus efficace (raclette à lame par exemple)</p> <p>Faire du benchmarking sur les pratiques d'autres communes en matière de commande publique</p> <p>Rédiger une charte de bonnes pratiques en matière de commande publique</p> ➤ Matériel d'économie d'eau : <p>Investir dans des détecteurs ou des poussoirs-pédales</p> <p>Installer des mousseurs à l'ensemble des robinets</p> ➤ Papier : <p>Investir dans un sèche-main automatique plutôt que de continuer à acheter du papier pour le dévidage central, en particulier pour les salles communales où la consommation de papier est forte (salle André Labbé, restaurant scolaire, locaux des services techniques). Le coût du sèche-main est rentabilisé en moins de 3 ans</p> <p>Faire un devis pour l'achat de papier recyclé non traité, pour l'utilisation en interne</p> <p>Réutiliser les papiers usagés pour le brouillon</p> <p>Recycler le papier usagé : le déposer dans les bacs de la CODI / trouver une association de récupération de papier pour le recycler</p> - Gestion des déchets : <p>Demander à la CODI de mettre à disposition des conteneurs pour le tri verre/plastique-papier-carton (pour la cantine, les écoles et la mairie notamment)</p> <p>Privilégier les grands contenants plutôt que les petits formats, notamment pour les goûters et desserts des enfants (briques plutôt que briquettes)</p> - Chauffage : garder une température moyenne, acheter des thermomètres pour contrôler 	

la température des pièces, notamment de la mairie	
Objectifs	
Engager un changement de comportement commun au sein des différents services	
Déroulement	
Après le petit questionnaire auprès des services municipaux, définition d'actions communes	
Impacts environnementaux attendus	Stop au gaspillage, économie de matériel (de papier notamment), sensibilisation de l'équipe au développement durable
Autres impacts	
Gain énergie/carbone	
Calendrier prévisionnel	- Enquête août/septembre 2012 - Mise en place : 2012-2014
Moyens nécessaires	Ecoute / Volonté d'action Etudier le coût énergétique des sèche-mains
Coût/Financement	
Prise en charge	Mairie de Léhon
Partenariats potentiels	CEP, EIE, ADEME, CODI
Retour d'expérience	
Suivi et évaluation	Consommation de matériel et fournitures

 <p>ENESCOM European Network of information centres promoting Energy Sustainability and CO2 reduction among local COmmunities</p>	COMMUNE DE LEHON
Thématique	Agenda 21 interne aux services municipaux
ACTION n°1.3	Autres actions, spécifiques à chaque service : cantine et entretien
Direction responsable	Nadia COURDAVAULT
Description de l'action	
<ul style="list-style-type: none"> - Cantine : mise en place d'un partenariat avec les Jardins de Cocagne (sur les surplus et certaines manifestations ponctuelles) – lien avec la Commission Thématique CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES - Entretien des bâtiments communaux : lien avec les instituteurs pour réduire le gaspillage de papier / raccommoder les draps 	
Objectifs	
Engager un changement de comportement commun au sein des différents services	
Déroulement	
Après le petit questionnaire auprès des services municipaux, définition d'actions plus spécifiques	
Impacts environnementaux attendus	Stop au gaspillage, économie de matériel (de papier notamment), sensibilisation de l'équipe au développement durable
Autres impacts	
Gain énergie/carbone	
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête août/septembre 2012 - Mise en place : 2012-2014
Moyens nécessaires	Ecoute / Volonté d'action
Coût/Financement	
Prise en charge	Mairie de Léhon
Partenariats potentiels	CEP, EIE, ADEME, CODI, Jardins de Cocagne
Retour d'expérience	
Suivi et évaluation	Consommation de matériel et fournitures

	COMMUNE DE LEHON
Thématique	Agenda 21 interne aux services municipaux
ACTION n° I.4	Autres actions, spécifiques à chaque service : services techniques
Direction responsable	Nadia COURDAVAULT
Description de l'action	
<ul style="list-style-type: none"> - Etudier la possibilité d'installation d'une connexion internet dans le local des services techniques - Renouveler le parc de véhicules par des véhicules électriques - Installer un récupérateur d'eau pour l'arrosage des véhicules, du matériel et des plantes - Etudier la possibilité d'investissement dans un broyeur (lien avec la thématique URBANISME – Gestion des déchets verts) - Inciter au compostage 	
Objectifs	
Engager un changement de comportement commun au sein des différents services	
Déroulement	
<p>Déjà réalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paillage - Pratique du mulching - Utilisation de peinture à l'eau et de produits moins toxiques - Abandon du traitement phytosanitaire, sauf pour le cimetière, pour lequel a débuté une réflexion sur les aménagements possibles dans les cimetières dans le but de ne plus utiliser de produits - Formation du personnel sur le développement durable <p>A faire : les actions décrites après la mise en place du petit questionnaire</p>	
Impacts environnementaux attendus	Stop au gaspillage, économie de matériel (de papier notamment), sensibilisation de l'équipe au développement durable
Autres impacts	
Gain énergie/carbone	
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête août/septembre 2012 - Mise en place : 2012-2020
Moyens nécessaires	
Coût/Financement	
Prise en charge	Mairie de Léhon
Partenariats potentiels	CEP, EIE, ADEME, CODI
Retour d'expérience	
Suivi et évaluation	Consommation de matériel et fournitures

	COMMUNE DE LEHON
Thématique	Agenda 21 interne aux services municipaux
ACTION n° I.5	Autres actions, spécifiques à chaque service : administration
Direction responsable	Nadia COURDAVAULT
Description de l'action	
<ul style="list-style-type: none"> - Appeler les publicitaires pour ne plus recevoir de publicités format papier - Etudier les possibilités d'actions sur le matériel informatique et électrique (éviter l'impression des faxes publicitaires) - Mettre en place un système de bacs en carton dans chaque bureau pour récupérer les papiers usagés - Dédier un des bacs du copieur aux brouillons pour les notes en interne 	
Objectifs	
Engager un changement de comportement commun au sein des différents services	
Déroulement	
Après le petit questionnaire auprès des services municipaux, définition d'actions plus spécifiques	
Impacts environnementaux attendus	Stop au gaspillage, économie de matériel (de papier notamment), sensibilisation de l'équipe au développement durable
Autres impacts	
Gain énergie/carbone	
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête août/septembre 2012 - Mise en place : 2012-2014
Moyens nécessaires	
Coût/Financement	
Prise en charge	Mairie de Léhon
Partenariats potentiels	CEP, EIE, ADEME, CODI
Retour d'expérience	
Suivi et évaluation	Consommation de matériel et fournitures

Annexe 3 : Fiche-Action vierge

 ENESCOM <small>European Network of information centres promoting Energy Sustainability and CO2 reduction among local CO2communities</small>	COMMUNE DE LEHON
Thématique	
ACTION n°	
Direction responsable	
Description de l'action	
Objectifs	
Déroulement	
Impacts environnementaux attendus	
Autres impacts	
Gain énergie/carbone	
Calendrier prévisionnel	
Moyens nécessaires	
Coût/Financement	
Prise en charge	
Partenariats potentiels	
Retour d'expérience	
Suivi et évaluation	